A LA CARTE

Classées	18 et 19
Décès	19
Horoscope	16
Mots croisés	4
Mouvement des navires	5
Sport	13 à 15
Télévision	19

L'ÉVÉNEMENT

99e année — No 47 QUEBEC, MARDI 20 JUILLET 1965 PRIX SEPT CENTS

METEO

Ensoleillé; un peu nuageux l'après-midi. Risque d'averses en soirée. Min. et max. à Québec: 50 et 70.

(Voir détails en page 2)

L'assurance médicale

Ottawa est prêt à conclure des accords fiscaux

Par Amédée Gaudreault

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Pearson a indiqué, hier après-midi, aux provinces que le gouvernement fédéral est prêt à conclure avec les provinces des accords fiscaux qui leur permettront de créer des services provinciaux d'assurance-santé complets autonomes, contenant toutefois des normes identiques d'un bout à l'autre du pays et ayant un caractère de transférabilité national.

S'adressant à la conférence fédérale-provinciale dont l'assurance-santé sera le principal sujet d'étude, le premier ministre canadien a reconnu que l'assurance-santé est constitutionnellement de ressort "essentiellement provincial", mais a ajouté que le problème revêt un caractère national où Ottawa n'entend pas se soustraire à ses responsabilités, notamment en matière de coordination des services.

En page 16, le texte de la déclaration de M. Pearson

PROGRAMME COMPLET

Pour entrer dans le jeu, Ottawa exigera toutefois que le programme soit complet, c'est-à-dire qu'il "couvre" tous les services rendus par un médecin, qu'il soit spécialiste ou omnipraticien, les soins dentaires et les médicaments obtenus sur ordonnance; deuxièmement, qu'il soit universel, n'exceptant aucun citoyen de la province concernée; troisièmement, qu'il soit public, c'est-à-dire administré par les provinces; 4e, qu'il comporte un caractère de transférabilité à travers le pays.

M. Pearson a suggéré qu'un comité de ministres de la Santé soit formé pour étudier et élaborer ce nouveau programme. Il a précisé qu'il ne s'agit pas d'un programme mixte, expliquant qu'au moment où un comité spécial est chargé d'étudier la question des priorités, il ne croyait pas sage d'adopter cette formule.

M. Pearson a aussi dit qu'Ottawa est désireux de "collaborer avec les provinces pour rendre l'assurance-santé financièrement possible pour tous les Canadiens". Il a signalé qu'on ne peut imaginer que lorsque ces nouveaux services seront établis, les gouvernements du pays en absorberont les frais simplement en augmentant leurs déficits. La nouvelle répartition des frais se fera inévitablement sous forme de taxes supplémentaires et ce sera l'un des plus importants points que les gouvernements devront discuter. M. Pearson n'a pas dit si c'est son intention d'abandonner lui-même une partie de ses pouvoirs fis-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Pour les mères nécessiteuses, les aveugles et les invalides

Des soins médicaux gratuits à compter de juillet prochain

(Par Normand GIRARD)

OTTAWA (De notre envoyé) — Selon un accord de principe intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, au cours de la première séance de la conférence fédérale-provinciale qui se tient ici, les mères nécessiteuses, les aveugles et les invalides de la province de Québec seront assurés de bénéficier de soins médicaux gratuits à compter du 1er juillet 1966.

La nouvelle a été annoncée par le premier ministre Jean Lesage, hier soir, au cours d'une conférence de presse improvisée accordée aux journalistes dans un corridor, à quelques pas de la salle où a lieu la conférence.

M. Lesage a précisé qu'il s'agissait-là d'une extension des services de l'assistance chômage et de l'assistance publique, qui se résalisera dans le cadre du projet fédéral d'assurance-maladie, et pour l'addition desquels le Québec recevra une compensation fiscale du fédéral.

""Nous n'avons pas d'objections, a expliqué M. Lesage, étant donné que mous sommes déjà en dehors de ces programmes à frais partagés et que nous sommes actuellement dans la période de transition".

"Si l'on ajoute les services médicaux en allant jusqu'aux recommandations du rapport Hall, dit-il, le tout fera partie du programme unique d'assistance sociale que nous avons l'intention d'établir."

EQUIVALENCE FISCALE

Le premier ministre du Québec a signalé que le gouvernement d'Ottawa est consentant à ce que l'expansion de l'assistance publique s'applique à partir du 1er juillet 1966. Cela conviendrait au Québec à condition que

(Suite à la page 2, 3e col.)

Photos et autres informations, en pages 12 et 20

Les droits miniers sous-marins

Opinions divergentes

OTTAWA (De notre envoyé) — Les vues du Québec et du gouvernement fédéral diffèrent totalement en ce qui concerne les droits sur les richesses sous-marines, selon les déclarations faites à ce sujet, hier, par les premiers ministres Pearson et Lesage.

Le premier a soutenu qu'il appartient à la Cour suprême de décider où s'arrêtent les frontières des provinces pour ce qui est du sous-sol sous les eaux territoriales qui s'étendent au-delà des lignes de base.

Les frontières des provinces suivent-elles le rivage ? Ou se continuent-elles plus loin au large ? Et le cas échéant, jusqu'à quel point ? Il s'agit de savoir, selon M. Pearson, si le droit de propriété du sous-sol sous les eaux territoriales, reconnu aux pays en vertu du droit international, est assigné au Canada en tant qu'Etat ou aux provinces qui bordent les étendues d'eau en question.

Quant au premier ministre du Québec, s'appuyant sur le fait que, en vertu de la Constitution, toutes les richesses naturelles d'une province, que ce soit sur terre, sous terre, sous la mer ou dans les airs, sont sa propriété, il estime qu'il ne s'agit plus d'un litige d'ordre juridique, mais d'une question d'otrdre politique devant être réglée entre les provinces concernées.

M. Lesage prétend que le gouvernement fédéral veut faire "un coup de force", que sa façon de procéder est "injustifiable", "inacceptable" et risque de saper la confiance que l'on pouvait avoir dans les conférences des premiers ministres puisque toutes les provinces intéressées se sont fermement opposées, l'an dernier, à ce que la Cour suprême du Canada soit saisie du litige.

En cela, M. Lesage a reçu, hier, un appui sans réserve de son collègue de la Colombie-Britannique, M. W.C. Bennett, et le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a abondé dans le même sens en ce qui touche les droits sur les richesses sous-marines de la Baie James de la baie d'Hudson. Celui-ci soutient qu'il y aurait lieu de procéder à une nouvelle délimitation du territoire entre les provinces concernées.

CONVENTION DE GENEVE

Dans son allocution d'ouverture, le premier ministre du Canada a rappelé que la Convention de Genève, en 1958, a reconnu au Canada le droit d'exploiter les ressources du plateau continental et au-delà, bien que, en vertu du droit international, il ne soit pas propriétaire du lit de la mer.

Le plateau continental lui-même s'étend sur des centaines de milles dans l'océan Atlantique et sur une grande distance dans l'océan Pacifique. Les droits extra-territoriaux d'exploitation sont-ils assignés au gouvernement fédéral ou sont-ils assignés

(Suite à la page 2, 3e col.)

Sur une colonne

ESPIONNAGE AMERICAIN

PARIS, (A.F.P.) — M. Charles Lucet, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, a reçu hier M. Robert McBride, ministre conseiller à l'ambassade des Etats - Unis, pour lui transmettre une protestation verbale à la suite du survol de la zone interdite de Pierrelatte. M. Lucet a fourni à son interlocuteur les preuves de l'infraction commise par l'avion de reconnaissance américain.

L'avion américain "RF-101" avait pris 175 photos centrées sur les installations nucléaires de Pierrelatte. Les photos furent prises à une altitude de 2,000 pieds.

SOLUTION AU VIETNAM: NEGOCIATION

LONDRES, (U.P.I.-A.F.P.) — Le premier ministre Harold Wilson a déclaré hier que le gouvernement travailliste de Grande - Bretagne "reconnait davantage" que le problème vietnamien ne peut être résolu par des moyens militaires.

S'adressant à la Chambre des Communes à l'ouverture d'un débat de deux jours sur la politique étrangère, M. Wilson déclarait: "Une seule condition pourrait permettre une solution militaire au Vietnam, une mesure qui suivrait une escalade rapide, une guerre mondiale, par exemple".

Demeurant manifestement très "pro - américain" dans toute la partie de son discours consacré à la guerre du Vietnom. M. Wilson a répété à plusieurs reprises: "Les ennemis de la négociation sont les ennemis de la paix".

MALRAUX EN EXTREME-ORIENT

PARIS, (A.F.P.) — M. André Malraux, ministre d'Etat, qui est en voyage en Extrême - Orient passera quelques jours en Chine, ce qui lui donnera l'occasion de rencontrer des dirigeants chinois, annonce - t - on dans les milieux autorisés.

On sait que Malraux a gagné Pékin. Malgré son caractère "strictement privé" annoncé officiellement par l'ambassade de France à Pékin, la visite en Chine populaire que M. Malraux entreprend suscite un indéniable intérêt chez les observateurs politiques, d'autant que l'on croit savoir que le ministre mettrait à profit ce séjour pour s'entretenir avec les dirigeants chinois de questions touchant aux rapports franco - chinois et aux problèmes du Sud - Est asiatique.

PAPANDREOU OVATIONNE

ATHENES, Grèce, (U.P.I.) — Le premier ministre destitué de la Grèce, M. Papandréou, est venu à Athènes hier où il fut acclamé en héros par quelque 200,000 partisans auxquels il a demandé: "Qui gouverne ce pays, le roi, ou le peuple?"

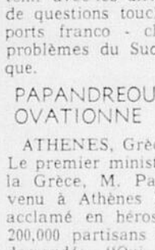
M. Papandréou, qui fut forcé de démissionner la semaine dernière à la demande du jeune roi Constantin a déclaré à la foule délirante qu'un "nouveau combat, sans réconciliation, commence en Grèce et nous sommes assurés du succès."

CONGRES DU PARTI COMMUNISTE

BUCAREST, (A.F.P.) — M. Nicolaie Ceaucescu, premier sécrétaire du parti communiste roumain, a réaffirmé hier dans son rapport devant le 9e congrès du parti communiste l'attitude traditionnelle de non-ingérence de la Roumanie en politique étrangère, tant sur le plan des rapports au sein du mouvement international ouvrier que sur celui de l'actualité internationale, au Vietnam et à Saint - Domingue notamment.

MORT DE S. RHEE

HONOLULU (UPI) — Syngman Rhee, qui fut président de la République de Corée jusqu'à



1960, soit pour la durée de quatre mandats, est mort hier à l'hôpital de Maunalani, à proximité d'Honolulu. Rhee s'était retiré à Honolulu en 1960, après que des émeutes d'étudiants eurent mené à sa destitution comme président de son pays. Rhee n'a pu vivre assez longtemps pour voir son rêve de réunification de la Corée se réaliser. A son chevet, peu après six heures, se trouvaient sa femme Francesca, née en Australie et son fils adoptif Soo, âgé de 33 ans.

(Télephoto P.A.)

Faits nouveaux dans l'affaire Rivard, en page 19



LE PREMIER MINISTRE LE PLUS EN DEMANDE — M. Jean Lesage a été littéralement assailli par les journalistes lorsqu'il est arrivé hier matin à la salle ou s'ouvrait la conférence fédérale-provinciale. Le premier ministre du Québec était, parmi ses collègues, celui que les journalistes recherchaient le plus. Cette conférence d'Ottawa se poursuivra toute la semaine pour se terminer vendredi. (Téléphoto P.C.)

Editorial

La conférence d'Ottawa

La conférence fédérale - provinciale qui se tient à Ottawa a permis au premier ministre Pearson de formuler à propos de l'assurance - santé des propositions qui témoignent d'un retour de la sécurité sociale à la responsabilité des provinces. Il s'agit là d'une initiative symptomatique de l'orientation présente du fédéralisme canadien. D'autre part, le premier ministre Lesage a émis sur la mobilité de la main - d'oeuvre au Canada des opinions qui sont de nature à retarder une mesure visant à atténuer les effets du chômage technologique au pays.

Au sujet de l'assurance - santé, la proposition de M. Pearson va dans la tendance opposée de celle qui s'est fait sentir depuis l'entre-deux guerres dans le domaine de la sécurité sociale au pays. Du fait de la Constitution, la sécurité sociale est de la juridiction provinciale. Selon les propositions de M. Pearson, des services provinciaux d'assurance - santé seraient créés, les provinces s'engageant à maintenir des normes uniformes à travers le pays.

Le financement d'un tel programme serait coûteux. Un comité des ministres de la Santé provinciaux et fédéral devrait être constitué afin d'étudier la coordination et la transférabilité du programme. Il faudrait également s'entendre sur le financement, point important. Cela impliquerait vraisemblablement de nouvelles taxes et des rajustements fiscaux en faveur des provinces.

Dès la première journée de l'ouverture de la conférence, le premier ministre Lesage a fait connaître ses vues sur la question de la politique nationale de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Le travail représente au Canada une juridiction concurrente des provinces et du fédéral. Il est normal que les deux ordres de gouvernement s'en soucient. La déclaration de M. Lesage indique sa réticence à s'engager dans une voie suggérée par le premier rapport du Conseil économique du Canada.

M. Lesage prétend que cette mesure pourrait contrecarrer les efforts de décentralisation industrielle du Québec. Mais, on ne voit pas pourquoi le programme fédéral-provincial ne pourrait pas tenir compte de cet objectif. Quant à prétendre que ce programme attirerait la main-d'oeuvre spécialisée du Québec en dehors de la province, cette assertion n'entre-t-elle pas indirectement en contradiction avec l'affirmation récente de M. Lesage à propos du rythme de croissance plus élevé dans le Québec que dans les autres provinces ?

Le Québec possède par ailleurs au sujet de la mobilité de la main-d'oeuvre un argument en faveur des facilités d'enseignement en français qui devraient exister dans les autres provinces. Le premier ministre du Québec serait bien avisé d'en profiter pour poser que notre province entend collaborer à la politique nationale de la main-d'oeuvre, mais que cela ne fait que rendre plus urgentes des réformes en vue de l'école française à tous les niveaux hors du Québec. On ne voit pas pourquoi le Québec ferait preuve d'un "provincialisme" trop accentué au sujet d'une mesure rendue nécessaire à travers le pays par le développement technologique.

Le deuxième pont de Québec

Appels d'offres retardés

Par Antoine LADOUCEUR

Les appels d'offres pour la construction de la sous-structure du deuxième pont de Québec ont été retardés de trois mois et reportés à septembre par suite de retards encourus dans les travaux de préparation et de sondage dans le lit du fleuve.

Cependant, comme le laissait entendre, hier, un porte - parole autorisé du ministère des Travaux publics, ces retards sont considérés comme normaux dans la réalisation d'un "ouvrage aussi gigantesque" que ce pont suspendu.

Le programme de travaux préparés au tout début, soit il y a un peu plus de 14 mois, indiquait que le pont serait ouvert à la circulation à la fin de 1967. Aujourd'hui, même les ingénieurs les plus optimistes n'osent plus mentionner "1967" mais font allusion le plus souvent à . . ."dant le courant de 1968".

Comme dans toutes les structures d'ailleurs et, plus particulièrement dans les ponts, c'est au cours du travail d'études et de réalisation des fondations que peuvent surgir les difficultés, causes de retards, malgré l'avancement de la science de la mécanique des sols.

A ce propos, un porte - parole du gouvernement a déjà signalé que pour la réalisation de ponts suspendus à travers le monde, les études duraient plusieurs années. Dans la réalisation du pont de Tancardville, en France, l'étude des fondations a duré deux ans.

A Québec, on étudie la question depuis 14 mois. "Devant ces considérations, a voulu expliquer notre source d'informations, nous ne pouvons dire décemment que l'étude du projet

(Suite à la page 2, 6e col.)

Les facteurs

Menace de grève

OTTAWA (PC) — Les représentants de 19,500 employés de la poste canadienne se réuniront ici, aujourd'hui, pour décider si le courrier continuera à être distribué normalement, lentement ou pas du tout.

Le bureau de direction de la Fraternité des postiers siègera à huis clos et décidera de la conduite à tenir en raison de la décision du gouvernement, annoncée vendredi, de ne relever le traitement des postiers que de $300 à $360, et non de $660 comme le réclamaient les employés des postes.

Les présidents de l'Association canadienne des postiers, de l'Association fédérale des facteurs et de la Fédération canadienne des commis de fourgons postaux, trois organismes formant la fraternité, délibéreront pendant que leurs sections se prononceront en faveur de la grève et revendiqueront une prise de position.

M. Joseph Belland, président de la fraternité et secrétaire-trésorier des commis de fourgons postaux, a déclaré: "Il nous faudra examiner toute la situation au pays. Cela peut prendre deux jours."

CONDITION

Une grève présentement serait inconstitutionnelle attendu qu'il faut préalablement tenir des référendums nationaux, mais si certaines branches du service prennent une décision en ce sens "il n'existe aucun moyen de les en empêcher".

"Si nous constatons que l'opinion générale est favorable à la grève d'un bout à l'autre du pays, s'ils veulent tous quitter le travail, il nous faudra prendre une décision à la lumière de ce sentiment."

La situation est "plus grave" que toute grève perlée ou totale que l'on menaça de déclarer dans le passé.

"La situation couve depuis plus d'un an. On a l'impression

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Les facteurs : Menace de . . .

(Suite de la première page)

que les discussions concernant les salaires ont été unilatérales."

Un porte-parole du ministère des Postes déclare que le ministère n'y peut rien sauf surveiller la situation telle qu'elle éclatera.

"En cas de grève nous tenterons, dit-il, d'assurer un service postal dans la mesure de notre capacité avec l'aide de ceux qui se présenteront au travail.

40,000 EMPLOYES

"Tout semble dépendre de la réunion de la fraternité."

Le nombre des employés du ministère des Postes est de 40,000. Vingt-deux mille d'entre eux font le tri ou la distribution des lettres. Environ 19,500 de ces derniers sont membres d'organisations postales.

Les succursales de Vancouver et de Victoria sont prêtes à faire la grève. Cependant un porte-parole de ces sections informe qu'un comité de régie et une petite équipe resteront au travail afin de faire en sorte que les chèques des vieillards et des veuves parviennent à destination. On ne touchera pas au courrier régulier.

A Calgary, M. Bill Givennus, vice-président régional pour l'Association des postiers, a déclaré que les grèves dans les grandes villes devaient avoir la sanction de la fraternité.

M. William Kay, secrétaire de la succursale de Vancouver de l'association, prédit que la grève sera longue et qu'elle durera jusqu'à ce qu'un accord ait été négocié. Les membres de l'association habitant Edmonton ainsi que les commis des fourgons postaux ont voté, dimanche, en faveur de dresser un programme de comportement consistant à suivre à la lettre tous les règlements, ce qui ralentira le courrier.

DECIDE

Les facteurs de Montréal ont voté la semaine dernière de faire la grève si on ne relevait pas leur salaire et la section des commis votera aujourd'hui au sujet de la grève.

Les facteurs et les trieurs de courrier de Toronto attendront la tenue de la réunion de la fraternité avant d'agir. La branche de Kingston de l'Association postale a pris la même décision. Les trieurs de courrier se réuniront dimanche prochain pour décider de la conduite à suivre.

Les trois syndicats postiers sont affiliés au Congrès du travail du Canada. D'autres organismes ouvriers nationaux ont déjà assuré les postiers de leur solidarité. C'est le cas des menuisiers et des camionneurs de Vancouver.

Les augmentations de salaires accordées par le gouvernement ont porté la rémunération annuelle des facteurs de $4,380 à $4,680 et celle des commis, de $4,680 à $5,040.

On s'attend à ce que la fraternité sollicite une autre entrevue avec les représentants du gouvernement avant de déclarer la grève. Cependant le ministre du Revenu, M. Henson, auquel on demanda, la semaine dernière, si le gouvernement songerait à accorder de nouvelles augmentations de salaires devant la menace d'une grève, a répondu: "Non, je ne le crois pas."

Il n'est aucune loi qui interdise une grève des postiers ou des fonctionnaires mais ces employés ne bénéficient pas de la protection que les lois ouvrières accordent aux syndicats non gouvernementaux.

L'assurance médicale . . .

(Suite de la première page)

caux actuels pour aider les provinces à démarrer dans ce nouveau secteur.

Quant au financement par les provinces, il pourra varier: on sait par exemple que l'Ontario finance son assurance-hospitalisation au moyen de primes, tandis que le Québec a recours à la taxation. Incidemment, Ottawa préférerait la formule québécoise, parce qu'avec des primes, il est plus difficile d'avoir un programme "universel" (quand les primes ne sont pas payées).

La question des rajustements fiscaux nécessaires pour entreprendre ce programme sera également soumise au comité fédéral-provincial des structures fiscales.

Le temps

TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres :

	Min.	Max.
Dawson	49	67
Vancouver	47	65
Victoria	50	60
Regina	61	79
Winnipeg	60	72
Toronto	50	69
Ottawa	51	65
Montréal	57	69
Québec	54	69
Fredericton	59	76
St.-Jean, N.-B.	56	70
Moncton	57	77
Halifax	52	75
Charlottetown	58	68
Sydney	56	66
Yarmouth	58	69
St-Jean, T.-N.	54	66
Boston	62	79
New York	68	82
Miami	74	87
New Orleans	74	92
Tucson	74	96
Los Angeles	60	72

PRONOSTICS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo, selon l'observatoire fédéral de Dorval.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de la Mauricie: ensoleillé, avec quelques nuages l'après-midi et possibilité d'averses à la fin de l'après-midi. Vent de l'ouest de 15 milles. Demain, ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Montréal et à Ottawa, 50 et 75; à Québec, 50 et 70; à Ste-Agathe et à Sherbrooke 45 et 70; à La Tuque, 45 et 65.

Régions du Lac-St-Jean et de Baie - Comeau, généralement nuageux, avec quelques périodes de soleil, à Baie-Comeau, généralement nuageux, avec quelques périodes de soleil et quelques averses isolées cet après-midi. Frais. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Chicoutimi, 45 et 65; à Baie-Comeau, 45 et 60.

Région de Rimouski, généralement nuageux, avec quelques averses. Vent du nord-ouest de 15 à 20 milles. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Rivière-du-Loup, 45 et 65; à Mont-Joli, 45 et 60.

Régions de Gaspé et de Sept-Iles, nuageux, avec quelques averses. Frais. Demain, généralement ensoleillé et frais. Minimums et maximums à Gaspé et à Sept-Iles, 50 et 60.

Les marées

Basse 6 h 23 a.m.
Haute 11 h 19 a.m.
Basse 6 h 53 p.m.
Haute 11 h 54 p.m.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
4.09	7.33	15.24

Les droits miniers sous-marins . . .

(Suite de la première page)

aux provinces se demande M. Pearson ?

"A cause des vues fort divergentes sur ces questions, a dit M. Pearson, il semble évident que le gouvernement fédéral devra régler la question juridique de propriété et de droit avant de pouvoir aborder de façon intelligente la question d'une entente, pour ce qui est de l'exploitation, entente qui serait juste et équitable pour tous les intéressés."

LA DECISION SERA ACCEPTEE

Le premier ministre du Canada a donné l'assurance que la décision de la Cour suprême à cet égard sera acceptée sans restriction, quelle qu'elle soit et "nous y donnerons suite aussitôt que possible et aussi efficacement que possible."

M. Pearson a précisé que tout l'argent perçu des détenteurs de permis du gouvernement fédéral dans toute région, qui, selon la décision de la Cour suprême, ne relèverait pas de la compétence du gouvernement fédéral, sera remboursé à ceux qui y ont droit, c'est-à-dire aux provinces.

Le premier ministre a dit espérer que les gouvernements provinciaux reconnaîtront que le gouvernement fédéral se doit de protéger les droits et la propriété du domaine fédéral. D'après l'avis que les gouvernements fédéraux successifs ont reçu des conseillers juridiques de la Couronne, les mines en bordures des côtes ne tombent pas dans les limites des provinces mais appartiennent au Canada entier.

"Advenant, a dit M. Pearson, que la Cour suprême décide que les droits miniers en bordure des côtes appartiennent au gouvernement fédéral, des arrangements équitables pourront alors être conclus avec les provinces côtières."

Le premier ministre a signalé que d'autres pays ont affronté la même difficulté et ont trouvé des solutions qui semblent équitables pour les deux paliers de gouvernement. Aux Etats-Unis, une fois que la situation juridique eut été définie par la Cour suprême, un arrangement a été conclu entre le gouvernement fédéral et les Etats intéressés.

M. Pearson a ajouté que le gouvernement fédéral est disposé à étudier toute proposition qui serait raisonnable dans les circonstances mais il soutient qu'il est déraisonnable de s'attendre à ce que le gouvernement du Canada ne devrait pas avoir recours aux moyens constitutionnels pour clarifier les aspects juridiques de la question.

LE GEL DES PERMIS

Après cette première réponse au premier ministre du Québec, le chef du gouvernement central a exprimé l'avis qu'il ne croyait pas qu'il serait souhaitable pour les intérêts du pays et des provinces de suspendre l'émission de permis, comme l'a proposé M. Lesage, tant que la question n'aura pas été réglée par les provinces entre elles.

M. Pearson a fait remarquer à ce sujet que l'exploration des gisements de pétrole est une industrie d'envergure mondiale très mobile et qu'on pouvait s'attendre à ce qu'à l'instar des régions de la mer du Nord et de la Nigeria, des fonds considérables soient engagés dès l'annonce d'un premier succès dans ce nouveau domaine.

"Il y va de l'intérêt du Canada, a dit M. Pearson, de faire l'impossible pour encourager l'exploration continue des ressources en bordure de ses côtes, quelles que soient les décisions de la Cour dans les cas qui lui sont soumis."

PROPOSITION

M. Pearson a déclaré que la question a été étudiée attentivement par son gouvernement et il a invité les provinces intéressées à aider le gouvernement fédéral à trouver un modus operandi dans l'intervalle. "Il me semble, dit-il, que les gouvernements devraient concerter leur action en vue de permettre aux sociétés d'obtenir des permis des deux gouvernements concernés, celui d'Ottawa et celui de la province intéressée, sans préjuger des prétentions de l'un et de l'autre."

On sait qu'à la suite de la décision du gouvernement fédéral d'accorder un permis de prospection à la compagnie Canadian Petroleum limited, dans les eaux du golfe Saint-Laurent, le gouvernement du Québec "s'est trouvé indigné et a illico accordé un permis permettant à l'Hydro-Québec de procéder à des travaux identiques non seulement dans le golfe Saint-Laurent, mais partout dans le fleuve Saint-Laurent."

M. Pearson a affirmé que la formule du double permis lui paraissait "sensée et pratique" il a ajouté que jusqu'ici l'on n'a soumis qu'un seul cas à la Cour suprême, celui qui a trait à la côte du Pacifique, mais que son gouvernement désire collaborer vivement avec les provinces en vue de soumettre à la Cour suprême, le plus tôt possible, les cas concernant les autres régions.

Enfin, M. Pearson a dit espérer que l'on saura voir dans ces renvois à la Cour suprême non pas des litiges entre adversaires mais plutôt des efforts loyaux visant à définir les droits de chacun.

Le deuxième pont de . . .

(Suite de la première page)

de nouveau pont soit en retard."

NATURE DES RETARDS DANS LES TRAVAUX DE SONDAGE

Les difficultés rencontrées dans les travaux de sondage de même que de nouvelles exigences des ingénieurs chargés d'établir les données telles que la nature du sol sous - marin, la vitesse du courant, la masse d'eau, sont responsables en grande partie du nouveau délai accordé pour les appels d'offres.

Lorsque ce stade des travaux préliminaires aura été accompli il faudra alors compter sur une période d'un an pour la construction de la sous - structure: les piliers, culées et blocs d'ancrage.

Les culées sont les assises proprement dites où s'appuieront les deux tours du pont, qui auront une hauteur de 359 pieds. Les blocs d'ancrage auxquels seront attachés les cables du pont suspendu seront distancés de 3,412 pieds. Ils constituent des massifs de béton de 140 pieds de long par 138 pieds de large, mesurant 100 pieds de haut et pesant chacun 90,000 tonnes.

Rappelons que le tablier du pont de $35,000,000 sera formé d'un grillage métallique rempli de béton et analogue à celui du pont de l'île d'Orléans qui a donné un excellent service depuis sa construction en 1931. Ce plancher sera recouvert d'une couche d'asphalte imperméabilisée.

Pour faciliter les travaux d'entretien, chacune des tours du pont sera pourvue d'un élévateur et l'inspection pourra se faire au moyen d'un échafaudage métallique roulant, actionné par l'électricité.

Capitale politique éloignée de Paris

PARIS (Reuter) — Un groupe de Français est formé depuis quelque temps dans le but de persuader le gouvernement français d'établir une nouvelle capitale politique et administrative éloignée de Paris.

Le groupement, qui comprend plusieurs anciens officiers de l'armée, des hommes d'affaires et des conseillers municipaux de Paris, maintient que la Ville Lumière est présentement congestionnée à cause de sa population toujours grandissante. De plus, elle serait visiblement trop exposée à une attaque nucléaire.

Le Comité pour la création d'une nouvelle capitale suggère un endroit dans le Massif central, région montagneuse au centre de la France qui constitue une espèce de forteresse naturelle.

Un communiqué déclare en outre que Paris pourrait alors jouer son plein rôle, "qui est celui d'être une capitale mondiale de la beauté, des arts et de la culture, où se rendront les touristes qui ne seront plus des charges mais des acquisitions."

ANNONCE

VERRUES

Les verrues et autres croissances fongueuses défigurant les mains, le visage et les pieds disparaissent à tout jamais en 3 à 5 semaines en employant Deighton's Wart Remover. Ce n'est pas un acide, mais une formule faite avec des herbes, n'affectant aucun épiderme sain. Maintenant disponible chez tous les pharmaciens.

Pour les mères nécessiteuses, . . .

(Suite de la première page)

le tout s'intègre à l'assurance-médicale plus tard.

A partir de la mise en vigueur d'un tel régime d'assurance-maladie, soit à compter du premier juillet 1967, le gouvernement fédéral verserait tant par tête, y compris l'équivalence fiscale.

M. Lesage a précisé qu'il était bien entendu dans le projet qu'on avait discuté au cours de l'après-midi, que tous les détails relatifs à l'assurance-maladie, tels: le mode de financement d'un plan d'ensemble, le coût de cette assurance, le choix du médecin, et le reste, sont laissés aux provinces.

"Il n'y aura, dit-il aucun contrat entre les provinces ni aucune forme de contrôle fédéral sur l'administration de ce programme."

Le premier ministre du Québec a soumis que les quatre critères énumérés par le premier ministre Pearson au sujet d'un tel plan, soit qu'il devra englober tous les services, y compris les soins dentaires et les médicaments, qu'il soit universel, qu'il soit administré par les provinces et qu'il assure le transfert d'une province à une autre, ne sont que des définitions élémentaires, des principes de base.

Il a ensuite rappelé que le Québec a formé un comité de recherches chargé de rassembler toutes les informations qui permettront à un comité commun de l'assemblée législative et du Conseil Législatif, qui sera constitué au cours de la prochaine session, d'étudier toute cette question et de faire rapport.

DEMAIN ?

Interrogé sur la marche des travaux inscrits à l'ordre du jour de la conférence, M. Lesage a répondu: "Aujourd'hui ça bien été. Il est vrai que les sujets que nous avons étudiés ne sont pas ceux qui étaient contentieux pour le Québec. Cela ne veut pas dire que ça ira comme cela toute la semaine, que nous nous entendrons toujours aussi bien. Tous les jours ne se ressemblent pas", fit-il remarquer.

Quant au projet d'assurance-maladie, il a déclaré à l'issue de la séance que les discussions étaient bien engagées et qu'il attendait de connaître plus de détails avant d'émettre une opinion, mais il a confié qu'il n'était pas désappointé.

Enfin, M. Lesage a déclaré que les discussions qui reprendront à dix heures ce matin porteront à nouveau sur l'assurance-maladie puisque la question n'a pas été vidée.

"Il s'agit de savoir, tout ce que nous en sommes, comment nous ferons pour avoir les médecins et les infirmières en nombre suffisant pour réaliser ce programme, ce qui est une question très importante".

M. Pierre Saucier quitte la revue "Maintenant"

MONTREAL (PC) — Un des membres de la première heure de l'équipe de rédaction de la revue dominicaine "Maintenant" vient d'envoyer sa lettre de démission au supérieur provincial de l'ordre, pour protester contre la "destitution" du Père Henri-M. Bradet.

Adressée au T.R.P. Thomas-M. Rondeau et datée du 16 juillet, la lettre est signée par M. Pierre Saucier, qui se dit "solidaire de l'orientation que le père Bradet avait su imprimer" à "Maintenant" avec l'appui "le plus généreux et le plus compréhensif" que le père Rondeau avait toujours accordé à la revue.

Noyade de plus de 200 pêcheurs chinois

MACAO (AFP)—Plus de 200 pêcheurs chinois se sont noyés le 15 juillet, dans la tempête qui a suivi le passage du typhon "Freda" et qui a provoqué le naufrage d'une quarantaine de jonques, près de Macao.

Un marchand de poissons de Macao a déclaré qu'une jonque qui le fournissait avait coulé et qu'un seul des 17 marins qui étaient à bord avait été sauvé.

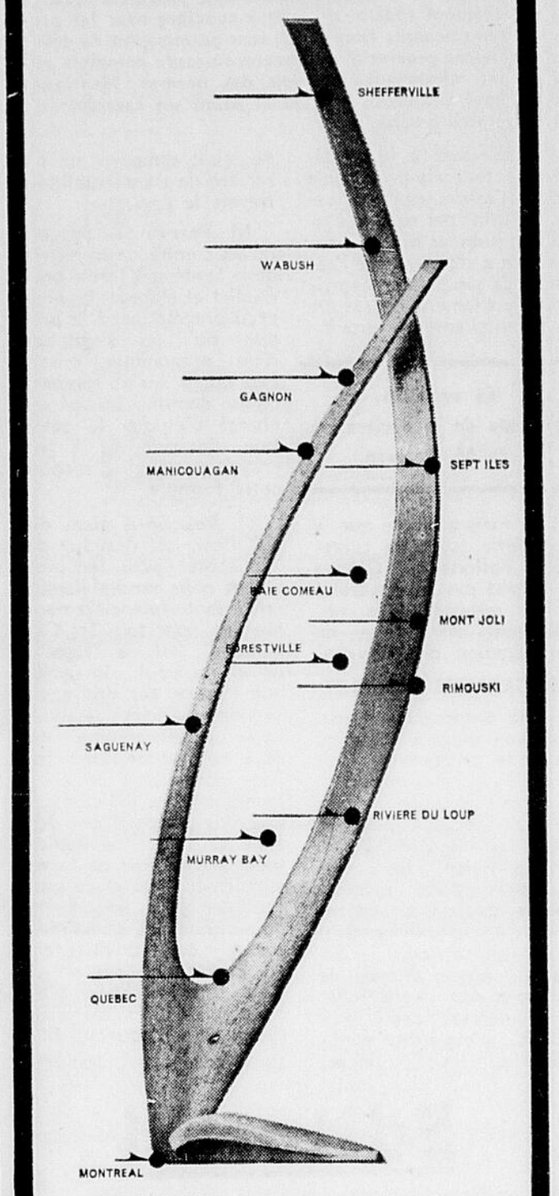
Ouverture officielle du tunnel du Mont Blanc

CHAMONIX (AFP)—Le tunnel du Mont Blanc a été ouvert officiellement à la circulation hier matin à 6 heures.

Une heure après l'ouverture, près de 100 voitures avaient déjà franchi le tunnel dans le sens France-Italie.

La circulation dans le tunnel s'est effectuée très normalement sans le moindre incident, grâce aux diverses signalisations qui fonctionnent parfaitement. Des radars déclenchent des signaux clignotants dès que les automobilistes vont trop vite ou trop lentement ou bien lorsqu'ils ne respectent pas entre eux l'espacement obligatoire de 300 pieds.

QUEBECAIR
DESTINATION: EXCELLENCE

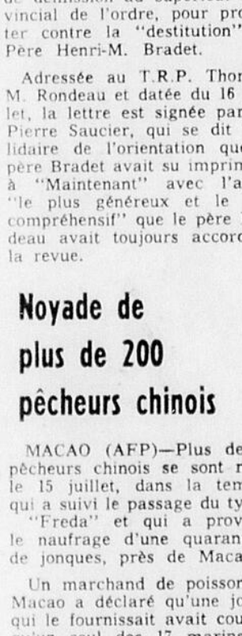


SOUPLESSE... De toutes les qualités d'une ligne aérienne, la souplesse est sans doute une des plus importantes. Cette habileté à s'adapter aux conditions et aux besoins changeants d'un réseau avec rapidité et équilibre se retrouve à un degré très élevé chez Quebecair. Conséquence d'un dynamisme bien dirigé et d'une administration efficacement structurée, cette souplesse se traduit par un service impeccable.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU LE BUREAU LOCAL DE QUEBECAIR



LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE



1925 40 1965

VENTE
PORTES
D'ALUMINIUM
Nouveau modèle supérieur 1965
Prix ordinaire $79.50
$49.50
MODELE 100 COMPLET
Avec panneaux de verre et moustiquaire, chaîne antivent de sûreté, ferme-porte pneumatique, poignée ronde de porte avec serrure et gond d'acier inoxydable
Grilles, fente à lettres et installation facultative.
GRATIS: avec chaque porte vous obtenez ce beau chambranle solide fait de longeons d'aluminium en "Z". Valeur $15.00.
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR Tél.: 522-5763
419 ST-ANSELME — QUEBEC

épargnez plus
plus
plus



plus facilement
grâce au service d'épargne automatique
de la Banque de Commerce

Vous n'avez qu'à nous indiquer combien vous désirez mettre de côté chaque mois. Nous transférons alors ce montant, sans frais, de votre compte de chèques à votre compte d'épargne. Des milliers de nos clients ont découvert que cette méthode les aide à économiser.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1300 succursales à votre service

Près de 150,000 électeurs sur les listes municipales

Par Lucien Bouchard

Pendant que les aspirants candidats fourbissent leurs armes pour les prochaines élections municipales de Québec, qui s'en viennent à grands pas, au greffe de la ville on s'attaque à la tâche fastidieuse de la préparation des listes électorales qui représente un travail énorme cette année, en comparaison des élections précédentes, si l'on considère les changements apportés à la Loi des cités et villes et à la charte de la ville de Québec.

On s'attend que le nombre de votants inscrits aux listes électorales cette année sera le triple de ce qu'il était en 1962. De 42,000 votants, on passera à près de 150,000. Cette augmentation provient du fait qu'aux prochaines élections municipales, trois nouvelles catégories de citoyens seront pour la première fois invités à voter: les jeunes de 18 ans et plus; les membres des communautés religieuses; les membres des corporations, les locataires et propriétaires qui n'ont pas leur domicile à Québec.

Au greffe de la ville de Québec, on croit que le nombre de votants de moins de 21 ans sera d'à peu près 8,000. Les statistiques compilées par le service de Santé de Québec selon un rapport daté du 4 mars, donnent une idée du nombre probable d'électeurs de la ville de Québec: 74,485 citoyens de 20 à 49 ans; 24,463 de 50 à 64 ans; 12,858 de 65 ans et plus et 16,099 de 15 à 19 ans.

A l'hôtel de ville, on ne possède encore aucun chiffre sur la population religieuse de Québec, mais on croit que le recensement qui sera fait dans les communautés par les énumérateurs viendront grossir les listes de plusieurs milliers de nouveaux votants. Pour donner une idée seulement de ce que le droit de vote accordé aux religieux et aux religieuses peut représenter, le premier assistant-greffier, M. Maurice Hawey, a mentionné qu'au seul couvent Saint-Charles de Limoilou, il y a 88 religieuses.

Pour faire le recensement des électeurs à domicile comme pour les élections provinciales, la ville aura recours aux services de 1,500 énumérateurs qui seront désignés d'ici le 20 juillet. Ces énumérateurs seront choisis parmis les personnes qui ont offert leurs services directement au bureau du greffier ou dans la liste des candidats que des échevins ont soumis. L'énumération se fera entre le 2 et le 14 août et la préparation des listes du 18 au 20 du même mois. La revision des listes aura lieu le 10 septembre, soit deux mois avant les élections, selon les dispositions du dernier bill de Québec, alors que pour les élections provinciales, elle se fait un mois avant la tenue du scrutin.

Un autre changement qui vient cette année compliquer la tâche du personnel chargé de la préparation des listes électorales, c'est le partage du territoire en trois districts électoraux alors qu'autrefois, les districts électoraux correspondaient aux délimitations des quartiers de la ville.

Il y aura cette année, entre 700 et 800 bureaux de votation. Près de 10,000 personnes travailleront dans les bureaux de votation le jour de la votation, mais ce nombre pourrait augmenter avec le nombre de candidats, s'il y avait plus de deux condidats par siège.

Au lendemain des élections, il y aura des déceptions et des triomphes, mais des milliers de personnes indépendamment des résultats, auront joué gagnant: celles à qui les élections municipales auront procuré un emploi temporaire rémunérateur.



VIEUX HANGAR INCENDIE — Une vieille construction aux murs de tôle ondulée et à charpente claire, sise en retrait de la rue Industrielle, à Limoilou, a été ravagée par les flammes, en fin d'après-midi, hier. Le feu a fait rage dans la partie arrière de ce bâtiment d'un étage, qui a déjà servi de moulin à scie et de menuiserie. On ne connait pas la cause de cet incendie. Des enfants ou des intrus ont pu y mettre le feu par mégarde. Cette bâtisse était souvent un lieu de rendez-vous. Les pompiers des postes 10, 11 et 14, dirigés par le chef de district J. L'Heureux et le capitaine L. Marois ont utilisé deux jets dans la lutte contre le feu.

Maire et échevins au lac Saint-Charles

Danger de pollution grandissant, à l'aqueduc

par Lucien Bouchard

Le maire Wilfrid Hamel, une dizaine d'échevins accompagnés du Dr Jacques Roussel, directeur du service de Santé de Québec, du Dr Dominique Gauvin, responsable du laboratoire du même service, de l'ingénieur Jean - Paul Bourret, du service d'aqueduc, et de M. Louis - Philippe Deslauriers, surintendant aux eaux et à la chloration, ont visité hier après-midi les bassins naturels et les cours d'eau qui alimentent l'acqueduc municipal.

Ils sont revenus de cette visite, qui s'est terminée à la maison d'été de l'échevin Jos. Matte, au lac Saint - Charles, à demi rassurés par ce qu'ils avaient vus mais aussi convaincus, selon l'échevin Isidore Deschênes, qu'il devient impérieux de réclamer des autorités provinciales les pouvoirs nécessaires pour faire respecter les règlements d'hygiène afin d'assurer une protection efficace de ces réservoirs contre les dangers grandissants de polution.

Tout le monde reconnait que l'eau qui sort des robinets dans la ville de Québec n'est plus très limpide, qu'elle a perdu ses qualités d'être incolore, inodore et insipide. Mais il y a pire. A mesure que les causes de pollution se multiplient, surtout durant la saison estivale alors que la population autour de ces cours d'eau augmente dangereusement, la marge de sécurité pour l'utilisation du chlore s'amenuise.

Le Dr Gauvin a expliqué aux échevins que l'on utilise présentement 1,200 livres de chlore alors que la dose maximum est 1,400 soit une marge minime de 200 livres pour pourvoir à toute éventualité.

Les fonctionnaires qui accompagnaient les édiles dans cette visite ont expliqué que le long des rivières, de la rivière Jaune en particulier, la population riveraine s'était logée trop près de la rivière avec les conséquences que l'on sait.

Les échevins ont été surpris également de la multitude de chalets autour du lac Saint - Charles, mais ils ont trouvé les lieux relativement propres.

Le long des rivières, de petites baies marécageuses sont propices à la prolifération de certaines herbes marines qui, en se décomposant, l'automne, donnent à l'eau le goût désagréable qu'on lui connait. Selon le Dr Gauvin, la seule façon de corriger cette situation serait l'utilisation de sulfate de cuivre, mais ce procédé aurait pour effet de détruire toute la faune aquatique de ces cours d'eau.

Les échevins ont constaté également que des villégiateurs avaient aménagé des plages sur le terrain appartenant à la ville sans le consentement de celle-ci. On sait que la ville possède une bordure de terrain encerclant le lac, sur lesquels les propriétaires riverains n'ont que des droits de passage. Cette question reviendra sur la table du conseil, probablement à la prochaine séance alors qu'un rapport détaillé de cette visite sera soumis.

Trois mesures urgentes doivent être prises pour corriger la situation présente, ont convenu les visiteurs:

— Demander aux autorités provinciales que soient respectés les règlements d'hygiène le long de ces cours d'eau;

— Organiser une surveillance plus sévère au lac Saint - Charles;

— Construire au plus tôt une usine de filtration.

Les membres du conseil qui ont pris part à cette visite étaient: le maire Hamel, les échevins Jos.-G. Coulombe, Emile Robitaille, David Burns, Jos. Matte, Jules Morency, Marcel Laroche, Isidore Deschênes, Médéric Robichaud et Gérard-A. Moisan.

Contribuables d'Orsainville

Un "Non" catégorique au projet de piscine de $91,000

Les contribuables d'Orsainville ont fait savoir d'une façon non équivoque à leurs échevins, hier soir, qu'ils n'ont pas les moyens de se payer une piscine de $91,000.

Ils ont protesté énergiquement contre ce projet au coût "exhorbitant" au cours d'une assemblée publique convoquée par le conseil pour soumettre trois règlements d'emprunt.

Les deux premiers règlements pour des travaux de voirie, totalisant une somme de $169,546 n'ont rencontré aucune opposition, mais il n'en fut pas ainsi pour le règlement de la piscine qui sera l'objet d'un referendum le 23 août, 68 propriétaires ayant signé pour demander que le règlement soit soumis au peuple.

Un citoyen a déclaré que la municipalité d'Orsainville n'avait pas les moyens de se payer le luxe d'une piscine d'un tel prix alors que le déficit accumulé de la ville s'élève à $173,268. Tous se sont déclaré favorables à la construction d'une piscine qui coûterait dans les $50,000 environ. Il fut suggéré de former un comité groupant des membres du conseil et des représentants des corps intermédiaires de la ville pour réétudier le projet et le ramener à des proportions "plus raisonnables".

"D'ici trois ans, a déclaré un autre propriétaire, il deviendra nécessaire de réorganiser les loisirs afin de décentraliser les terrains de jeux. Si l'on applique maintenant cette politique de grandeur dans la construction d'une piscine, il faudra faire la même chose dans tous les quartiers ?"

"Quand on veut s'installer, on commence par acheter le terrain, par bâtir la maison et l'aménager avant de faire une salle de jeu dans le sous-sol. C'est le même principe qui vaut pour la municipalité," a dit un autre.

"Nous n'avons même pas un système d'égouts qui a du bon sens," a déclaré un autre.

Le maire suppléant, M. Maurice Renaud, a déclaré à l'assistance que la loi l'obligeait à fixer la date du référendum séance tenante, mais cela ne veut pas dire qu'il aura lieu. Il appartient au conseil de décider si le règlement doit être modifié ou retiré. Il en sera question vraisemblablement à la réunion régulière du conseil, ce soir.

Une autre assemblée publique orageuse ?

Une autre assemblée publique, que l'on prévoit orageuse, aura lieu demain soir, à l'hôtel de ville d'Orsainville. En effet, les contribuables qui remplissaient l'hôtel de ville hier soir pour s'opposer au règlement de construction d'une piscine se promettent de faire subir le même sort au règlement qui leur sera soumis demain soir, prévoyant l'achat de terrains pour une valeur de plus de $45,000 au coeur de la ville.

Des contribuables ont affirmé, hier soir, que ce règlement avait pour but de préparer "le terrain" à la construction d'un nouvel hôtel de ville, ce que le maire suppléant, Maurice Renaud a nié.

M. Renaud a déclaré que la ville voulait faire l'achat des meilleurs terrains du coeur de la ville par souci d'urbanisme. "On veut éviter qu'il se bâtisse des commerces dans la plus belle partie de la ville". Répondant aux questions qui lui furent posées, il a déclaré que le zonage de cette partie de la ville n'était pas suffisant parce qu'il est toujours possible pour un petit groupe de personnes de s'entendre pour obtenir un changement de zonage.

"Tant que je serai ici, a déclaré M. Renaud, il ne sera pas question de construction d'un nouvel hôtel de ville".

Un chat sauvage abattu à Sillery

L'animal mystérieux qui rodait dans les rues de Sillery, depuis trois semaines, et qui mettait à sac les poubelles, a été abattu hier soir par les agents de la force constabulaire de cet endroit.

Il s'agirait apparemment d'un lynx ou chat sauvage, pesant une vingtaine de livres.

C'est M. Jean-Charles Matte, du 1324 Duquet, à Sillery, qui a aperçu la bête à une couple de reprises au cours de la soirée. Il eut l'idée de tendre un piège à renard, et effectivement l'animal resta coincé.

Alerté, l'agent Marcel Kennedy se rendit sur les lieux et abattit le lynx de trois balles de revolver.

Faire observer strictement les règlements d'hygiène

(Ass. des Propriétaires)

Le 3 juillet 1929, le directeur du Service provincial d'hygiène enjoignait à la ville de Québec "d'installer une usine de filtration, les travaux devant être terminés le ou avant le 1er mai 1931". Or nous sommes en 1965 et rien n'a encore été fait, déclare l'Association des propriétaires de Québec.

L'état lamentable de l'eau à Québec est encore une autre manifestation d'une administration "incompétente et imprévoyante, d'une administration où règne le laisser-aller et l'improvisation, d'une administration désuète et responsable en grande partie de l'état de stagnation de notre ville".

Les échevins de Québec, qui ont visité le lac Saint-Charles, hier, ont pu constater de visu la pollution des eaux.

L'Association des propriétaires de Québec recommande aux services d'hygiène de la ville de Québec et de la province, responsables de l'application des lois d'hygiène, 1) d'appliquer et de faire observer strictement les lois et règlements d'hygiène — pour sa part, la ville de Québec, a le droit et le devoir d'intervenir en vertu des articles 497 à 510 de la charte — ; 2) de mettre en demeure les municipalités situées sur tout le parcours des tributaires de la St-Charles d'empêcher, de toutes les façons, la pollution des eaux de la part de leurs commettants et de pourvoir à la construction d'égouts sur leur territoire respectif.

L'Association est d'avis que ces recommandations vont à la racine du mal et sont les premières mesures d'urgence à appliquer pour éviter la pollution des eaux de la Saint-Charles.

Québec-Ouest a bon espoir de se donner un nouveau nom

Par Jacques DUMAIS

Le plus grand mystère plane actuellement dans la ville de Québec - Ouest en ce qui touche particulièrement la dénomination de cette localité.

Avant que la séance régulière du conseil ne débute, les édiles ont discuté hier soir avec trois corps intermédiaires de la municipalité pour en quelque sorte faire le point en rapport avec cette question.

Deux noms ont été suggérés. L'un fut soumis à l'attention des membres du conseil par quelques représentants de la Jeune chambre de commerce, et l'autre, par des propriétaires ainsi que par des délégués de l'Amicale Mariste.

Selon le maire Nolin, le choix sera difficile à établir car il faudra considérer d'une part, que la Jeune chambre a vaqué sans relâche à la préparation d'un mémoire dans lequel était justifiée longuement la teneur des projets "Pontoise" et "D'Artois" et que d'autre part, les propriétaires... ne prisaient point ces appelations nouvelles.

Que feront les conseillers municipaux pour démêler un tel imbroglio? Ils attendront avant de décider quoi que ce soit, qu'une réponse leur soit donnée par un "grand" personnage de notre pays en ce qui regarde l'utilisation de son propre nom pour coiffer celui de Québec - Ouest lequel de toutes façons, appartiendra définitivement à l'histoire.

Par respect pour ce "grand personnage" et dans le cas d'un refus de sa part à prêter son nom aux destinées nouvelles de Québec - Ouest, le premier magistrat nous a demandé... de taire ce que nos oreilles indiscrètes avaient entendu.. à l'issue de cette rencontre.

ECLAIRAGE

Au cours de l'assemblée des membres du conseil, on a décidé de procéder par étapes en ce qui a trait à l'utilisation de l'éclairage au mercure dans les limites de la municipalité.

En fait les autorités de Québec - Ouest doteront cette ville d'un système d'éclairage au mercure devant être adopté dans toutes les rues.

L'installation nouvelle est prévue pour les années 1966 et 1967. La moitié des artères seront éclairées de cette façon dès l'an prochain et l'autre moitié au moment même où l'Expo débutera.

Il en coûtera quelque $15,000 par année aux contribuables pour bénéficier d'une telle modification. Actuellement le montant déboursé par la ville pour fin d'éclairage se fixe à $6,000 mais en considérant qu'une partie seulement de la ville est pleinement éclairée, l'initiative nouvelle constituera une épargne au compte du trésor municipal.

Sainte-Foy: approbation de divers travaux municipaux

Le conseil de Sainte-Foy a approuvé, hier soir, des travaux municipaux pour une somme de $695,000 et la construction d'un chalet des loisirs et de deux piscines destinés à l'amélioration de l'Organisation des terrains de jeux, au coût de $68,427.

Une somme de $475,000 sera consacrée à des travaux d'aqueduc et d'égouts dans l'avenue du Parc, à l'intersection du boulevard Duplessis et de la rue des Quatre-Bourgeois.

Ces travaux desserviront également le Centre civique, la rue Hochelaga, ainsi qu'une partie du collecteur sud.

Le conseil a approuvé en second lieu le règlement 1034 décrétant des travaux de prolongement et de réfection du boulevard Neilson, d'aménagement des intersections de la rue des Quatre-Bourgeois, du chemin Sainte-Foy, de la rue de Boulogne et du chemin Saint-Louis, ainsi que des travaux de repavage et réparations majeures dans différentes rues de la ville. Le tout coûtera quelque $242,000.

Un contrat a également été attribué à la Compagnie Michaud et Simard Inc., au coût approximatif de $75,000 pour le repavage prévu au cours de l'année 1965.

En dernier lieu, le conseil a autorisé des travaux de canalisation d'un fossé sur la propriété des Frères des Ecoles chrétiennes, située sur le chemin Sainte-Foy, au montant de $3,000, formant ainsi un grand total de $695,000 pour travaux municipaux.

En ce qui a trait à l'amélioration des loisirs, le conseil a approuvé la construction d'un chalet des loisirs et d'une piscine pour l'O.T.J. Saint - Louis - de-France, au coût de $40,560.

L'Organisation des terrains de jeux de Notre-Dame-de-Foy aura pour sa part une piscine qui nécessitera des déboursés de $28,867. Dans les deux cas, le conseil a opté pour le prix le plus bas.

Le maire Powell ménage les deniers de sa ville

Par André BELLEMARE

Pour ne pas demeurer en reste avec les grands hommes politiques canadiens, M. Joffre Powell, maire de Ville - de - Duberger, a mis son autorité en jeu hier soir quand il a avoué sa "culpabilité".

M. Powell s'est "accusé" d'avoir "agi illégalement depuis novembre 1964 jusqu'à juin 1965" en ne faisant pas approuver au préalable ses frais de représentation, allant ainsi à l'encontre d'un article de la Loi des cités et villes du Québec.

Le maire de Ville - de - Duberger a fait son "mea culpa" en expliquant qu'il avait dépensé, dans une période d'environ huit mois, la somme fantastique de $50.88 en fait de représentation, soit un peu plus de $6 par mois.

Je suis coupable, a-t-il dit, parce que je n'ai pas obéi à une loi que j'ignorais. "On pourrait même demander ma disqualification !".

M. Powell a ajouté: "Si les contribuables estiment que ma façon d'agir est répréhensible, ils n'ont qu'à faire les représentations nécessaires et je suis prêt à disparaître !"

Au lieu de faire retentir des "tollés", les contribuables présents ont plutôt félicité le maire d'avoir "représenté" Ville - de - Duberger d'une manière si "modique".

Mais, à l'avenir, selon une résolution adoptée lors de l'assemblée d'hier soir, les frais de représentation réellement encourus par les membres du conseil devront être approuvés au préalable, s'ils sont de plus de $25.

Un employé du C.N. est tiré

Un employé des Chemins de fer nationaux a connu une mort instantanée, hier après-midi, alors que la draisine (wagonnet à moteur employé sur les voies ferrées pour le transport du personnel chargé de l'entretien) qu'il occupait avec un compagnon de travail a soudainement quitté la voie, près d'une traverse à niveau du rang Saint - Benoit, entre Jonquière et Larouche.

M. Conrad Simard, 63 ans, de Hébertville Station, dans le comté du Lac - Saint - Jean, a été projeté en bas du petit véhicule et sa tête a heurté un rail.

La draisine venait de rencontrer un obstacle inconnu et avait quitté la voie, pour ensuite parcourir une distance de 124 pieds avant de s'arrêter et de projeter ses passagers.

Le compagnon de travail de la victime, M. Jean - Nil Tremblay, 41 ans, de Chambord, n'a subi que de légères blessures qui n'ont pas nécessité son transport à l'hôpital.

RENE HUOT inc.
VITRES et PEINTURES
767 rue FLEURIE
523-7463

IMBATTABLE
maisons neuves
Tél.: 842-1951

Chez le spécialiste à Québec
FILMS EN COULEURS pour slides et cinés
$2.99 finition incluse
PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063

MAISONS NEUVES A VENDRE
PARC BELLEVUE
situé à 3468 Chemin Ste-Foy près du Château Bonne-Entente
Ave MOREAU
près Académie de Québec
RUE DES BOIS
TERRAINS BOISES
BOIS de VINCENNES
Grand choix de terrains
Informations:
M. ROGER LACROIX
653-3183 - 681-1237
OUVERT TOUS LES SOIRS
WILFRID LEGARE
Au service du public depuis 35 ans

DRAPERIES
pour tous les styles de décoration, pour tous les goûts et pour tous les budgets.
Aussi, vaste choix de Rideaux, draps, serviettes, etc.
AUDET - GIGUERE Ltée
791 St-Joseph est - Tél.: 522-1035
774 St-Jean
Tél.: 522-6217

NOUVEAUTES A QUEBEC
Appartements pour personnes âgées
30 rue Ste-Ursule
Conciergerie très moderne et spéciale, suites pour couples ou personnes seules. Ce n'est ni un hospice ni un hôpital: sous la surveillance d'une infirmière, nous offrons les services correspondants à la diminution progressive des capacités des gens vieillissants, capables de se suffire financièrement.
Coût mensuel selon les services requis.
Tél.: 522-5346 ou 527-9240

DINER D'HOMME D'AFFAIRES
Salle à manger au décor typiquement Canadien
Bar-Salon maintenant ouvert
2 SPECIALITES
BIFTECK et POULET
ROTIS sur charbon de bois
656-6026
Angle du Vallon et Chemin Ste-Foy (Près de l'Académie de Québec)
ROTISSERIE LE PAYSAN
"ROTISSERIE DES GOURMANDS"

ECOLE BERLITZ
langues vivantes
Anglais
Français
Allemand
Italien
Espagnol
Russe
Portugais
Enseignement individuel
Enseignement en groupes
Cours accélérés
Cours spécialisés
Programmes pour compagnies
Traductions
toute autre langue
Inscription à tout moment de l'année. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.
500 EST, GRANDE-ALLEE QUEBEC
(angle Claire-Fontaine)
529-6161

Au Palais de Justice

Accusé de plusieurs fraudes

Un agent d'immeubles de 32 ans accusé de plusieurs fraudes totalisant une somme de plus de $1500, dont une de $900, a comparu hier en Cour des sessions de la paix devant le juge Henri Jolicoeur.

Jacques Chartrand, alias Jean Marois, agent d'immeubles domicilié au 3605 Dussault, à Courville, était accusé d'avoir fraudé Batta Chaussures, à Sainte-Foy, d'une somme de $80, le 24 juillet 1964. A la même date, il était accusé de deux fraudes de $80 chacune au Coin des Jeunes et chez Wise Brothers.

Chartrand était en outre accusé de deux fraudes de $75 et de $900 à la Banque de Montréal, succursale du camp Valcartier, les 25 et 26 juin 1964.

Il était également accusé de trois autres fraudes de $80 chacune chez Paul - Eugène Rhéaume, à Notre - Dame - des - Laurentides, à l'épicerie Maple Leaf Service Inc., et chez Charles-Henri Verret, à Notre-Dame-des-Laurentides.

Le procureur de la Couronne, Me Anatole Corriveau, s'est opposé au cautionnement, alléguant que l'accusé était sous caution dans un autre dossier, qu'un mandat avait été émis contre lui par la Sûreté de Montréal et que d'autres accusations devaient être portées contre lui.

Le juge Jolicoeur a fixé un cautionnement de $1,500 sur immeubles ou de $1,000 en argent.

Hier après - midi, Chartrand a de nouveau comparu sous une autre accusation de fraude, cette fois pour une somme de $80, à Alimentation Saint - Rodrigue, à Charlesbourg

Son enquête a été fixée au 27 juillet.

Accusation de voies de fait

Un jeune homme accusé de voies de fait sur deux agents de la paix agissant dans l'exécution de leurs fonctions, à Lévis, dans la nuit du 17 au 18 juillet, a comparu hier en Cour des sessions de la paix.

L'accusé a nié sa culpabilité, et son procès a été fixé au 30 juillet. Il avait été condamné il y a peu de temps pour désordre.

Le juge Henri Jolicoeur a fixé un cautionnement de $950 par personne solvable pour sa mise en liberté provisoire.

Condamné à sept jours de prison

Le juge Henri Jolicoeur a condamné hier à sept jours de prison à compter de son incarcération un jeune homme accusé d'avoir pris une automobile sans permission.

Le jeune homme avait bénéficié d'une sentence suspendue pour une autre offense, il y a un an.

Magnifique concert des Rossignolets de Saint-Martin

Par Christiane Brunelle

Des voix d'enfants et de jeunes gens qui plongent le public dans le calme et la joie, voilà mon impression du concert magnifique que les "Rossignolets de Saint-Martin" ont présenté hier soir au Palais Montcalm.

Un concert de motets polyphoniques, de chants folkloriques de plusieurs pays et de chansons françaises savamment harmonisées.

Les petits solistes, très jeunes, possèdent une voix extraordinairement pure et savent la faire valoir à pleins poumons. Ce choeur, composé de 45 garçons, dont 30 de 10 à 14 ans et de 15 jeunes gens, recrutés dans la ville de Roubais et aux alentours, est dirigé par l'abbé J.-M. Braure. On sent que ce dernier possède vraiment leurs voix.

L'abbé Braure nous a présenté ses petits gars comme des jeunes qui ont appris à aimer la musique et qui passent une bonne partie de leurs loisirs à alimenter leur répertoire déjà très vaste.

Bien que le fond du répertoire soit constitué de musique religieuse grégorienne et polyphonique, le choeur excelle aussi bien dans les chants folkloriques internationaux.

Vêtus d'aubes blanches, ils ont chanté des oeuvres à caractère religieux dans la première partie du concert. Après l'"Exaltate Deo Alleluia" de Scarlatti, les petits chanteurs, qui sont inscrits dans la grande famille des Chanteurs affiliés aux célèbres Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Paris, ont présenté quelques motets pour retracer la vie de Notre-Seigneur sur la terre, retracer l'attente de la libération du Seigneur, comme le disait le directeur en introduisant les pièces.

L'abbé Braure a excusé ses élèves, avant de diriger un negro spiritual "Deep River", de leur accent peut-être trop français et de leur prononciation, mais à mon avis, il n'avait pas du tout à s'excuser, car les chanteurs ont servi des paroles anglaises harmonieuses et un rythme très juste.

Il y a eu certes, quelques petits manquements, mais comment oser demander l'impossible à des enfants. L'ensemble du concert a su nous faire oublier les défauts qui auraient pu se glisser.

Les enfants ont interprété des pièces particulièrement difficiles, telles que le "Salve Regina" d'Alfred Désenclos chant dans lequel on retraçait quantité de demi-tons, et le "Dies Sanctificatus" de G.P. Da Palestrina.

Les petits chanteurs vêtus cette fois de pantalons courts nous ont fait faire un voyage autour du monde, en interprétant dans la deuxième partie du spectacle des chants folkloriques de leur pays: "Il est bel et bon" de Passereau, de l'Allemagne, "Heidenroslein", particulièrement goûtée du public, de Tchécoslovaquie, "Tece voda, tece".

Les solistes ont fait montre de grand talent dans cette dernière chanson, dans "My Bonnie", folklore d'Angleterre et "A la Claire Fontaine", (Le petit bonhomme de dix ou 11 ans a été rappelé pour chanter un coupiet de cette chanson canadienne). Ils ont terminé le concert par "Alouette" et "Frère Jacques", suivant des harmonisations de grand calibre, celles de Jean Pagot. En rappel, ils ont interprété "L'Echo", chanson italienne, et "Vous me tuez si doucement" de Jacques Mauduit.

J'allais oublier de souligner avec quel ensemble et quelle maîtrise les petits ont chanté "Foi na loga" chanson portugaise très gaie et rythmée.

Pour terminer, l'abbé Braure a su intéresser vivement le public par les introductions intelligentes et parfois humoristes des oeuvres au programme. "Les Rossignolets", de renommée internationale, ont présenté un concert qu'il ne fallait pas manquer.



PAS UNE BOMBE, MAIS UN OURS! — Un ours noir, pesant environ 150 livres, apparemment abattu quelques minutes plus tôt, a été abandonné à la porte du bureau de la Gendarmerie royale du Canada, au quai de l'Anse-au-Foulon, vers 4h30, hier après-midi. La bête a été jetée d'une automobile, en l'absence des agents fédéraux qui faisaient leur ronde régulière. Tout ce que les policiers ont pu relever, en plus de l'animal, ce sont les traces de pneus d'une auto. Le mammifère ne portait aucune trace de balle et il était encore tout chaud. Tout indiquait qu'il avait été heurté.

De Gaulle, le plus populaire en Afrique

PARIS (Reuter) — Le président de Gaulle a remporté les honneurs d'un récent concours de popularité pour hommes d'Etat non africains, en Afrique francophone. Le président Johnson s'est classé dernier.

L'hebdo tunisien "Jeune Afrique", publié à Paris, avait posé à quelque 7,000 personnes appartenant à 14 pays d'Afrique la question suivante:

"Quel est l'homme d'Etat non africain qui au cours des récentes années a fait preuve de la plus grande compréhension et de la plus grande amitié parmi les nations non engagées"

De Gaulle prime la liste avec 4,383 voix. Vient ensuite le président de la Yougoslavie, Tito, avec 860 voix. Feu le président Kennedy n'a recueilli que 808 voix; le premier ministre de la Chine, Chou En-Lai, 403 et M. Johnson, 56.

Faits divers

Un camion plonge dans une rivière

Un camion venant de la région du Lac - Saint - Jean, chargé de 31,000 pieds de bois de construction, a plongé dans la rivière Jaune, près du pont de Notre - Dame - des - Laurentides, hier matin. Le conducteur du véhicule s'en est tiré indemne. Il a réussi à sauter avant que son véhicule ne pique dans le ravin. Le véhicule faisait route vers Québec lorsque les freins ont manqué dans la côte du village. Dans l'embardée, à l'endroit où le ministère de la Voirie exécute actuellement des travaux, la cabine du véhicule a été démolie et tout le chargement s'est déversé dans la rivière. L'accident s'est produit vers 5h. 30, hier matin. Le véhicule a été retiré au cours de l'après-midi.

Trois blessés de la circulation à Québec

Une violente collision d'automobiles s'est produite vers 3h30, hier après-midi, à l'angle des rues Saint-Cyrille et Salaberry. Deux hommes ont été blessés. Il s'agit de M. Paul Blackburn, 50 ans, 64 rue Victoria, à Chicoutimi-Nord et Louis Pelletier, 20 ans, 965 rue Casot, Québec. Les ambulanciers des maisons Hubert Moisan et Arthur Cloutier ont conduit les blessés à l'Hôtel-Dieu.

Au début de la matinée, sur le boulevard Charest, à l'angle de la rue Dorchester, Mlle Isabelle Pelletier, 521 rue Fleury, a été blessée à la figure et à une jambe lorsque la petite voiture conduite par son frère a heurté un autobus. Mlle Pelletier a été transportée à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Moisan.

Ouvrier blessé sur un chantier

M. Lauréat Michaud, âgé de 40 ans environ, a fait une chute, hier après-midi, sur les chantiers de restauration de l'école Notre - Dame - du - Chemin, à Québec. Les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier l'ont transporté à l'Hôtel-Dieu.

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

ANNONCE

L'IRRITATION de la VESSIE chez le femmes de PLUS de 21 ANS

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs rhumatismales et sciatiques, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

Actes de courage, lors d'un incendie

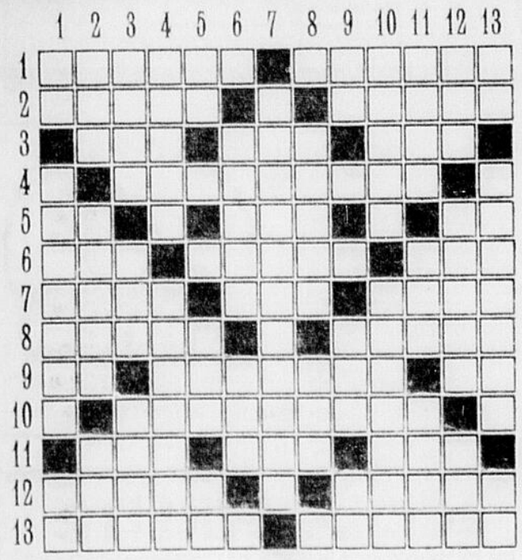
Le chef de police et pompiers J.-A. Houde, de Québec - Ouest, a souligné, hier, les actes courageux qu'ont posés plusieurs Harmonistes de Québec - Ouest pour sauver des flammes, samedi dernier, lors de l'incendie de la salle paroissiale, les instruments et le matériel, évalués à $12,000 de ce corps musical.

Le directeur de la police a mentionné que plusieurs citoyens ont aidé à éloigner du foyer de l'incendie des vêtements et divers objets appartenant à la section locale de la Société Saint - Vincent - de - Paul et à la J.O.C.

Dès le début de l'incendie au second étage de l'annexe de l'ancienne église, des citoyens et des jeunes gens se sont précipités dans l'immeuble. Michel Perrin, 16 ans, a été blessé par un éclat de verre, Jean Hamel a subi une blessure à un pied lorsqu'un madrier lui est tombé sur une jambe. Pierre Allaire a été brûlé aux yeux par la fumée. Tous les trois ont été conduits à l'hôpital du Christ-Roi

Une vingtaine de sapeurs ont combattu cet incendie qui a originé au second étage d'une annexe construite en 1937 et ils ont réussi, grâce à un travail effectif et malgré une pression plutôt faible d'eau, à sauver l'ancienne église. Un court - circuit semble être la cause de cet incendie. Le feu a été découvert au second étage, là où se trouve l'entrée des installations électriques. Les hommes de la brigade, qui avaient été alertés vers 1h, ont quitté les lieux vers 4h. Plus tard, dans la soirée, ils étaient de nouveau mandés sur les lieux où le feu venait de s'aviver. Les flammes furent rapidement maîtrisées.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Qui a les reflets irisés de l'opale — Chant des petits oiseaux.
2—Inventeur de la dynamite — Drap fin.
3—Poss. — Louanges — Propre.
4—Faire reconnaître un pouvoir pour authentique.
5—Coup sur le tambour — De peu de valeur — Inf.
6—Terre entourée d'eau — Morceau de bois brûlé en partie — Pommade de blanc de plomb.
7—Imperfection grave — Dans la rose des vents — Tas.
8—Troisième dimanche du carême — Drap sous le corps d'un malade.
9—Art. simp. — Action d'étamer — Pron. pers.
10—Ce qui arrive, ce qui se produit.
11—Lettre grecque — Dans la Rose des Vents — Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
12—Représentation d'une chose par la peinture — Protestant italien, fonda la doctrine antitrinitaire.
13—Surnom de Ptolémée — Lieu qui va en montant.

VERTICALEMENT

1—Pron. ind. — Vain, sans importance — Voyelles.
2—Vase de terre — Prénom fém. — Excité.
3—Fils d'Adam — Nac. bouclier — Boutique de boucher.
4—Faire tort — Action d'élever les animaux.
5—Pron. pers. — Allez en latin — Conjonct.
6—Femme d'Auguste mère de Tibère — Solipède domestique.
7—Vente d'une propriété par lots.
8—Pisciné de Jérusalem — Habitant.
9—Carte à jouer — Durée de la vie — Sud-ouest.
10—Route d'un cerf qui fuit — Titre porté par divers membres de la maison de Valois.
11—Inventeur de la première machine volante — Fl. de Suède — Sentiment délicat des convenances.
12—Escalier descendant au Gange — Large, bien ouverte — Oiseau passereau.
13—Pron. pers. — Cadeau, libéralité — Nég.

(Solution du dernier problème)



Nous vous offrons encore cette semaine,
DE FORMIDABLES SPÉCIAUX !



Spécial !
$198.88 AVEC ECHANGE
REFRIGERATEUR
• 2 zones
• 12 pi. cu.
Modèle automatique à 2 zones, congélateur de 66 lbs, surface d'étagère de 17 pi. car., 2 plats à glace, 2 tiroirs à légumes, porcelaine et 4 tablettes dans la porte, 2 grandes tablettes à oeufs, porte avec fermeture à aimant, compartiment à beurre et fromages.
Valeur de $359.00



Mobilier de chambre à coucher
COMPRENANT: 1 bureau triple — 1 commode
1 miroir bisauté ajustable
1 lit régulier
Une valeur de $199.50
Vôtre pour $128.88
(Table de nuit, en supplement: $17.50)
Tous nos mobiliers de chambre à coucher sont réduits!

Chaises de parterre "SUNLITE"



Tous les modèles de nos chaises de parterre "Sunlite", sont en vente à un prix très bas.
Il nous faut les vendre toutes!



Venez dès aujourd'hui profiter de ces sensationnelles réductions.

★ OUVERT TOUS LES SOIRS
STATIONNEMENT GRATUIT
PLAN MISE DE COTE
LIVRAISON GRATUITE
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

PAUL BEGIN ENR.
Rte Trans-Canada, St-Romuald - 839-9196
(PRES DU PONT DE QUEBEC)

Fêtes du tricentenaire des familles Gauvin d'Amérique

Le comité du Tricentenaire des familles Gauvin d'Amérique, fondé en novembre, travaille fébrilement à organiser les grandes fêtes qui auront lieu le 31 juillet et le 1er août à l'Ancienne-Lorette, berceau de ces familles.

Les fêtes sont placées sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, dont les liens familiaux avec l'Ancienne-Lorette sont bien connus.

C'est par centaines que les Gauvin, — du moins ceux qui ont été rejoints à date, — s'enregistrent pour les fêtes.

Celles-ci comprennent, entre autres manifestations, le dévoilement d'un monument à la mémoire des ancêtres Jean Gauvin et Anne Magnan qui se sont établis à l'Ancienne-Lorette en 1665. Le monument sera placé dans le parc J.-Cyrille-Gauvin dont l'inauguration officielle sera faite par les autorités municipales.

Parmi les autres événements au programme mentionnons une messe célébrée par les prêtres Gauvin, puis un grand dîner de famille ainsi qu'une soirée récréative au patro Roc-Amadour, à Québec.

Le lendemain il y aura pélérinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, visite des lieux historiques et des plus beaux sites de Québec et des environs de même qu'une réunion de clôture précédant la fondation d'une association permanente des Gauvin en Amérique.

Des études généalogiques, commencées il y a une trentaine d'années, ont permis de retracer plusieurs milliers de Gauvin dispersés dans toutes les provinces canadiennes et dans un grand nombre d'Etats américains.

L'ancêtre de cette grande famille venant de la région de La Rochelle, capitale de l'ancienne province française de l'Aunis, les Gauvin de France seront réprésentés lors des fêtes du tricentenaire.

Le comité exécutif se compose du président, M. Dominique Gauvin, de Québec, du vice-président, M. Laurent Gauvin, de Ville-de-Duberger, et d'un trésorier, M. Paul-H. Gauvin, de Québec.

Il se voit cependant dans l'impossibilité d'adresser des invitations personnelles à toutes les personnes nées Gauvin. Aussi prie-t-on tous les intéressés qui n'ont pas été approchés, de communiquer le plus tôt possible avec le secrétariat sis au 311 16e Rue, Québec 3, ou encore avec la présidente du comité des noms Mme Gérard Hamel, au 1520, rue Saint-Cyrille, à l'Ancienne-Lorettte.

Mouvement des navires

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 1010-19 Irving Glen, 0805-19 Skagatind, Falcon 1400-20, Sophie C 1100-20, Barbara Jane Conway 1600-20, Akita Maru 1600-19, Vinstra 0500-20, Quebecois 2300-10, Don de Dieu 1430-19, Carinthia 0745-20.

Québec, O. — Pass. 1250-19 Gunnar Brovig, 0935-19 Buikarier. Arr. 1315-19 Robert Mc Michael. Depart, 1300-19 Vibyholm.

Grondines, 41 — 1200-19 Michigan.

Batiscan, 51 — 1150-19 Dove, 1205-19 Sewell Avery, 1300-19 Eaglecliffe Hall, 1215-19 Penchateau, 1300-19 North Voyageur, 1305-19 Philip R. Clarke.

Trois - Rivières, 68 — 1155-19 Fair Head, 1100-19 Patignies.

EN DESCENDANT

Trois-Rivières, 68 — Pass. 12.50-19 Erato.

Batiscan, 51 — 13.05-19 Amanda Transport.

Grondines, 41 — 09.30-19 Hudson Transport.

Québec, Arr: 13.15-19 Hudson Transport, Pass. 12.15-19 Whitefish Bay, 10.00-19 Troisdoc, 11.35-19 Meunier Consol.

Saint-Jean, 14 — 10.20-19 St Lawrence, 10.20-19 Rimouski, 89.45-19 Kingdoc, 10.00-19 CCGS Beauport.

Escoumins, 122 — 09.15-19 Hamiltonian.

CITE DE SILLERY
DEMANDE DE SOUMISSION

La Cité de Sillery recevra des soumissions jusqu'à 8 heures p.m., lundi le 26 juillet 1965 pour l'achat d'un terrain situé du côté sud du Chemin des Foulons, tel que ci-après décrit, savoir :

La demie est du lot numéro 295-A du cadastre officiel de la paroisse St-Colomb de Sillery, sauf à déduire de cette partie du lot numéro 295-A une lisière de terrain mesurant 10 pieds de profondeur sur toute sa largeur en front sur le Chemin des Foulons.

Pour plus amples informations et formule de soumission, les personnes intéressées devront s'adresser au bureau de la Cité.

GEORGES GRAVEL, I.C., A.G.
Ingénieur de la Cité

Gouvernement du Québec

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS à tous les entrepreneurs sous-traitants (plomberie, chauffage, ventilation, électricité).

PALAIS DE JUSTICE
— PRISON —
HAVRE-AUBERT
Iles de la Madeleine, (Qué.)

Les sous-traitants pourront faire parvenir, des soumissions séparées aux BUREAUX DES SOUMISSIONS DEPOSEES de Québec ou de Montréal, jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le

LUNDI, 26 JUILLET 1965

Les plans sont toujours disponibles aux bureaux de l'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS, INC., de Québec, 675, rue Marguerite-Bourgeois, Québec (6), ou de Montréal, 3532, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (16).

Le sous-ministre,
HERVE-A. GAUVIN

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au secrétaire, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour aménagement - aéroport de Gaspé", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 10 août 1965, pour la construction d'une piste, d'une voie de circulation et d'une aire de stationnement d'aéronefs à l'aéroport de Gaspé, Gaspé (P.Q.). On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $50 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre aux Builders' Exchanges de Montréal et de Québec (P.Q.).

Le Chef des Achats,
Contrats et Magasins,
J.-A.-G. SAINT-LAURENT
15 juillet 1965

AVIS

AVIS par la présente donnée en vertu du contrat signé le 24 mai 1962, toutes les créances présentes ou futures qui sont et deviendront dues à Larochelle & Fils Inc., ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Ce contrat a été enregistré le 16 juillet 1965 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Québec sous le No 570431.

Québec, P.Q., le
16 juillet 1965.

Banque Canadienne
Impériale de
Commerce
Par : S.-A. Caron

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au secrétaire, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant la mention "Soumission pour enlèvement d'huile - n.v. CORFU ISLAND", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 5 août 1965, pour l'enlèvement d'environ 350 à 450 tonnes de mazout de soute C du n.v. CORFU ISLAND, échoué aux Iles de la Madeleine, à environ un demi-mille au sud-est de l'île des Mouettes, au sud d'Etang du Nord. On pourra examiner les formules de soumission et en obtenir des exemplaires au bureau du chef des Achats, Contrats et Magasins, bureau 605, immeuble Hunter, Ottawa, et des bureaux d'inspection de navires à vapeur, immeuble Ralston, boîte postale 1559, Halifax (N.-E.), et 305 Ouest, rue Dorchester, Montréal (P.Q.).

Le Chef des Achats,
Contrats et Magasins,
J.-A.-G. SAINT-LAURENT
13 juillet 1965

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967

PROJET: Fourniture des manèges du Centre d'Amusement La Ronde

On devra faire parvenir les SOUMISSIONS au soussigné, d'ici le mardi 31 août 1965, à 3 heures de l'après-midi, (heure normale de l'Est), dans des enveloppes cachetées et portant, inscrit au recto, le nom du Projet, susmentionné, aux fins:

a) de fournir et d'installer, ou
b) de fournir, d'installer et de louer à C.C.E.U., ou
c) de fournir, d'installer et d'exploiter, aux termes d'un contrat de concession,

certains manèges tels que requis au Centre d'Amusement La Ronde à l'occasion de l'Exposition universelle devant avoir lieu à Montréal, Canada, au cours de 1967.

Toutes les conditions et documents relatifs au présent appel d'offres pourront être obtenus du soussigné moyennant un dépôt remboursable de $100.00 (devises canadiennes), par chèque visé payable à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

La Compagnie se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission reçue.

JEAN-CLAUDE DELORME
secrétaire.

24e étage
Place Ville-Marie.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
CAMPUS DU
SEMINAIRE ST-AUGUSTIN
AMENAGEMENT DES
TERRAINS DES EDIFICES
P-1, P-6 ET P-7

PROPRIETAIRE :
La Corporation du Séminaire St-Augustin, 30, Chemin Ste-Foy, Québec.

ARCHITECTE-COORDONNATEUR :
JEAN-MARIE ROY.

INGENIEURS-CONSEILS (TRAVAUX PUBLICS)
CARRIER & TROTTIER (Nivellement, terrassement, drainage et pavage).

ARCHITECTE-PAYSAGISTE :
L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture-Paysagiste (engazonnement, plantation, dallage, etc...).

Tous les plans et devis pourront être obtenus à la maison existante sur l'emplacement même du futur CAMPUS DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN, à St-Augustin, à partir de mardi, le **20 JUILLET 1965**, par l'entremise de JEAN-MARIE ROY, ARCHITECTE-COORDONNATEUR.

Un dépôt de $50.00 sera exigé pour les plans et devis de l'ingénieur-conseil et de $50.00 pour les plans et devis de l'architecte-paysagiste.

Les soumissionnaires devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10 p.c.) de leur soumission, fait au nom de "LA CORPORATION DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN".

Les soumissions seront reçues avant 7.00 hres p.m., le **3 AOUT 1965**, au SIEGE SOCIAL DE LA CORPORATION, 30, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention : SOUMISSION POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN DU BUREAU DE POSTE DE CACOUNA, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois (3) heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le 2 août 1965.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de :

Monsieur R.-L. Charpentier,
Gérant Régional,
Travaux Publics
du Canada,
Gare Maritime Champlain,
Anse-au-Foulon,
Québec 2, P.Q.

et on peut les consulter au bureau de poste à Cacouna, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. BOUTET,
Chef de Bureau

Québec, le
16 juillet 1965.

Gouvernement du Québec

PROVINCE de QUEBEC
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE (DIVISION DES PECHERIES)

Appel d'offres

Pour la réfection d'un entrepôt frigorifique à Aurigny, comté des Iles de la Madeleine.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, Division des Pêcheries, recevra des soumissions scellées jusqu'à 4 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), jeudi le **5 août 1965.**

Les intéressés pourront se procurer la formule de soumission, les plans et le devis en s'adressant au bureau du SERVICE DES CONSTRUCTIONS, ministère de l'Industrie et du Commerce, situé à 1052, rue d'Artigny, Québec. La somme de $25, versée sous forme de chèque visé ou mandat de poste fait à l'ordre du ministre des Finances, sera exigée sur remise des documents de la soumission. Le dépôt sera remis aux entrepreneurs généraux qui auront présenté une soumission et qui auront retourné en bonne condition lesdits documents dans les quinze jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un chèque visé au montant de $6,000 fait à l'ordre du ministre des Finances ou d'une GARANTIE DE SOUMISSION (BID BOND) pour le même montant. Cette garantie sera émise par une compagnie de caution qui, par le fait, garantira l'émission d'un bon d'exécution (PERFORMANCE BOND) équivalant à 50 p. 100 du montant de la soumission. La garantie de soumission ou le chèque de dépôt sera retourné lors de l'octroi du contrat.

Seules seront acceptées les soumissions provenant de personnes, sociétés ou corporations qui agissent comme entrepreneurs généraux et qui ont leur principale place d'affaires dans l'un des comtés suivants : Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Matapédia, Bonaventure, Iles de la Madeleine, Matane et Rimouski.

Les soumissions devront être adressées au soussigné et les enveloppes cachetées contenant la soumission devront porter l'indication "SOUMISSION - ENTREPOT FRIGORIFIQUE - AURIGNY - ILES DE LA MADELEINE".

Les plans et devis seront disponibles pour examen à 1052, rue d'Artigny, Québec. Le ministère ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des autres soumissions reçues.

MAURICE LESSARD,
Sous-ministre associé.

ces jours-ci, on vous promet mer et monde - mais les meilleures occasions vous les trouvez chez les concessionnaires Chevrolet



La Chevrolet 65, coupé sport Impala
— incontestablement la plus avantageuse!

La Chevelle 65, station-wagon Malibu 4 portes
— de l'espace à profusion, pour un prix des plus séduisants.

La Chevy II 65, coupé sport Nova
— grand luxe à peu de frais.

La Corvair 65, coupé sport Corsa
— un aspect magnifique, une affaire magnifique!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Si vous attendiez tranquillement de trouver la voiture qui ferait parfaitement votre affaire, dont les dimensions, la puissance et le prix vous conviendraient exactement, votre heure est arrivée! Rendez-vous sans perdre un instant chez le concessionnaire Chevrolet de votre localité. Vous y trouverez des aubaines qu'on ne peut pas laisser échapper. Ses grosses Chevrolet sont magnifiques et d'un luxe surprenant quand on voit à quel point leur prix est modique. Ses Chevelle ont un aspect fougueux, un moteur plein de brio, une grande douceur de roulement et leur prix est vraiment attrayant. Ses Chevy II se distinguent comme toujours par leur élégance et leur économie. Enfin, ses Corvair allient les performances, l'agrément de conduite et l'attrait des voitures importées les plus coûteuses, tout en vous garantissant la sûreté de rendement dont le nom Chevrolet est le gage. Quelle série de vedettes! Le temps est bien venu pour vous de faire une magnifique affaire. Alors, n'attendez plus!

CHEVROLET

Chevrolet, Chevelle, Chevy II, Corvair ou Corvette

CX-363 BF

Concessionnaires "CHEVROLET" de votre localité

DENIS PEPIN AUTOS Ltée
2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél. : 653-2861

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est Boul. Charest — Québec — Tél. : 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardiere — Québec — Tél. : 529-3331

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Les dépenses des commissions scolaires

Les normes de financement, un départ pour plus d'efficacité

Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré aux commissaires d'écoles que les normes administratives édictées en vue d'uniformiser les critères d'analyse des dépenses des commissions scolaires ne sont qu'un départ pour un contrôle nouveau et plus efficace des dépenses de l'éducation.

"Dans les cas des commissions scolaires régionales handicapées par l'application des normes, nous étudierons séparément les dossiers soumis".

Le ministre a fait cette déclaration aux membres de l'exécutif de la Fédération des Commissions scolaires du Québec qui l'ont rencontré la semaine dernière pour lui soumettre un mémoire. Les résultats de cette rencontre n'ont été rendus publics qu'hier.

DIFFICULTES

La Fédération, dans son mémoire spécial sur l'application des dépenses scolaires, faisait état des difficultés de certaines commissions scolaires régionales en particulier au chapitre du traitement du personnel qui est passé de 50 p.c. à 60 p.c. du budget des dépenses.

La majorité des commissions scolaires sont liées par des conventions collectives et les normes fixées par le ministère sont en plusieurs endroits inférieures aux obligations à rencontrer.

Si les normes ne changent pas, dit la Fédération, il y aura des diminutions de salaires dans les salaires des secrétaires-trésoriers ou des congédiements dans le personnel d'administration.

Le ministre Paul Gérin-Lajoie a dit sur ce point que les commissions scolaires devront respecter les conventions collectives et que son ministère ne peut s'engager à octroyer complètement, aux fins d'équilibre budgétaire, les montants qui seront payés en salaires au personnel enseignant par les commissions scolaires qui auraient dépassé la norme prévue à ce poste du budget.

"Nous traversons dit-il une période d'expérimentation et nous tenons compte des situations établies à la grandeur de la province". Il a assuré les commissaires de l'étude de chacun des cas particuliers.

Les commissaires d'écoles ont aussi révélé au ministre que certaines commissions scolaires régionales ne pourront plus frayer sans aide les dépenses des délégués des commissions scolaires régionales.

Quelque 80,000 étudiants recevront des formules de demandes de bourses

Le ministère de l'Education envoie, ces jours ci, 80,000 formules de demandes de bourses et de prêts ordinaires aux étudiants du Québec pour l'année 1965-66. La nouvelle a été annoncée, hier après - midi, par le directeur du Service des bourses, M. Hector Joyal.

Ces formules sont adressées personnellement à tous les étudiants qui ont soumis des demandes de bourses et de prêts ordinaires l'an dernier et qui sont encore éligibles cette année ainsi qu'aux nouveaux étudiants qui ont soumis récemment des demandes écrites au ministère de l'Education.

Avec chaque formule, le ministère expédie aux requérants un avis pour rappeler qu'à la suite de l'enquête faite par l'auditeur de la province, ce dernier vérifiera les déclarations faites pour obtenir des bourses en les comparant aux déclarations d'impôt sur le revenu, selon une technique qui respectera les exigences de la loi en ce qui concerne le caractère confidentiel des déclarations d'impôt. La date ultime pour soumettre les demandes est le 30 septembre.

Pour bénéficier d'une bourse ou d'un prêt, l'étudiant doit être domicilié dans le Québec depuis au moins deux ans, être inscrit dans une institution reconnue pour fins de bourse d'étude et y suivre un cours régulier, être dans l'impossibilité d'entreprendre ou de poursuivre des études sans assistance financière. Les demandes sont jugées selon les revenus du candidat lui - même et la situation financière de sa famille en tenant compte du nombre des dépendants. Les étudiants mariés sont placés sur le même pied que les célibataires.

Chacune des bourses peut être accordée jusqu'à concurrence de $300 pour les résidants et de $500 pour les non - résidants. Soixante pour cent est accordé à titre gratuit et quarante pour cent à titre de prêt. Si le montant maximum est insuffisant pour permettre à l'étudiant d'entreprendre ou de poursuivre ses études, le ministère peut lui accorder en outre une somme de $200 par année scolaire, s'il est résidant et de $500 s'il ne l'est pas.

L'an dernier, 46,500 étudiants ont bénéficié de bourses et de prêts pour une somme de $16,000,000. Des bourses individuelles non remboursables sont aussi accordées à ceux qui sont handicapés du côté physique ou mental mais qui peuvent accéder à une éducation professionnelle et qui seraient dans l'impossibilité de le faire sans l'assistance du gouvernement.

Réunion, ce soir, des dirigeants du conseil national de l'U.N.

Le bureau de direction du conseil national de l'Union nationale doit se réunir pour la première fois, ce soir, au Club Renaissance, à Québec, a annoncé, hier, le chef du parti, Me Daniel Johnson.

Ce conseil national, dont l'assemblée constituante a eu lieu le 12 juin, comprend tous les parlementaires du parti, trois délégués de chaque association de comtés, dont une dame et un jeune ainsi que trois délégués de chaque association d'étudiants universitaires.

Le bureau de direction, où sont représentées les diverses régions de la province, constitue en quelque sorte le sommet de la pyramide. Outre le chef du parti, il comprend les neuf membres élus le 12 juin par le conseil national dont trois dames et trois jeunes ainsi que quatre députés qui ont été désignés par leurs collègues, au cours d'un caucus tenu à la fin de la semaine dernière.

Le pavillon des provinces de l'Atlantique à l'Expo de 1967 fera honneur au Canada

MONCTON, N.-B. (PC) — Le pavillon des provinces de l'Atlantique à l'Expo 67, d'après les esquisses préliminaires soumises au sous-commissaire général de l'Expo 67, M. Robert F. Shaw, promet de faire honneur au pays.

Au cours d'un déjeuner organisé par le Rotary, M. Shaw en a profité pour vivement féliciter les provinces de l'Atlantique. "Et vous êtes parfaitement justifiés d'être fiers de ces études préliminaires qui, déjà, promettent une réussite, autant sur le plan architectural que sur les présentations qu'on réserve à l'enceinte du pavillon. C'est, à mon avis, un excellent exemple de ce que peut être une véritable participation commune surtout lorsque quatre pensées s'unissent en vue d'une réalisation unique", d'ajouter M. Shaw.

Le pavillon sera administré par le vice-amiral Hugh F. Pullen, maintenant retiré de la Marine royale canadienne.

"La goélette que vous construirez devant les visiteurs, en fascinera plusieurs, et je trouve qu'en plus de cette présentation originale, tout votre pavillon suscitera l'intérêt du public," a dit le sous-commissaire général.

Pour familiariser

Poursuivant, M. Shaw s'est dit "convaincu qu'une maquette du pavillon, exposée dans les centres les plus importants des provinces de l'Atlantique, pourrait, par l'intérêt qu'elle suscite, servir à familiariser dès maintenant le public quant à cette participation canadienne."

Le thème du pavillon entend raconter l'histoire des provinces de l'Atlantique et en plus décrire les ressources minières et les progrès accomplis en vue d'une meilleure exploitation de celles-ci, les découvertes scientifiques qu'on a inscrit au bilan de cette région du Canada tant dans le domaine des pêcheries que dans les domaines de l'électronique et des centrales d'eau lourde.

On se propose en outre d'y aménager un restaurant où l'on servira toutes les variétés de fruits de mer.

Paquebot en détresse au large de Terre-Neuve

NEW YORK (AFP)—Les gardes-côtes américans ont envoyé la vedette Absecon au secours du paquebot Seven Seas qui est désemparé à la suite d'un incendie qui a éclaté samedi soir dans ses machines au large de la côte de Terre-Neuve.

Le Seven Seas qui faisait route de Rotterdam à New York a 400 passagers à bord et un équipage de 210 hommes. L'Absecon qui se trouvait déjà dans la région devait atteindre le paquebot hier. La mer est calme et le feu n'a fait aucune victime.

Bien que les machines du navire soient immobilisées, des générateurs de secours fournissent assez de courant électrique pour la lumière et les cuisines. Les passagers continuent de mener la vie normale, avec ses distractions habituelles, comme si le navire marchait, a déclaré la compagnie allemande Europa Canada, propriétaire du Seven Seas.

Un pourcentage de travaux aux chantiers maritimes de la C.-B.

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement demandera des soumissions publiques partout au Canada pour la construction de navires mais garantira un certain pourcentage des travaux aux chantiers maritimes de la Colombie-Britannique jusqu'à 1970, a confirmé, hier, le ministre de l'Industrie, M. Drury.

M. Drury n'a cependant pas précisé quel pourcentage du total des travaux sera garanti aux chantiers maritimes de la Colombie-Britannique. Cette portion des travaux effectués en C.-B. s'échelonnera sur une base décroissante d'année en année jusqu'en 1970.

Dans le passé, la plupart des contrats de construction maritime du gouvernement pour la défense, les transports, les mines, les pêcheries, les travaux publics et autres ministères — étaient accordés directement aux divers chantiers à un prix fixe auquel s'ajoutait généralement une somme de cinq pour cent de profit. Ainsi, si un chantier estimait qu'il en coûterait, disons $1,000,000, pour construire un navire, il recevait un million plus cinq pour cent de cette somme.

M. Drury a dit que le gouvernement dépensera environ $294,000,000 pour la construction de navires d'ici 1970.

Le R.N. réclame la démission de M. Antonio Talbot

Le Regroupement national a réclamé, hier, la démission du député de Chicoutimi, M. Antonio Talbot.

Le R.N. considère que depuis trop longtemps le comté de Chicoutimi a cessé d'être représenté à l'Assemblée législative, "puisque le député Talbot n'assiste plus aux délibérations" de celle-ci.

En conséquence, ils tiendront un congrès dans un avenir plus ou moins rapproché et celui-ci déterminera celui qui sera leur représentant, advenant la tenue d'élections dans ce comté.



CARRIERES et PROFESSIONS

OPPORTUNITE D'AFFAIRES
Avec Snap On Tools
Nous avons un très bon territoire disponible comprenant: Victoriaville, Princeville, Plessisville, ainsi que la région de Bécancourt. Si vous avez un léger capital et voulez partir en affaires, voici votre chance. Ecrivez à:
Sarto Roux,
861, Ave Rougemont, Ste-Foy

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?
Consultez régulièrement
"CARRIERES et PROFESSIONS"

SECRETAIRE BILINGUE
demandée
Pour bureau de courtier d'assurances. Salaire suivant expérience.
Ecrire DEPT 1688, LE SOLEIL

VENDEUR EXPERIMENTE
Pour offrir assortiment réputé de lingerie; devra jouir d'excellentes relations et résider de préférence à Toronto. Merveilleuse occasion. Candidatures examinées avec discrétion absolue.
DEPT 1691, LE SOLEIL

La Municipalité de New Richmond
comté de Bonaventure, Province de Québec
A BESOIN D'UN
HOMME BILINGUE POUR REMPLIR LES FONCTIONS DE
CHEF DE POLICE MUNICIPALE
ET CHEF DE POMPIER
également et toute personne intéressée pourra s'adresser au secrétaire-trésorier de la municipalité, Lionel Boissonnault, Chaleurs, P.Q.
La municipalité désire de bonnes références du candidat qui devra mentionner le salaire attendu pour ces services."

SYSTEME DE LAVAGE D'AUTO
AUTOMATIQUE à 25¢
La seule manufacturée au Québec. Garantie d'un an. Rapport complet sur opérations en activités actuellement. Franchise disponible dans la région de Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Lac St-Jean, Côte Nord, Bas du Fleuve.
Ecrire ou téléphoner: PRODUITS AVEC RECHERCHE
Place Laurier, 2700 Boul. Laurier, suite 617, Québec 10, P.Q. Tél.: 656-0697

DISTRIBUTEUR DEMANDE
Manufacturier de l'Ontario depuis longtemps en affaires recherche un distributeur exclusif pour la région de Québec. Plusieurs clients réguliers actuellement, comprenant restaurants, épiceries, hôpitaux, hôtels, boulangeries, fermes, etc. Excellentes possibilités. Le distributeur peut être une compagnie ou un particulier, de préférence bilingue. Capital minime exigé pour le stock. Le directeur accordera des entrevues durant la semaine du 19 juillet. Fournir tous renseignements pertinents et au moins une des références bancaires ou commerciales au:
DEPT 1692, LE SOLEIL

INGENIEURS DE CONCEPTION (CONSTRUCTION LOURDE)
Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent
MONTREAL
L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a besoin, pour le programme d'amélioration et de jumelage des écluses du canal de Welland et pour des travaux futurs, de plusieurs ingénieurs d'études en CHARPENTE D'ACIER et de plusieurs ingénieurs d'études en CHARPENTES EN BETON qui possèdent une longue et vaste expérience des travaux de ce genre, ou une expérience moindre. Les fonctions comprennent la conception d'écluses, de portes d'écluse, de ponts levants et d'ouvrages auxiliaires. Quelques positions comportent des fonctions de surveillance et les salaires sont attrayants et dépendent de l'expérience et des qualités et titres des candidats. Toutes les positions offrent des possibilités d'avancement et l'occasion de se faire une carrière dans la réalisation de travaux d'envergure internationale. Conditions de travail excellentes et nombreux avantages complémentaires.
Les intéressés sont priés d'écrire, en mentionnant leur âge et leur expérience, au préposé au placement, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, boîte postale 98, Cornwall (Ont.), ou de téléphoner à Montréal, au numéro 731-3724, poste 54.

SECRETAIRE-TRESORIER DEMANDE
La Commission scolaire Régionale "Charlevoix"
demande des
Offres de services pour la position de secrétaire-trésorier.
Lieu de travail: Clermont, Comté de Charlevoix.
Le postulant devra fournir les renseignements suivants:
1°— Position (s) détenue (s) antérieurement
2°— Fournir références
3°— Age, état civil
4°— Expérience en comptabilité, aptitudes dans la rédaction des procès-verbaux, etc. De plus, le postulant devra avoir de l'expérience en administration scolaire.
5°— Le salaire sera en relation de l'expérience et des qualifications.
Les offres de services seront reçues jusqu'à minuit, samedi le 31 juillet 1965.
PRIERE D'ADRESSER TOUTE DEMANDE AU:
Président de la Commission scolaire régionale "Charlevoix",
a/s Donohue Brothers,
Clermont, Comté Charlevoix.

GERANT D'UN RAYON DE MEUBLES DEMANDE
Un magasin à rayons de la côte nord recherche les services d'un homme d'expérience pour prendre charge de son rayon de meubles. Salaire avantageux, bénéfices sociaux, etc.
Expérience nécessaire — Toute application demeurera confidentielle.
Prière d'écrire au
DEPT 1697 LE SOLEIL



LEGER ET POPULAIRE — La blouse de coton, à gauche, est assez étourdissante : elle est faite de coton à poids blancs sur fond marine et d'un empiècement à carreaux. Le bord de la blouse et des manches est décoré d'une bande à motifs floraux. A droite, une surblouse de plage, sans manches, bleue et rouge. Elle peut se porter sur un maillot de bain ou comme blouse.

Tissus légers, aérés et surtout synthétisés

Paris (AFP) — La belle saison ramène avec elle les tissus légers et aérés. Depuis quelques années, rares sont ceux qui ne sont pas synthétisés. A des prix peu élevés, imitant à volonté la soie, le crêpe, le jersey, la gabardine, et bien souvent sans en présenter les inconvénients, ils ont détrôné cette "bonne vieille toile" qui fit le bonheur des étés de nos grands-mères. On y revient pourtant .... comme on revient aux meubles de bois rude ou à la bonne cuisine familiale. La toile est devenue matériau noble, parce que naturel et authentique. Les couturiers ne s'y sont pas trompés qui sont allés jusqu'à concevoir une robe du soir en toile et à multiplier les tailleurs d'été habillés d'après-midi.



1—Jacques ESTEREL : Robe en toile marine pour la jupe et blanche pour le haut.



3—Jean PATOU : Tailleur en toile rose à jupe plissée et veste fermée par des boutons boules.

Jacques Esterel propose pour les vacances une robe de toile en deux tons. Le haut est blanc, sans manches, à décolleté arrondi s'ouvrant en V au creux de la poitrine et orné d'un chemin de piqûres bleu-marine. Le même dessin se retrouve sur la taille de la jupe évasée, bordée elle aussi d'un chemin de piqûres, mais blanches (figure 1).

En toile rouge, voici un petit tailleur à la fois classique et moderne créé par **Hermès. (fig. 2)** La veste est ceintrée par de grandes pinces de côté, croisée et à double boutonnage. Coupe raglan pour les manches 3-4 et col tailleur largement ouvert. La jupe est à plus plats.

Animé, jeune et très féminin ce tailleur de **Jean Patou** est en toile rose. La jupe en forme est plissée sur le devant, les plis étant piqués en haut pour laisser le ventre plat. La veste se ferme par des boutons-boules, depuis le cou jusqu'à la taille, serrée par un lien étroit noué devant. Les manches blousantes sont reprises dans de larges poignets boutonnés. Une écharpe de soie blanche rayée rose, assortie à la grande capeline, complète cet ensemble charmant et aérien (figure 3).

Voici une interprétation originale de la toile. Il s'agit d'une tunique ceinturée à la manière des redingotes d'antan et boutonnée "à l'ancienne". Une piqûre partant des pinces de côté souligne dans le dos le creux de la taille. Cette tunique créée par **Marc Vaughan,** en toile blanche, est portée sur une robe droite en toile noire (figure 4).

Une robe du soir en toile? Pourquoi pas. Celle-ci conviendra lors d'une élégante garden-party ou d'une soirée "barbecue". **Grès** l'a réalisée dans une toile tergal blanche de **Guillemin.** C'est un fourreau à jupe évasée et à décolleté dorsal très échancré, découpé sur les côtés. Autour de l'encolure un volant fait collerette (figure 5).

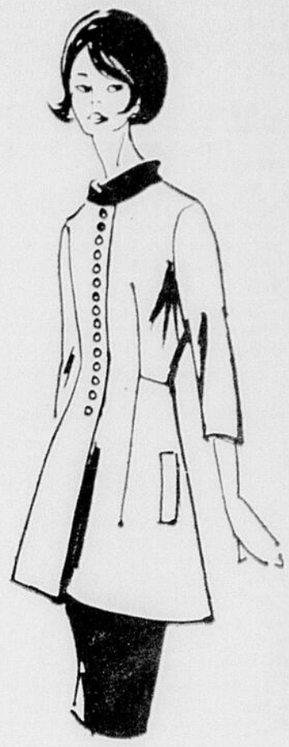
Guylène GUIDEZ



2—HERMES : Tailleur en toile rouge à jupe plissée.



5—Robe du soir longue en toile tergal blanche de Guillemin.



4—Marc VAUGHAN : Tunique blanche sur robe de toile noire.

Une mode raisonnable, sobre, équilibrée

PARIS (AFP)—En attendant le 26 juillet, date de départ du grand marathon des collections, les couturiers annoncent pour l'hiver prochain, une mode raisonable, sobre et équilibrée. Les lignes générales seront droites, souples, mais près du corps. Elles sont concues pour faire triompher non plus la fragil et garçonnière jeune fille, mais la femme de trente ans, épanouie et sensuelle. La taille se déplace des hanches à la poitrine, pivot de la silhouette. Quant à l'ourlet, il semble décidé à découvrir le genou, tandis que le pied chaussera de nouveau l'escarpin à haut talon.

C'est sur ce thème quasi général que chaque couturier a apporté les détails significatifs qui le caractériseront.

Marc Bohan chez Christian Dior a donné la priorité à un noir sans mélange, même pour la journée. Le soir, il y aura encore du noir mais aussi des gris et des beiges et, innovation, les robes de soirées seront sans épaulettes, c'est - à - dire complètement décolletées.

Ligne volumineuse

Par contre, Georges Pipart chez Nina Ricci oppose un "non" formel au décolleté et n'en glisse aucun dans sa collection. Sa ligne sera volumineuse sans être encombrante. Il a choisi des tissus épais, des couleurs vives et tranchées, telles le rouge opposé au blanc et au vert. En prévision de la froidure, les tailleurs s'envelopperont d'écharpes, les sweaters remplaceront les blouses et les robes du soir, toujours d'une extrême simplicité, revêtiront de fabuleux manteaux style "grande russie".

Autres couturier

Jacques Heim renonce au pantalon. Il réserve ses "folles idées" aux robes du soir qu'il décolletera audacieusement et qui s'accompagneront de fourrures insolites, en couleur. Les tenues de jour sont réservées: robes droites à taille un peu descendue, jupes courtes et manteaux de même lainage accompagnés de bas assortis.

Maggy Rouff se place sous le signe de la géométrie, aussi bien du point de vue de la coupe, en "as de carreau", que du point de vue du mariage de couleurs — à dominante bleue — et des tissus — généralement lourds.

Jeanne Lanvin, avec 80 modèles au lieu de 160, proposera un hiver en technicolor. Peu de noir, mais des harmonies très vives sur lainages unis, crêpes cloques et soies en relief. L'exotisme, chez Pierre Cardin, puise sa source au Mexique. Il prépare des jupes très foncées, des manches volantées et de vertigineux décolletés. Plus parisien, Jacques Griffe présentera des manteaux redingotes et des tailleurs courts qu'il réchauffera de pièces de fourrure.

Les tons roux et dorés de l'automne ont été retenus par cette grande coloriste qu'est Lola Prusac. Il y aura encore des tissages à la main et des broches éblouissants pour les robes de soirée. Hermes teint cette année ses cuirs en rouge acidulé et vert cru. Pour le reste, le blanc aura la préférence.

Enfin, petit événement attendu et réclamé: le doyen de la haute couture, Molyneux, a raccourci ses jupes.

Patron-mode

par Anne Adams

4789

Confectionnez vous-même ces jolies robes de nuit de Dacron ou de frais batiste qui requièrent peu de soin. Faites les deux, l'une pour vous et l'autre que vous offrirez à une fiancée.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 3 verges d'un tissu de 45 pouces pour celle du haut; 4 7-8 verges d'un tissu de 35 pouces pour l'autre.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

La suralimentation peut parfois jouer le rôle de tranquilisant

MUNICH (DAD) — Tout le monde sait que l'embonpoint a souvent pour origine des troubles glandulaires ou tout simplement un abus de nourriture. Mais ce que l'on sait moins c'est que ces causes sont en fait secondaires. Comme l'a souligné un médecin munichois, le professeur N. Zollner qui s'est penché sur ce problème, l'embonpoint et l'obésité ont souvent une origine psychique, la suralimentation jouant en quelque sorte de tranquillisant. Les gens qui mangent trop cherchent souvent à fuir des problèmes qu'ils ne parviennent pas à résoudre, ou le souvenir d'un événement désagréable qui s'est produit dans leur vie. Contrairement à l'opinion couramment répandue, les "gros" ne sont pas toujours des personnes joviales, des bons-vivants, mais des anxieux. D'où la nécessité de trouver la véritable cause psychologique de cet excès de poids en s'entretenant avec le médecin avant de suivre un traitement ou une cure d'amaigrissement.

MANGER POUR OUBLIER SES ENNUIS DE COEUR

Nombre de gens ayant souffert de la faim sont poursuivis par la crainte de ne pas avoir assez à manger et se gavent de nourriture. Cela explique pourquoi tant de gens après la guerre et les années de disette, voire de famine, se sont mis à grossir brusquement et souffrent même d'obésité. Avec le relèvement économique, en Allemagne, les magasins d'alimentation se sont remplis à nouveau et la table bien garnie est devenue signe de richesse et de prestige social. Les maîtresses de maison sont du reste aussi coupables : elles cherchent à retenir leur mari au foyer en les prenant par la gourmandise. Quant aux enfants, ils sont souvent victimes des bonnes intentions de leurs parents qui les gavent de bonnes choses sans songer que cela nuit à leur santé. Enfin, autre cause indirecte de l'embonpoint : les chagrins d'amour.

Les conséquences de l'excès de poids sont multiples et souvent mortelles. Citons parmi les affections les plus graves qu'il peut provoquer, les troubles de la circulation, l'artériosclérose, l'infarctus du coeur, les calculs biliaires. Le professeur Zollner qui a eu affaire à de nombreux cas d'obésité à la polyclinique de Munich propose certaines règles pratiques à observer lorsqu'on fait une cure d'amaigrissement. Il ne faut pas choisir au hasard un de ces régimes amaigrissants à la fois compliqués et coûteux et dont le peu de valeur apparaît au seul fait qu'ils sont contradictoires.

Pour qu'une cure soit efficace, le patient doit absorber moins de calories qu'il n'en use. D'où la nécessité de manger moins sans pour autant être obligé de ressentir la faim. A recommander : le lait et les laitages. Dans la mesure du possible il faut réduire la consommation d'hydrates de carbone et supprimer les friandises et le sucre en particulier qui a la fâcheuse tendance à se transformer en graisse. Un point important : ne pas réduire l'apport en calcium qui est un sel minéral indispensable au même titre que le fer. Les aliments devront être riches en albumine.

De nombreux patients se découragent lorsqu'ils ne voient pas de résultats au bout de la première semaine. Cela s'explique aisément et ne devrait pas les inciter à renoncer à mi-chemin. En effet, le changement de régime provoque une modification provisoire de l'économie hydrique. En d'autres termes, l'organisme a tendance à retenir l'eau qui s'accumule dans les tissus et on ne constate aucune perte de poids. Un kilo (2 lbs 3 on.) de tissus adipeux contient 6,000 calories; la combustion de 100 grammes (3 1-2 onces) de graisse se traduit par l'apparition de 105 grammes d'eau qui se loge d'abord dans les tissus.

Beaucoup de femmes soucieuses de garder la ligne choisissent un jour de semaine où elles ne mangent que des fruits. Elles ne font que se sous-alimenter et le résultat n'est pas durable car ces aliments ne font pas maigrir.On peut tout au plus recommander cette "journée de fruits" pour se changer un peu du régime amaigrissant habituel.

Comment faire ?

Q. — Quels sont les avantages d'un adoucisseur d'eau à action mécanique au lieu d'un additif (produits chimiques)?

CURIEUSE

R. — L'eau froide aussi bien que l'eau chaude doivent être adoucies si vous voulez avoir tous les bénéfices. Pour la lessive, il est important d'adoucir l'eau . . . et pour le lavage et pour le rinçage.

Les additifs chimiques font un bon travail, mais à une échelle bien limitée et à un coût beaucoup plus élevé.

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

686

Tricotez ce riche et chaud manteau de laine qui sera tellement pratique pour voyager. Choisissez la longueur qui vous va le mieux, longue ou trois-quarts. Vous obtiendrez ce patron dans les tailles 32, 34, 36, 38.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons, accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

ANNONCE

La "colique estivale" frappe beaucoup de gens

—SUBITEMENT!

La chaleur peut être désastreuse pour votre régime alimentaire. Les excès du manger et du boire ou l'excès d'activité causent souvent de la diarrhée ou "colique estivale". Pour vous remettre rapidement d'aplomb, ayez toujours de l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler chez vous, au chalet ou en voyage. Il soulage les nausées, les crampes et la diarrhée—rétablit doucement l'équilibre intestinal. Il a fait ses preuves depuis plus de 115 ans.

Un des remèdes préférés des enfants, ainsi que des adultes, l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler devrait se trouver dans tous les foyers. 65-SF

Château Lac-Beauport
SALLES POUR BANQUETS
RECEPTIONS - MARIAGES
Rés.: Guy Drolet, gérant
Tél.: 849-4468

Salon Orchidée enr.



Mme Noella Paré Mermod, propriétaire du chic salon de coiffure Orchidée, est heureuse d'annoncer à sa distinguée clientèle, qu'elle s'est acquise les services de

M. Jacques Tremblay,

coiffeur de renom, anciennement du salon Andrex. M. Tremblay sera heureux de conseiller nos clientes, sur rendez-vous.

3 COIFFEUSES STYLISTES
A VOTRE SERVICE
SALON ORCHIDEE ENR.
57, rue d'Auteuil
Tél.: 523-6019

PIECES et REPARATIONS
LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

COSETTE



maintenant...



Notre choix de robes, costumes et manteaux, collection - automne, est au complet. Venez le plus tôt afin de profiter du tout premier choix.

Chauncquin

4, de la Fabrique
Québec

Tél.: 529-9455

Place de l'Hôtel de Ville

● Un léger dépôt réservera la marchandise de votre choix.

● Ouvert les mardis, jeudis et vendredis soir.

ANNONCE

Embellissez votre visage et votre corps en épilant radicalement les



poils superflus!

Pensez quelques minutes à tous les avantages que vous offrira, toute votre vie, une peau sans poils superflus!

Pensez... à quel point votre féminité s'améliorera... Combien libre et confiante vous vous sentirez... Combien d'heures vous pourrez employer à des choses plus interessantes que le pinçage, le rasage ou autres méthodes d'épilation!

Rendez-vous à la clinique Gregory System pour une analyse gratuite de votre cas. Sans charge ou obligation, nous vous ferons une démonstration d'épilation.

Venez constater vous-même à quel point l'épilation permanente, considérée, jadis comme "un luxe", a été rendue, par Gregory System, à la portée de toutes les femmes conscientes de leur beauté. Venez voir à quel point l'épilation radicale est **confortable,** entre les mains des techniciennes Gregory. Leur habileté à employer les nouveaux appareils à ondes courtes est devenue proverbiale.

Prenez tout de suite votre rendez-vous pour un avenir plus heureux. Téléphonez maintenant à la clinique Gregory ou arrêtez nous consulter en passant.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Reponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879
Suite 2 - Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest
Québec, P.Q.
OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

A Québec aujourd'hui

Arts

Théâtre la Fenière — "Le Deuxième Coup de Feu" de Robert Thomas. 9 h. p.m.

Théâtre de l'Estoc : "Le Meurtre d'Igouille". Création canadienne d'Andrée Maillet. 7.30 et 9.45 p.m.

Eglise St-Pierre : Ile d'Orléans., à 8.45 p.m. Jeanne Landry, pianiste et Marcel St-Cyr, violoniste.

Petit-Champlain : Monique Miville-Deschênes, Louis de Santis et Yves Massicotte. Chansons et extraits du P'tit Bonheur de Félix Leclerc. 8.30 p.m. et 10.30 p.m.

Terrasse Dufferin: Concert de l'Harmonie Joseph Vézina, 8.15 p.m.

Club Nautique St-Louis : Exposition permanente d'amateurs et professionnels. Lac St-Joseph.

Cabarets

A La Porte Saint-Jean: Guilda et toute sa troupe dans la revue "Oh la la la c'est magnifique" — Marius — Piet Coomans. Ce soir: 9h.30, 12h.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. De 8h. à 2h.

Au Bal Tabarin: Kitty Lynne — Iris — Gaby Gauvreau. Ce soir: 10h30 et 12h30.

Au Baril d'Huitres: Production de "The Trotter Brothers", Les folies de Paris". Ce soir: 10h, 12h.

Au Coronet: Tony Massarelli — Beverly Starr — Marcel Tardif. Ce soir: 10h., 12h.

Chez Gérard: Rita Cadillac et la revue "Folies Bergères de Paris". — Bob Vocelle. Samedi: 10h., 12h30.

Hôtel Victoria: Gerry Tousignant, son trio et ses chansons. Spectacle continuel à partir de 9h30.

L'Escapade: Sandra Turner — Claude Robitaille. Ce soir: 10h30 et 12h30.

La Madrague: Ginou, de 9h. à 2h.

Louis XIV: Kezanne — Lise Lorain — Guy Jourdain — Jacques Drolet. Ce soir: 10h30, 12h30.

Lafayette: Liette Laniel — Les Dalcos — Line Robert. Ce soir: 10h.15, 12h.30.

La Méditerranée: Los Tres Compadres. Spectacle continuel.

Manoir Saint - Castin: Bob Marsan.

Neptune: Los Suspiros de Espana. Spectacle continuel

Convocations

Au Club Rotary de Québec : Présentation d'un film en couleurs sur la pêche dans la rivière Matane, par M. Gustave Bédard, à l'issue du déjeuner hebdomadaire, au Château Frontenac, à 12.30.

Succursale de la bibliothèque municipale : Inauguration cet après-midi à 4 heures 30 à l'école des filles de Jacques-Cartier, boulevard Charest.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour les reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — Samedi, 17 juillet, et lundi à jeudi, 19-22 juil. Géant, Technicolor. 1h — 7.30h. Dimanche, 18 juillet, Géant, Technicolor, 5.30, 8.30 h. Dimanche: matinée à 1.30 h.

Capitol: — In harms way (AR) 1.30, 4.30, 8.15 hrs, avec John Wayne, Kirk Douglas, Panavision.

Cartier: — Nouvelles et sujet court : 1.00, 4.55, 8.50 hrs. Annonces: 1.20, 8.15, 9.15 hrs. Une certaine rencontre ( ) 1.25, 5.25, 9.20 hrs. Romulus et Rémus (AA) (en couleurs) 3.05, 7.05 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Cinéac: — Patrouilleur 109 (A) 1.00, 4.53, 8.46 hrs. Le divan de l'infidélité (AR) 3.03, 6.56 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Cinéma Canardière: — Monpti (AR) 2.35, 5.20, 8.05 hrs. Annonce à venir 3.45, 6.30, 9.20 hrs. Filles de proie (AR) 1.10, 3.55, 6.40, 9.35 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Cinéma de Paris: — L'inconnue de Hong Kong (—) 12.30, 3.45, 6.40, 10 hres. L'ange noir du Mississipi (—) 1.50, 5.05, 8.25 hres. Actualité: 3.35, 8.15 hres.

Classic : — Masquarade (A) 1.30, 5.35, 9.40 hrs. Seventh dawn (AR) 3.20, 7.30 hrs. Continuel 1.30 à 11.20 hrs.

Empire : — Sujet court : 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.06 hrs. Mondo Cane (AR) 1.25, 3.28, 5.28, 7.28, 9.28 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Impérial: — Sujet: 1.00, 3.00, 8.57 hrs. Le Castillan (AA) 1.11, 5.11, 9.03 hrs. Les Veinards (AR) 3.22, 7.19 hrs. Fin : 11.14 hrs.

Lairet: — Nouvelles et sujet court 1.00, 4.55, 8.50 hrs. Annonces: 1.20, 8.15, 9.15 hrs. Une certaine rencontre ( ) 1.25, 5.25, 9.20 hrs. Romulus et Rémus ( ) (en couleurs) 3.05, 7.05 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Laurier: — Le siège de Syracuse (AR) CinémaScope, couleurs 1.15, 4.25, 7.40 hrs. Nouvelles: 2.45, 6.00, 9.15 hrs. L'increvable Jerry ( ) 3.00, 6.15, 9.30 hrs. Fin: 10.55 hrs.

Pigalle: — Actualité: 12.30, 3.45, 8.20 hres. Le Pirate de l'Epervier noir (A), 12.40, 3.55, 6.45, 9.35 hres. Naciste en enfer (—), 2.05, 5.15, 8.30 hres. Fin 11.30 hres.

Princesse: — T'es plus dans la course papa (A) 12.40, 4.15, 7.46 hres. Le réveil du bagne (AA) 2.31, 6.01, 9.34 hrs. Sujet 4.10, 7.40 hrs. Fin: 11.13 hrs.

Rialto: — Seventh dawn (AR) 3.13, 7.10 hrs. Nouvelles et annonces: 1.20, 8.17, 9.14 hrs. Masquarade (A) 1.32, 5.29, 9.26 hrs. Fin: 11.07 hrs.

Sillery: — Les nerfs à vif ( ) Gregory Peck et Robert Mitchum 7.30 hrs. Le Piment de la vie ( ) Doris Day et James Garner. Couleurs. Fin: 11.10 hrs.
Dimanche: Les nerfs à vif (AR) 3.40, 7.25 hres. Le Piment de la vie (AA) 1.30, 5.38, 9.20 hres. Fin 11.05 hres

Studio 9 : Relâche.

Victoria: — L'assassin est dans l'annuaire (—) 1.15, 4.30, 7.45 hrs. Le monte charge (AR) 2.55, 6.05, 9.25 hrs. Continuel 1.15 à 11.00 hrs.

Cinéma de Lévis: — Samedi et dimanche 17 et 18 juillet. Samedi matinée à 1.30 hres. Le soir, Carnets de jeunes filles (couleurs) (AR) 6.15, 9.23 hres. Fille dans la vitrine, 7.45 (D). Dimanche matinée, 1.30 hres.

Cinéma Lido: — Samedi 17 juillet. Hôtel international, 6.00, 9.30 hres (A). Le Tour du St-Laurent 64, 7.30 hres. La guerre en dentelle (A) 7.50 hres. Dimanche 18 juillet. Hôtel international, 1.00, 5.00, 9.00 hres (A). Le Tour du St-Laurent 64, 3.00, 7.00 hrs. La guerre en dentelle (A) 3.30, 7.30 hres.

Cinéma Saint-Romuald : — Frankenstein s'est échappé (AR) 7.30 hrs. Cauchemar de Dracula (A) 8.45 hrs. La nuit du loup-garou (—) 10.25 hrs. Jusqu'à jeudi.

La critique moscovite conquise par le film "Le Soldatesse"

MOSCOU (AFP) — Le 4e Festival international du film de Moscou a pris fin samedi soir, avec la projection du long métrage italien "Le Soldatesse" (Les soldates ou "filles à soldats") au Palais des congrès du Kremlin.

Dimanche matin, l'agence Tass a diffusé une critique particulièrement élogieuse de ce film, en dépit de son thème osé, fort inhabituel pour le public moscovite: cette production du réalisateur Valerio Zurlini dépeint en effet l'odyssée de 15 "filles à soldats" grecques, destinées aux besoins de l'armée italienne d'occupation en Epire pendant la seconde Guerre mondiale. "Valero Zurlini, écrit le critique de l'agence Tass "a créé un chef-d'oeuvre d'une grande humanité. Les caractères, l'état d'esprit et la psychologie des personnages n'a laissé personne insensible. Le film est un appel à la dignité humaine, contre l'absurdité et la cruauté de la guerre".

La distribution du film comporte Rossana di Rocco, dans le rôle d'une femme officier italienne au coeur tendre, chargée de convoyer les filles, et parmi celles-ci, Marie Laforêt, Anna Karina et Aca Gravric.

Fatigués par le rythme intensif auquel ils ont été soumis depuis l'ouverture du festival le 5 juillet, 3 à 4 long-métrages par jour, cinéastes, acteurs, invités, critiques sont partis dimanche matin, sous un soleil incertain, effectuer une promenade en bateau sur la "Moskova". On attend encore dans cette ultime journée, Sophia Loren, vedette de l'autre production italienne présentée au Festival, "Mariage à l'italienne", de Vittorio de Sica.

IMPERIAL
EN COULEURS:
"LE CASTILLAN"
CESAR ROMERO et TERESA VELASQUEZ
"LES VEINARDS"
DARRY COWL et FRANCIS BLANCHE

PRINCESSE
"LES REVOLTES DU BAGNE"
PIERRE PAREL et ANNA SMOLIK
EN COULEURS:
"T'ES PLUS DANS LA COURSE, PAPA"
FRANK SINATRA et BARBARA RUSH

CINEMA ST-ROMUALD
3 milles du Pont de Québec — tél.: 839-7553
A l'affiche: 3 films d'horreur!
● FRANKENSTEIN s'est échappé
● Cauchemard de DRACULA
★
● La nuit du LOUP-GAROU
3 films en couleurs

BOB MARSAN
CHANSONNIER FRANÇAIS À SON
PIANO-BAR
TOUS LES SOIRS
Le Manoir St Castin LAC BEAUPORT

Elle vous émerveillera
Kezanne
aguichante danseuse orientale exotique
AU LOUIS XIV
"atmosphère du cirque Québec"
36 rue Notre-Dame
★ Guy Jourdain
chanteur et fantaisiste
★ LISE LORAIN
jolie chanteuse de talent
DANSE entre les spectacles
Orchestre Jacques Drolet — 692-1616

CINEMA DE PARIS
966 RUE ST-JEAN - SALLE CLIMATISEE - TEL.: 522-7811
DALIDA chante ses plus récents succès
L'INCONNUE DE HONG-KONG
DYALISCOPE
TAINA BERYLL
PHILIPPE NICAUD
Un film dynamique
EN COULEURS
CINEMASCOPE
HOWARD VERNON
RENÉ MUNOZ
PAUL PIAGET
L'ANGE NOIR DU MISSISSIPI

Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272
A l'affiche
CINEMA LIDO
"HOTEL INTERNATIONAL"
Voici les personnages très importants dans cette histoire d'une nuit dramatique qui a détruit la vie de ces gens riches, célèbres et d'une grande beauté.
ELIZABETH TAYLOR — RICHARD BURTON
AUSSI "LA GUERRE EN DENTELLES"
Ce trio comique revient à ses anciennes amours plus divertissant que jamais.
— ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE —
TOUR DU ST-Laurent '64
"60 CYCLES"

THEATRE DE L'ESTOC
9 rue St-Louis (Studio 9) 523-9740
Tous les soirs à 8h.30
Les samedis à 7h.30 et 9h.45
Adm.: 2.00
Etudiants 1.50
Le MEURTRE d'IGOUILLE
ANDRÉE MAILLET

Le Braisier
675 Est, Boulevard Charest
"SALON BAR"
ouvert de 10h. a.m. à la fermeture
DANSE
TOUS LES SOIRS
avec
★ Les Belvédères (COMBO)

LES CONCERTS de L'ILE D'ORLEANS
EGLISE HISTORIQUE DE ST-PIERRE
Ce soir à 8h. 45
SOIREE BRAHMS
avec
JEANNE LANDRY
pianiste
et
MARCEL SAINT-CYR
violoncelliste
BILLETS: $2.00 (taxes incluses)
RESERVATIONS: 529-4467

L'ESCAPADE
478 MGR. GAUVREAU — TEL.: 529-7223
LA PLUS GRANDE PISTE DE DANSE A QUEBEC
Cette semaine:
L'émoustillante danseuse exotique
● SANDRA TURNER
La populaire vedette du disque
● YVES RICHARD
● CLAUDE ROBITAILLE
chanteur instrumentiste
DANSE avec orchestre
Du lundi au jeudi 10h.30 et 12h.30
Vendredi et samedi 10h., 11h., 12h.30
ENTREE GRATUITE
COCKTAIL LOUNGE
SPECTACLES TOUS LES SOIRS

En Exclusivité et en Primeur
UN FLAGRANT EXPOSÉ
des agences chargées d'obtenir le divorce pour les femmes riches, dont les maris sont réticents.
Filles de proie
2me GRAND FILM
ROMY SCHNEIDER
Monpti
EN COULEURS
HORST BUCHHOLZ
Une histoire à la fois comique et triste... Elle se passe à Paris. C'est donc une histoire d'amour parisienne!
AIR CLIMATISE
STATIONNEMENT GRATUIT
Cinéma CANARDIÈRE
TEL.: 661-8575 Situé au centre d'achats de La Canardière

DANSE
TOUS LES SOIRS avec l'orchestre de
MARCEL ROBITAILLE
LA TOURNEE DU MOULIN
face au Zoo - Orsainville
623-2361

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 522-6300
DERNIER JOUR
A 1h.30, 4h.50, 8h.15
JOHN WAYNE, KIRK DOUGLAS, PATRICIA NEAL
"IN HARM'S WAY"
Un film Otto Preminger
COMMENCANT MERCREDI
A 1h., 3h.55, 6h.45, 9h.45
Et maintenant Elvis chante et gesticule dans un Ranch pour jeunes filles!
ELVIS PRESLEY
Tickle Me
Aussi à 2h.30, 5h.25, 8h.15
Ils ont la fièvre de la course en canots!
JOE. MORRISON, BARBARA BIGGART, CHS. C. MARTIN
RACING FEVER
IN BREATH-TAKING COLOR!
Mat. .75; Dim. et soirs: .99

Les Diplomates
DE QUEBEC
présentent
"SONS ET COULEURS 1965"
Une compétition pour corps de tambours et clairons de catégorie junior "A"
Samedi le 31 JUILLET, à 8 h. p.m.
(En cas de pluie: le 1er août à 2 heures.)
AU STADE MUNICIPAL DE QUEBEC
Parc Victoria, Québec, P.Q.
— PARTICIPANTS —
● LES CADETS LA SALLE: Ottawa. ● LES GRENADIERS-KIWANIS: Shawinigan. ● LES GLADIATEURS: Montréal. ● LES CAVALIERS: Drummondville. ● LES SATELLITES: Donnacona.
Exhibitions par Les Métropolitains, Verdun
Billets disponibles au local des Diplomates à 524 rue St-Gabriel, Québec et dans les dépôts habituels.

Salle climatisée
TEL.: 525-9724
LE PIGALLE
Première fois à Québec
ACTION!
CINEMASCOPE EN COULEURS
MIJANOU BARDOT
GERARD LANDRY
AMOUR! VIOLENCE!
Le PIRATE de L'Epervier Noir
EGALEMENT A L'AFFICHE
Un voyage mouvementé chez les Enfers
MACISTE EN ENFER
EN COULEURS
KIRK MORRIS
HELENE CHANEL

LA FENIERE
CE SOIR A 9H.
LE DEUXIEME COUP DE FEU
Comédie policière en 4 actes de Robert Thomas
Rés.: 872-2424

THE 7th DAWN
TECHNICOLOR
UNITED ARTISTS
CHARLES K. FELDMAN
WILLIAM HOLDEN
SUSANNAH YORK
CAPUCINE
as Dhana
TECHNICOLOR
AU MEME PROGRAMME
Cliff Robertson
Marisa Mell, Jack Hawkins
dans
'MASQUERADE'
NOUVEAUTEES EN ANGLAIS
CLASSIC — RIALTO

NATALIE WOOD
STEVE McQUEEN
EDDIE ADAMS
Une certaine RENCONTRE
STEVE (hercule) REEVES
GORDON (tarzan) SCOTT
Romulus & Remus
COULEURS
VIRNA LISI
MASSIMO GIROTTI
JACQUES SERNAS
LA-5-9340
CARTIER et LAIRET
AIR CLIMATISE
3 DERNIERS JOURS

MAINTENANT SEUL, POUR DE MEILLEURS PROGRAMMES
FERNANDEL
l'assassin est dans l'annuaire
Marie Déa • Noël Roquevert
LE MONTE CHARGE
ROBERT HOSSEIN
LEA MASSARI
Suspense... une machination diabolique!
AIR CLIMATISE
VICTORIA
COTE DU PALAIS — TEL.: 522-8465
LE CINEMA LE PLUS CENTRAL DE QUEBEC

EN PRIMEUR
EN COULEURS
MONDO CANE #2
EN 3IEME SEMAINE
-EMPIRE-
votre cinéma place de l'hôtel de ville

Club la FAYETTE
La charmante diseuse
★ LIETTE LANIEL
accompagnée par le dynamique groupe d'instrumentistes
les DALCOS
Votre hôtesse Line Robert
Tous les lundis soir, "Chantons-Dansons" avec PIERRE CHATEL sur les ondes de CKCV
au RESTAURANT
Tous les mardis, mercredis et jeudis soir, Musique de danse et d'atmosphère avec Yvon Légaré à l'orgue et son musicien à la batterie
LA PLUS GRANDE PISTE DE DANSE A QUEBEC
● 2 ORCHESTRES DE DANSE
● 2 SPECTACLES TOUS LES SOIRS
Adm.: lundi: .50
Du mardi au samedi incl.: $1.00
587 EST BLVD CHAREST - RES.: 522-2053 - Air climatisé

DORIS DAY
JAMES GARNER
Le PIMENT de la VIE
En couleurs
2e film:
LES NERFS A VIF
GREGORY PECK
ROBERT MITCHUM
POLLY BERGEN
CINÉMA SILLERY

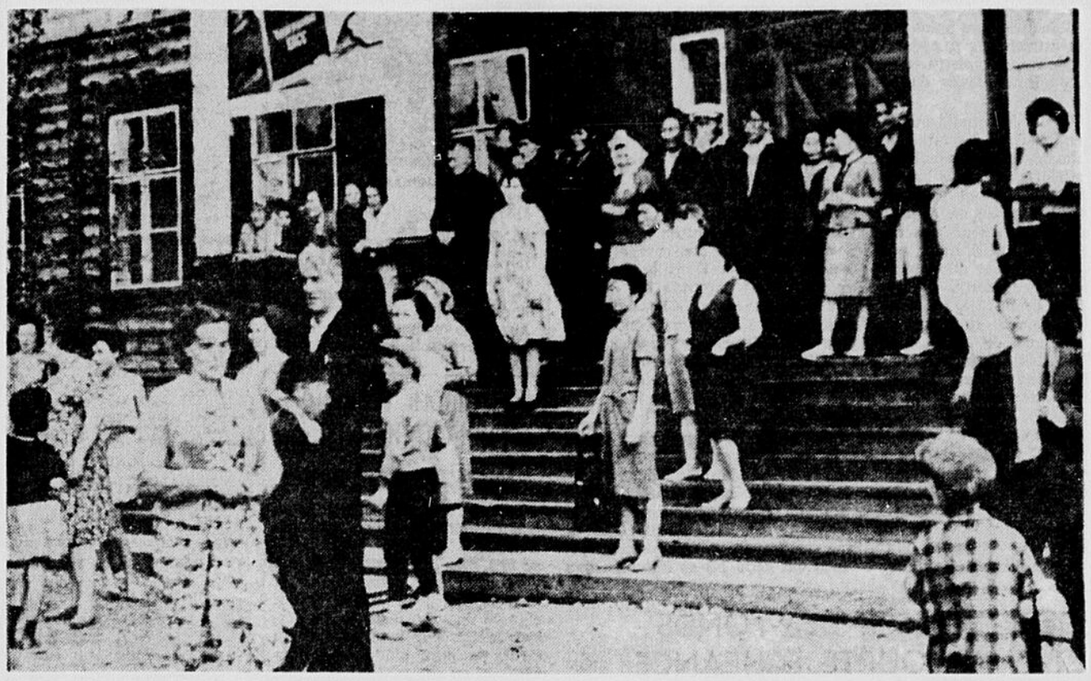
AU CORONET
De retour... la coqueluche du tout Québec...
★ TONY
Massarelli
dans son nouveau tour de chant
★ BEVERLY STARR
Ravissante danseuse
★ Marcel Tardif
chanteur, m.c.
Spectacles à 10h. et 12h.
AUCUN MINIMUM - RES.: 529-4941

AU BAL TABARIN
En vedette cette semaine: "La Femme Fatale"
★ KITTY LYNNE ★
AGUICHANTE DANSEUSE EXOTIQUE
IRIS
danseuse exotique
★ Gaby Gauvreau
chanteuse, m.c.
Spectacles à 10h.30 et 12h.30
Aucun minimum - Res.: 524-6200

Premier d'une série de cinq articles

La Sibérie, un pays d'une énergie débordante d'où surgissent les villes modernes

NDLR — Le correspondant de la Presse Canadienne à Moscou, John Best, vient de terminer une tournée de 14,000 milles de la Russie asiatique. Dans le premier de cette série de cinq articles, il expose ses impressions générales du développement économique en Sibérie.



VISITEURS CANADIENS EN SIBERIE — Des citoyens de la ville sibérienne de Khandiga se sont portés à la rencontre d'un groupe de visiteurs canadiens dont faisait partie le ministre du Nord, M. Arthur Laing, en tournée en Russie asiatique. Cette ville de 4,000 âmes est située dans une région qui est rarement visitée par des étrangers.
(Photo PC)

IRKUTSK, Sibérie (PC) — La plupart des étrangers, voire même nombre de Soviétiques associent la Sibérie à des camps de travaux forcés et à des mines de sel, à un pays sauvage et à des températures glaciales.

C'est là une image qui ne correspond aucunement à la réalité. Aujourd'hui, la Sibérie est un pays d'une énergie débordante, aussi actif que les puissants cours d'eau qui coulent en direction du nord vers l'Arctique. De nouvelles villes ont surgi et surgissent encore et certaines sont parmi les plus modernes de l'Union soviétique.

L'énorme coffre aux trésors minéraux de la Sibérie — diamants, charbon, platine, cuivre et zinc — a été enfin ouvert. L'énergie hydroélectrique, qui constitue la richesse naturelle clé qui ouvrira une nouvelle ère d'industrialisation non seulement en Sibérie mais dans l'URSS toute entière, est actuellement harnachée.

En voyageant par la voie des airs, depuis la Russie européenne jusqu'à cette ville de 400,000 habitants située en bordure du chemin de fer transsibérien, à 2,600 milles à l'est de Moscou, vous apercevez les tumultueuses rivières qui exemplifient la puissance de la région.

Vous voyez également les grandes villes industrielles interdites des monts Oural et la Sibérie occidentale — Sverdlovsk, autrefois connue sous le nom d'Ekaterinburg, où la famille royale des Romanov a été exterminée en 1918, Omsk, Novosibirsk et Krasnoyarsk.

Centre industriel

On aperçoit également de riches terres arables, tout particulièrement dans le périmètre du Novosibirsk, qui brisent la monotonie des forêts et des cours d'eau. Et puis, c'est la ville d'Irkutsk elle-même, située de collines boisées et on aperçoit vers le sud des pics enneigés au-delà desquels est située la Mongolie. Ce centre industriel est situé à 40 milles du lac Baikal, où la rivière Angara prend sa source. Profond d'un mille et quart, les Russes affirment que cette nappe d'eau est le lac le plus considérable au monde et ce qui a trait au volume d'eau fraiche.

Irkutsk était à l'origine un fort cosaque dont la fondation remonte à 1652. A l'instar de plusieurs secteurs de la Sibérie, la région qui entoure Irkutsk fut autrefois un endroit de bannissement pour les criminels et les prisonniers politiques. La ville possède un cachet qui lui est bien particulier.

On chante à minuit

Un dimanche soir, après m'être enregistré à l'hôtel, je m'en fus avec un ami humeur l'air bienfaisant de juin. Il était minuit, mais des gens marchaient seuls sur la rue principale, chantant à tue tête. Ca sautait aux yeux que la population de ce centre sibérien est plus détendue que les gens des villes plus populeuses de la Russie occidentale. Et cette exhubérance est illustrée par le maire, un individu bedonnant et sympathique qui aurait tout à fait l'air d'un maire de quelque ville de l'Ouest canadien si seulement il était coiffé d'un énorme chapeau.

Si le train de vie est plus détendu, le développement de la Sibérie n'est pas moins dynamique. La Sibérie, qui compte seulement 8 pour cent de la population soviétique, obtiendra bientôt un tiers de tous les investissements de capitaux prévus dans le budget national. Des millions de roubles sont investis dans des projets hydroélectriques. Sur les seuls fleuves Angara et Yenisei, des barrages d'une capacité totale de près de 45,000,000 de kilowatts sont prévus.

On prépare actuellement des plans destinés à englober toutes les usines d'énergie électrique en un seul réseau. Un autre projet, à long terme celui-là, consiste à envisager de relier les systèmes européen et sibérien en un immense réseau national.

Production d'aluminium

Une énorme aluminerie située à 15 milles d'Irkutsk illustre le développement qui est en cours dans cette région. Une délégation canadienne, qui a visité cette usine récemment, a estimé que cette aluminerie du moins qu'elle sera plus vaste encore que celle de Kitimat, C.-B. Les Canadiens de passage ont eu l'impression distincte que l'URSS s'apprête à envahir le marché mondial de l'aluminium.

La main d'oeuvre

Les travailleurs sont encore une ressource primordiale dans cette vaste région nordique. Des bonis sont versés aux ouvriers qui quittent d'autres régions de l'Union soviétique pour venir travailler en Sibérie. Ces bonis atteignent jusqu'à 80 p.c. des salaires payés dans les centres industriels de la Russie occidentale.

En plus, chaque travailleur reçoit un boni additionnel qui est de 10 p.c. supérieur à l'échelle pour chaque année, jusqu'à concurrence de 10 ans. Il obtient également 42 jours de travail de vacances annuelles et tous les deux ou trois ans, son voyage aller - retour par avion vers l'ouest est défrayé par le gouvernement.

Néanmoins, nombreux sont ceux qui n'y demeurent pas longtemps. "Si ce n'était des bonis, je crois qu'ils s'enretourneraient tous", de dire un ingénieur. Les raisons de ces nombreux départs sont les mêmes que dans le Grand Nord canadien. On ne peut pas supporter l'isolement, le froid et l'horreur des longs hivers sombres.

Ca se réchauffe

Des températures qui atteignent jusqu'à 67 degrés sous zéro en hiver causent une multitude de problèmes dans le nord de la Sibérie. Mais on note une tendance graduelle d'un adoucissement du climat qui pourrait avoir des conséquences favorables dans un avenir lointain pourvu qu'elle se maintienne. Les météorologues prétendent que la température a légèrement grimpé au cours des derniers siècles.

Des mesurations ont démontré que le "permafrost" a reculé de 65 milles au cours des trois derniers siècles et que certains passages de l'Arctique, qui étaient autrefois entravés à l'année longue par les glaces, commencent à s'ouvrir partiellement durant l'été.

Ces changements climatiques ont suscité un nouvel intérêt envers un rêve carressé depuis longtemps - une route maritime nordique reliant les océans Atlantique et Pacifique. "C'est définitivement une possibilité quoiqu'elle soit encore éloignée", d'affirmer un savant de l'Institut polaire de Léningrad.

Si jamais elle se matérialisait, cette route maritime nordique permettrait à un cargo partant de Léningrad de contourner la Scandinavie jusqu'à Murmansk, dans la mer Arctique occidentale, puis de traverser la Sibérie en empruntant le détroit de Béring pour enfin aboutir dans l'océan Pacifique.

Demain: une ville moderne de l'Arctique compte 120,000 âmes.

TUILES, PRELARTS ET TAPIS
en bas du prix du gros
Escomptes 75%
ROBERT SIMARD
COUVRE-PLANCHERS
614 Christophe-Colomb Ouest
Québec 8 - Tél.: 683-0462
SUCC. CHICOUTIMI
565 Montcalm
Tél.: 543-1384
SUCC. ALMA
231 rue Collard. Tél.: 662-2755
SUCC. St-Georges de Beauce
259, 20ième RUE.
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se retracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

SÉCURITÉ
en plus d'un intérêt plus élevé

SUR DES BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS

MAINTENANT 7% D'INTÉRÊT

POUR FONDS PLACÉS À 365 JOURS

ENTIÈREMENT GARANTIS

• Les fonds investis le 10 de chaque mois rapportent de l'intérêt à partir du 1er du mois.

De l'avis des avocats-conseils, ces billets garantis seront des investissements pour lesquels la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques (Canada), stipule que toute compagnie enregistrée en vertu de la Partie III de la dite Loi, peut investir ses fonds sans recourir aux clauses de l'alinéa (4) de la section 63 de la dite Loi.

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
1255, rue Université, Montréal, Tél. 866-6672
Veuillez m'envoyer la brochure explicative **GRATIS**
NOM:.....
RUE:.....
VILLE:..... PROV..... TÉLÉPHONE:.....

Le Methyl

Irving vous apporte le premier nouvel anti-détonant jamais mis au point depuis la découverte de l'Ethyl



Résultat de recherches intensives...le nouveau Methyl* améliore le rendement octane avec une telle efficacité qu'il empêche mieux que tout autre anti-détonant les cognements qui gaspillent l'énergie. Vous trouverez le Methyl dans les essences Irving et Irving *Plus*...sans plus de frais.

Recevez gratuitement votre boîte à déchets Irving

Chez tous les détaillants IRVING

*Methyl est la marque déposée de l'anti-détonant.



IRVING — L'essence au plus fort indice d'octane à prix économique pour ceux qui utilisent une essence "ordinaire".

IRVING *PLUS* — Le plus fort indice d'octane de toutes les essences sur le marché — l'idéal pour les moteurs à haute compression.

Expansion remarquable de l'industrie de l'acier

(PC) — La dynamique industrie de l'acier du Canada produit à un rythme sans précédent, mais elle ne suffit pas à la demande, puisque même si la production de cette année est estimée devoir atteindre les 11 millions de tonnes, la vente s'en fait sur la base d'allocations, et que certains producteurs primaires en sont arrivés à importer des semi - produits européens.

Les perspectives à court terme sont brillantes, avec un bâtiment en plein essor, et la demande d'acier déjà en hausse pour la future voiture "1967".

Concurremment près de $1,000,000,000 ont été dépensés ou vont l'être pour accroître la capacité et le niveau technique de l'industrie de l'acier. De ce fait une grande partie du marché actuellement prise par les produits importés va retourner aux producteurs canadiens.

Cette demande intense est due dans une large mesure à l'état florissant de l'économie nord-américaine, qui indique des signes de bonne santé persistant pour le reste de l'année.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce, ainsi que la First National City Bank of New York ont prédit toutes deux que l'économie continuerait à aller de l'avant toute l'année, et au début de 1966.

En ce qui concerne l'industrie de l'acier canadienne, non seulement son expansion a été jusqu'à présent remarquable, mais certains experts n'hésitent pas à affirmer que l'avenir comporte des perspectives encore plus brillantes.

La production annuelle a passé de 30,000 tonnes en 1901 à un niveau estimé à 11,000,000 de tonnes cette année, et l'on prévoit d'ici 1970 un autre bond de 50 pour cent.

Pour atteindre cet objectif, les compagnies investissent dans le développement et l'amélioration de chacune des phases de la production. Elles espèrent aussi développer de nouvelles mines de fer.

Les monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des marchés.

Grande-Bretagne (livre)	$3.03
Etats-Unis (dollar)	1.0850
Autriche (schilling)	0.0422
Belgique (franc)	0.021925
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1523
Danemark (couronne)	0.1568
France (franc)	0.2220
Allemagne (mark)	0.2717
Hollande (florin)	0.3020
Italie (lire)	0.001746
Mexique (peso)	0.0872
Norvège (couronne)	0.1521
Suisse (franc)	0.2518
Suède (couronne)	0.2110
Venezuela (bolivar libre)	0.2428

CLAUDE BEAUDET INC.



M. Gaby Drolet

Claude Beaudet, president de Claude Beaudet Inc. a le plaisir d'annoncer au public la nomination de M. Gaby Drolet comme representant des ventes pour le Québec et le Québec Métropolitain. M. Drolet possède une expérience de 8 années dans la vente du pneu et est avantageusement connu dans ce milieu. M. Drolet invite tous ses clients et amis à le rencontrer chez Claude Beaudet Inc. 60 rue Dorchester, Québec.

Une séance terne à la Bourse de New York

NEW YORK (PA-AFP) — Le ton du marché était indécis hier à Wall Street, et l'activité une des plus réduites que l'on ait enregistrée depuis le début de l'année. Les baisses l'emportent cependant quelque peu sur les hausses. Les valeurs aérospatiales sont le comportement le mieux tenu en raison de l'accroissement de l'effort de guerre au Vietnam. Les aciers terminent généralement en retrait malgré une légère hausse de la production sidérurgique hebdomadaire. Les tabacs clôturent en tendance irrégulière et apparaissent relativement indifférents à la diminution des ventes de cigarettes en mai, pour la première fois depuis octobre. La moyenne industrielle Dow Jones a cédé une négligeable fraction de .17, descendant à 880.26. La plupart des valeurs automobiles sont demeurées au point mort, General Motors a cependant gagné 3-8 et Studebaker a cédé 1-8. Fairchield Camera, la plus active des valeurs, enregistre encore une forte avance de 2 3-8 en raison des bénéfices élevés du bas prix de l'action.

On ne discernait aucune tendance précise hier à la Bourse de Montréal où les affaires se déroulaient à un rythme lent. Les papeteries et les valeurs industrielles étaient tantôt mixtes tantôt modérément à la baisse. Par ailleurs, les banques et les utilités publiques ont progressé d'une fraction. A la fermeture du marché, l'indice de 85 titres était inchangé à 149.6. Parmi les industrielles, les actions de la classe "A" de Molson ont monté de $0.50 à $36.50 alors que les actions de même catégorie de Traders Finance déclinaient d'autant à $13.00. Dans le compartiment des métaux, Hudson Bay Mining et Noranda ont baissé chacune de $0.75 à $66.50 et $45.50 respectivement. Chez les banques, Montréal et Canadienne Impériale de Commerce ont avancé chacune de $0.50 tandis que Nouvelle-Ecosse baissait de $0.12½. Les mines et les huiles de l'Ouest étaient irrégulières, ne manifestent aucune tendance concluante. Stairs Exploration a attiré l'attention avec un bond ed $0.11 pour atteindre $1.65.

TORONTO (PC) — Séance terne hier à la Bourse de Toronto où les cours ont clôturé à la baisse. Parmi les principales valeurs, Burns et Aluminium ont cédé 1-4, Abitibi ainsi que Bell Telephone 1-8, B. C. Telephone et BA 3-4, et Trans Mountain Pipe ainsi que Consumers Gas 1-8. Canada Permanent Mortgage a cependant gagné 3-4 et Interprovincial Pipe 1-2. Argus Corp a progressé de 7-8 et Union Carbide de 5-8. Parmi les principaux métaux usuels, Hudson Bay et Inco ont cédé 1-2 et Falconbridge 3-8.

LEGERE HAUSSE DES FONDS D'ETAT A COURTE ECHEANCE

TORONTO (PC) — Les émissions fédérales à courte échéance se sont raffermies au cours d'une séance terne hier, sur le marché canadien des obligations. Les gains atteignaient $0.10 au maximum. Les titres à 3 3-4 pour cent arrivant à maturité le 1er octobre 1967 ont fermé à $98.00 à l'offre et à $98.10 à la demande. Par ailleurs, les fonds d'Etat canadiens à long terme, les émissions des provinces et celles des sociétés étaient généralement stables. Letaux des prêts d'accommodation a décliné de 1-4 pour cent à 3 1-4 pour cent. Le taux de rendement des bons du trésor a varié de stable à faible. Les bons d'une durée de 91 jours ont rapporté 3.96 pour cent au lieu de 3.97 pour cent précédemment. Les bons à 182 jours offraient le même rendement, en l'occurrence 4.10 pour cent.

MONTREAL (PC) — Les émissions fédérales à longue échéance et les obligations des provinces étaient stables à l'issue d'une séance terne hier. Les fonds d'Etat canadiens à court terme et les obligations industrielles marquaient également le pas.

NEW YORK (PA) — Les obligations du Trésor américain et les émissions des sociétés étaient généralement stables sur un marché calme hier.

NOMINATION CHEZ DOMTAR



W. G. James D.S.O.

Domtar Limited annonce la nomination de M. Wm G. (Bill) James au poste de Directeur des services d'information. M. James sera responsable des programmes d'information interne et publique de même que de la publicité de prestige de la société.

Le nombre d'emplois atteint 50,000 dans l'industrie de l'auto

La liste d'employés de l'industrie canadienne de l'automobile a dépassé 50,000 pour la première fois. Les huit compagnies qui produisent des automobiles et des camions au Canada ont signalé un record de 50,149 employés sur leur liste de paie au début de juin, alors qu'en juin 1964, on en comptait 43,047 et en juin, 1963, 38,976. Ford-Canada avait à son service 14,164 employés.

Les Etats-Unis importent de l'acier

CLEVELAND, (PA) — Les importations américaines d'acier, principalement du Japon, atteindront cette année un record de 8,000,000 de tonnes, rapporte le Steel Magazine.

Le journal précise que les importations de l'année correspondent, à 500,000 tonnes près, à la moyenne mensuelle des expéditions des usines d'acier américaines au cours de l'année 1965.

L'augmentation des importations trouve son explication dans l'accroissement de la demande, dans la production d'une plus grande variété de produits, dans l'amélioration de la qualité et la diminution des prix de l'acier, rapporte le Steel Magazine.

Le Japon, qui produit son acier avec du matériel fabriqué aux Etats-Unis, fournit 45 pour cent des importations américaines, déclare le journal. La Belgique et le Luxembourg se situent au deuxième rang, mais fournissent moins de la moitié de la quantité qui vient du Japon.

Malgré le ralentissement de la production au cours des vacances d'été, celle des lingots reste forte; on estimait celle de la semaine dernière à 2,622,000 tonnes.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
10100	Imp Tob	14¾	inch.
8415	Dom T	19	—
5620	Brinco	6½	— ⅛
4556	Kodiak	2.60	—0.15
4176	Alumin	27⅞	— ⅛
3270	Commodore	2.40	inch.
2720	CPR	$39⅛	+ ⅛
2490	Noranda	45½	— ¾
2360	Cdn Brew	9⅛	inch.

SECTION MINIERE (en cents)

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
92500	Chipman	16½	— ½
57300	Stairs	165	+11
31900	N Imperial	192	+10
23800	Equity	58	inch.
21500	Fox Lake	27	— 1½

Volume des ventes: 732,100 actions, comprenant 113,200 actions industrielles et 618,900 actions minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Banq.	85 Tit.	8 Fap.
Lundi	154.3	143.5	122.1	149.6	124.7
Vend.	154.5	145.4	121.4	149.6	124.8
Sem. der	155.8	147.8	121.5	151.0	125.4
Mois der	162.9	149.9	125.2	156.9	131.8
Haut. 65	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
Bas 1965	154.3	144.3	120.3	149.5	124.6
Haut. 64	166.7	152.5	134.8	160.6	150.8
Bas 64	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

TITRES INDUSTRIELS

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
NO NGas	9690	$27¼	26⅞	27¼	+ ¾
Maclaren A	6350	$21½	21⅛	21⅜	—
Alumini	6692	$28⅝	27⅝	27⅝	— ¾
Cons Gas	5379	$13½	13¼	13¼	— ⅛
Jockey C	5135	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛

HUILES

Ang U Dev	61700	65	61	62	—3
Dynamic	56000	118	112	118	
NorthCal	35450	40	35	37	—4
Spooner	13000	22½	21	21	— ½
Am Leduc	11550	11	11	11	

MINES

UCL Mine	151200	20½	18½	19	— ½
Bunker H	79650	50	44	49	+2¼
C Halli	29900	43	35½	43	+7
McAdam	29285	112	101	105	+1
Bankfield	27600	17	15	15½	— ½

Volume des ventes: 1,705,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	87 Ind.	12 Or	15 Met.	10 Util.	124 Titres
Lundi	159.58	163.69	74.96	97.33	150.03
Vend.	159.98	163.73	75.00	97.44	150.38
Sem der	161.34	162.23	75.57	98.06	151.63
Mois dr	166.79	153.24	78.78	99.51	156.51
1964	150.29	133.24	65.41	99.68	149.37
Haut 65	178.32	187.90	86.67	114.73	167.57
Bas 65	159.09	150.88	72.43	92.34	149.50
Haut 64	170.05	183.82	73.62	103.02	158.83
Bas 64	137.73	129.30	58.82	81.00	128.73

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Util.	60 Tit.
Lundi	474.6	160.1	169.9	324.7
Vend.	474.3	160.4	170.3	324.9
Sem. dern	472.4	159.1	170.5	323.6
Mois dern	469.4	155.4	168.5	320.2
1964	450.9	183.7	138.8	320.8
Haut 1965	505.2	177.8	178.2	344.7
Bas 1965	451.4	149.3	162.6	308.0
Haut 1964	475.8	189.6	167.2	332.6
Bas 1964	406.6	150.7	148.9	286.7

Cours moyens de Dow Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	880.26	— 0.17
20 chemins de fer	201.56	— 0.23
15 services publics	156.87	+ 0.09
65 titres	306.21	— 0.09

Volume des ventes: 3,190,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a baissé hier de 1.5 point à 320.0.

Les obligations à New York

	20 C.f.	10 Ind.	10 Util.	10 Vé.	10 H.c.
Lundi	82.2	101.1	88.4	91.8	93.3
Vend.	82.2	101.0	88.4	91.8	93.2
Sem dern	82.1	101.2	88.4	92.1	93.4
Mois dern	82.4	101.4	88.1	92.9	93.4
1964	82.6	103.0	87.9	90.7	93.6
Haut 1965	83.7	102.4	88.9	95.0	94.3
Bas 1965	82.0	100.8	88.0	91.8	93.1
Haut 1964	82.9	103.8	88.6	92.2	94.2
Bas 1964	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9

Modèle expérimental de camion mû par un moteur à turbine

DETROIT (PA) — La compagnie Chevrolet a laissé entrevoir aux journalistes de quoi sera fait l'avenir de l'automobile alors qu'elle a dévoilé son modèle expérimental de camion mû par un moteur à turbine.

M. E. M. Estes, un des vice-président de General Motors et gérant général de la division Chevrolet, a déclaré: "Nous croyons que les progrès réalisés présentement rendront possible l'emploi de moteurs à turbine sur les gros camions vers 1970".

Il a laissé entendre très clairement qu'il n'était pas question de production massive de ces moteurs pour le moment. Le moteur dévoilé par GM est désigné sous le nom de GT 309 et représente plus de 15 ans de recherches.

Il a été incorporé à un camion aérodynamique connu sous le nom de Turbo Titan III. Afin de garder heureux le chauffeur de camion de demain, sa cabine est équipée d'un système d'air climatisé, d'un tapis, d'un radio-téléphone, d'un appareil stéréophonique de radio FM et de sièges doux et moelleux.

Les progrès de l'économie américaine ont dépassé les prévisions au cours du second trimestre de l'année

NEW YORK (PA) — L'économie des Etats-Unis a causé une agréable surprise aux économistes et s'est mieux portée dans le second quart de l'année que ces derniers l'avaient prévu.

Certains hauts personnages du gouvernement ont qualifié ce progrès de "formidable" et ils ont exprimé l'avis que le rythme du développement économique semble devoir s'accélérer dans les mois à venir. D'autres pourtant s'attendent à un léger ralentissement.

Le produit national brut global de tous les biens et services pour les mois d'avril, mai et juin s'est élevé à $9,200,000,000, pas vraiment autant que l'augmentation de $14,200,000,000 enregistrée durant le premier trimestre, mais quand même au-delà des prédictions, dont quelques-unes s'arrêtaient à $6,000,000,000.

Il faut avouer qu'il y avait des facteurs jouant en faveur de sombres prédictions quant au deuxième quart de l'année.

1) On prévoyait que l'achat d'automobiles baisserait à la suite du fantastique premier quart, alors qu'il y avait eu une reprise de l'achat après la grève de la fin de l'année dernière.

2) L'achat pour refaire les inventaires commerciaux allait, croyait-on, diminuer, en particulier l'achat d'acier. Dans les trois premiers mois en effet, les usagers de l'acier avaient accumulé des réserves en prévision d'une grève possible le premier mai, grève qui n'eut jamais lieu.

EFFETS MINIMES

Mais aucun de ces facteurs n'a eu un effet aussi drastique qu'on l'avait craint. Le marché de l'automobile est demeuré vigoureux. Les achats d'acier ont continué à un niveau intéressant, alors que les manufacturiers continuaient d'emmagasiner étant donné la menace d'une grève le premier septembre. Par ailleurs, les achats reflétaient la forte demande en faveur de leurs produits.

L'augmentation du second quart d'année, la dix-septième de suite, a porté la production nationale brute à un niveau annuel record de $658,000,000,000 en comparaison de $622,600,000,000 pour l'année 1964 dans son ensemble.

L'accroissement rapide du produit national brut a été la principale raison de l'augmentation du nombre des emplois.

Le Département du Travail a dit ces jours derniers que l'emploi non-agricole a marqué une forte hausse en juin, tous les secteurs les plus importants de l'industrie enregistrant une avance.

Le Département a révélé qu'il y avait 60,807,000 employés sur les listes de paie, non compris les employés des fermes, ce qui représente une augmentation de 750,000 par rapport au total de mai.

Les emplois dans les manufactures ont monté à 18,068,000 le plus haut chiffre depuis le sommet du temps de guerre atteint en novembre 1943, alors que le total était de 18,074,000.

Les ventes d'automobiles au cours des dix premiers jours de juillet ont baissé d'environ 11 pour cent par rapport au rythme de tous le mois de juin, une baisse estimée à peu près normale pour juillet.

Nouvelles brèves des sociétés

Changements proposés par l'Abitibi Paper

L'Abitibi Power & Paper Company, Limited a donné avis à ses actionnaires d'une assemblée générale spéciale qui aura lieu à Toronto le 12 août 1965.

L'assemblée a pour but de présenter une résolution pour abréger le nom de la compagnie et ratifier des changements au règlement no 1.

On se propose de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie de Papier Abitibi Ltée (Abitibi Paper Company Ltd.) afin de rapprocher davantage la compagnie de son commerce principal.

Les principaux amendements proposés au règlement no 1 sont:

—transférer le siège social de la compagnie d'Iroquois Falls à Toronto,

— augmenter la nombre des administrateurs de 11 à 13,

— reviser les dispositions qui ont trait aux dates d'enregistrement (toute personne devenant actionnaire avant une assemblée aura le droit immédiat de voter).

Investissements de $193,000,000 de General Motors

WASHINGTON (PA) — La société General Motors estime que les dépenses concernant la sécurité, l'endurance et le bon fonctionnement de ses voitures s'élevaient à $193,000,000 en 1964.

Dans une déclaration, General Motors estime que les seules dépenses de sécurité en 1964 s'élevaient à $124,000,000. Le communiqué précise que d'autres programmes de recherches doivent être inclus, soit les recherches concernant l'endurance et le bon fonctionnement. Le total se chiffre donc à $193,000,000.

Une attention spéciale est accordée aux serrures et poignées de portes, a ajouté la société General Motors.

Ford-Canada a fabriqué sa 100,000ième voiture

C'est un résident de la province de Québec qui est le propriétaire de la 100,000ième voiture à passager fabriquée par la société Ford-Canada Limitée à Oakville cette année. Il s'agit de M. Roland Longpré, de Montréal-Nord. La 100,000ième voiture — une Galaxie bleue avec toit rigide — fut fabriquée le 14 juillet, presque six semaines avant la date prévue. L'an dernier, Ford fabriquait sa 100,000ième voiture à passagers le 24 août.

St. Lawrence Columbium & Metals Corporation

St. Lawrence Columbium & Metals Corporation a avisé la Bourse Canadienne par l'intermédiaire de ses avocats que l'option due le 15 février 1965 et se rapportant à 150,000 actions à $3.50 chacune, en vertu d'un accord en date du 15 septembre 1960 conclu avec Kuhn, Loeb & Co., n'a pas été exercée et le dit accord a pris fin. En outre, l'option due le 31 décembre 1964 et comprenant 25,000 actions à $8.50 chacune en vertu d'un accord en date du 27 décembre 1961 avec la Banque de l'Indochine, n'a pas été exercée et en conséquence le dit accord a pris fin.

Marché calme à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — L'allure était plutôt calme à la Bourse de Londres hier.

Toutefois, les valeurs de tout repos se sont bien comportées, car elles ont enregistré un grand nombre de gains minimes. Les pertes prédominaient parmi les valeurs en dollars.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

	Off.	Dem.
Adm and T	39½	40⅝
Banq. d'Econ. de Québec	7⅞	8¼
Bank of W Can	15¾	16¼
Char Credit	5	5½
Corpex	10	10¼
Corp Foncière de Mtl	9½	10
CPR pfd	1.95	2.05
Credico	5	6
Crown Life	43	45
Elec Ass	2.00	2.20
Great Oil Sands	12½	13
Grenache	3.40	3.60
Ind Life	175	195
Ldn Life	420	440
La Prév	16	17
Les Prév	70	80
Mar Tel pfd	14	—
Mtl G & D	15¾	16¼
Nat Bowl	20	40
NS L & P pfd	80	—
Do 4½	90	—
Do 5	45½	—
Pacific Gas	16	16½
Paco	3.40	3.80
Permeator	15	18
RFC	11	12
Supersol	5	5¾
Superseal	9¼	10½
Trust Gen pfd	35	36
Trizac	80	—
Un Cdn Assur	4½	5½
Zodiak (new)	6	6½

Les marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins étaient tantôt stables tantôt à la hausse de 50 cents tandis que ceux des veaux variaient de stables à $1.00 plus bas hier aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Arrivages : 447 bovins, 175 veaux, un porc et 23 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se vendaient de $26 à $27.50, les bons, de $24.75 à $25.75, les moyens de $22.50 à $24.50, les communs, de $17 à $21.75.

Les génisses de bonne qualité se vendaient $20.75, les moyennes de $18 à $19.75, les communes de $13.50 à $17.75.

Les bonnes vaches valaient entre $15.50 et $17, les meilleures $18.25, les moyennes de $14 à $15.75, les communes, de 12.50 à $14.50, les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, de $7 à $13.25.

Les bons taureaux rapportaient de $17.50 à $19, les communs et les moyens de $14 à $17.

Les bons veaux de lait valaient de $25 à $28, les meilleurs, $29, les moyens de $20 à $25 et les communs de $14 à $21.

Il n'y a pas eu de ventes de porcs.

Quelques agneaux se vendaient $10.50.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Aconic	3	8
Amer. Chib	7	10
Bald. Mtn	8	10
Bracemac	7	10
Bronsan	4	8
Beauport	16	20
Chesbar	22	27
Gibson	3	6
Gold Star	17	23
Hucamp	30	35
Kewagama	4	6
Lun. Echo	75	80
Main Oka	10	15
Martin Bird	1	3
Naganta	20	—
Nat. Malartic	40	45
New Associated	44½	45½
New Insco	6	10
New Lorie	6	8
New Miller	13	18
Nipiron	33	38
Titanium	3	5
Timrod	48	53
Watson Lake	8	11
Young Davidson	18	20

Dividendes déclarés

(Renseignement transmis par la Presse Canadienne)

Canada and Dominion Sugar Company — 30 cents l'action ordinaire, dividende payable le 1er septembre aux actionnaires enregistrés le 10 août.

United Corporation Limited — Dividendes de 38 cents l'action de la classe "A", 38 cents l'action privilégiée à 5%, séries 1959 et 38 cents l'action privilégiée à 5%, séries 1963 ainsi que 10 cents l'action de la classe "B", tous payables le 16 août aux actionnaires inscrits le 31 juillet.

Production réduite de nos filatures

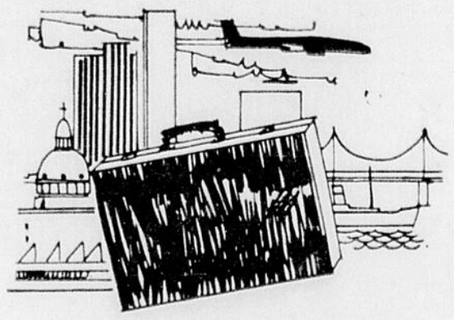
L'activité dans les filatures canadiennes de textile de coton, basée sur le nombre de balles entamées, a diminué en juin par rapport au mois correspondant de l'année dernière.

L'Institut canadien des Textiles rapporte que les filatures ont entamé 37,151 balles (500 lbs. chacune) le mois dernier comparativement à 38,062 en juin 1964. Le total cumulatif pour les premiers six mois est cependant plus élevé, soit 235,670 balles au regard de 230,065 pour la même période l'an passé.

Le Canada exporte des bovins au Chili

OTTAWA — Des bovins canadiens de race Hereford pour une valeur globale de $200,000 seront exportés prochainement au Chili; cette vente est l'aboutissement heureux d'une mission commerciale chilienne dont nous avons reçu la visite l'automne dernier.

Cette commande d'environ 850 têtes de bétail conclut des négociations entamées après que le ministère du Commerce eut parrainé la visite au Canada de spécialistes chiliens de l'élevage.



Notre clientèle:

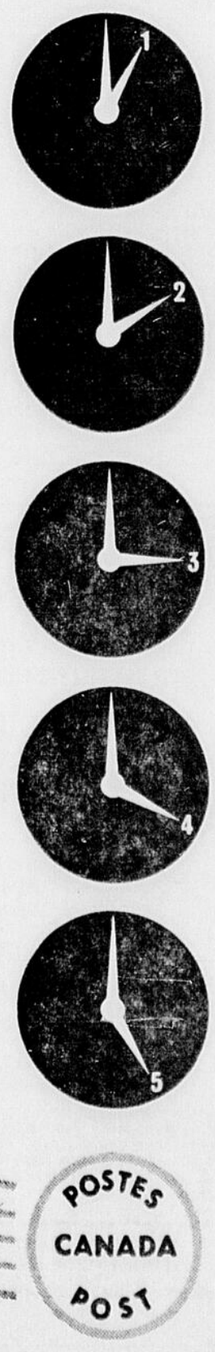
LES HOMMES D'AFFAIRES AVISÉS DU QUÉBEC

Nos intérêts sont ceux de nos clients. Nous ne négligeons rien pour leur assurer des placements sûrs et avantageux. Qu'il s'agisse de l'achat ou de la vente d'obligations des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux et de tous autres titres inscrits ou non à la Bourse. Vous avez tout intérêt à consulter nos experts. Ils se feront un plaisir de vous renseigner le plus entièrement possible.

Société de Placements Ltée
VALEURS DE PLACEMENT
membres de
l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Société de Placements & Cie Ltée
AGENTS DE CHANGE
membres:
Bourse de Montréal • Bourse Canadienne
500 GRANDE-ALLÉE, EST, QUÉBEC — TÉL. 529-0412
Bureaux: MONTRÉAL, SHERBROOKE, ROBERVAL, TORONTO

postez votre courrier souvent le jour durant vos lettres iront à destination plus rapidement



POSTES CANADA POST

MO399AP

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abacon	500	45	45	45	—2
Abitibi	2985	$12	11⅝	11⅞	— ⅛
Ackind	500	420	420	420	+30
Ackindpr	z20	$24⅜	24⅜	24⅜	
Alta Gas	475	$36⅝	36⅜	36¾	+ ¼
Alta Gas w	840	$10¼	10	10¼	— ⅛
Alta Nat	125	$17¾	17¾	17¾	—1
Alg Cen	100	8⅝	8¼	8¼	— ⅛
Algoma	668	$64	63½	63½	+ ⅛
Alliance A	2053	$10	9¾	10	+ ⅛
Alumini	6602	$28⅝	27⅝	27⅞	— ⅛
Alum 4¼pr	415	$40⅛	40⅛	40⅛	+ ⅛
Alum 1pr 4	100	$22	22	22	
Alum 2p 4½	105	$48	48	48	
Ang Cp	100	$11	11	11	—1¼
Ang CP 4½	275	$27	26	26	—1
Anthes A	2035	$19	18½	18⅝	+ ⅛
Argus	300	$21	21	21	+ ⅛
Arg CP pr	535	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Ashdown A	z83	$10½	10½	10½	
Ashdown B	150	$7	7	7	— ⅛
Atl Sugar	350	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Atl Sug A	160	$22⅜	22⅜	22⅜	— ¼
Auto El	100	490	490	490	
Bank Mont	347	$61	60⅝	60¾	+ ⅛
Bank NS	703	$71⅛	71¼	71½	+ ⅛
Bath P pr	150	$24½	24½	24½	
Bath P A	125	$58	58	58	— ¼
Bath P pr	410	$21¼	21¼	21¼	
Bath P w	z50	$11⅛	11⅛	11⅛	
Bay Mills pr	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Bell Knit	300	$5⅝	5	5⅝	
Bell Phone	1850	$58⅝	57⅜	57⅞	— ¼
Bicks	150	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Bowater	660	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Brazil	278	$6¼	6¼	6¼	
BAm Bank	z15	$64	64	64	
BA Oil	1240	$30½	30	30	— ⅛
BC Forest	350	$26⅝	26¼	26¼	— ⅛
BC Pack A	101	$21	21	21	
BC Sugar	100	$41	41	41	+ ⅛
BC Phone	412	$67½	67¼	67½	— ⅛
Br Int Fin	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Bulolo	1100	$8	8	8	+ ⅛
Burns	150	$23	23	23	— ¼
BC Tel 4.84	410	$24¾	24⅜	24¾	— ⅛
Cabol	1205	22	22	22	
Cal Pow	950	$21	20⅞	21	+ ⅛
Cal Dale	300	165	155	165	+15
C Bread A	65	$53	53	53	
Can Cem	210	$51	51	51	
CD Sug	100	$24½	24½	24½	
Can FoilsA	30	$29	29	29	+1
CI Fndry	225	$49¾	49¾	49¾	
C Pack B	200	$82	82	82	
Can Perm	85	$67¼	67	67¼	+ ¾
C Safe 4pr	90	$98½	98½	98½	
CSL	100	$31	31	31	+ ¼
CAE	z70	$12⅝	12⅜	12⅝	
C Brew	4508	$9¼	9	9	— ⅛
C Brew Bpr	100	$53⅜	53¼	53⅜	— ⅛
C B Al A w	450	375	370	375	+10
C B Al B w	200	350	350	350	—10
Cdn Can A	105	$15	15	15	+ ⅛
C Chem w	250	950	940	940	—20
C Curt w	1000	55	55	55	—5
C Dredge	1000	305	305	305	
Cdn G Inv	175	$57½	56¾	57	+ ⅛
C Hydro	45	$29½	29½	29½	
C Imp BkC	545	$64½	64¼	64¼	
CI Gas Oil	244	$10¼	10¼	10¼	
CIL	805	$20⅛	20⅛	20¼	
C Marc	278	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
CPR	3336	$59¼	59	59¼	+ ¼
Cdn Pet	284	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
C Refract	100	$16¾	16¾	16¾	—1¼
C Tire A	50	$47	47	47	+ ⅛
CWN Gas	100	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
CWN Gpr	225	$16½	16½	16½	
Cap Bldg	1100	85	80	80	
Chat-Gal	159	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Chemcell	1980	$17	16⅝	16¾	— ⅛
Chrysler	338	$49	49	49	
Clairtone	810	$6½	6½	6½	+ ⅛
Cen Fund	z50	$11½	11½	11½	
Col Cell	460	$9⅜	9	9	— ⅛
Computing	100	$19¾	19¾	19¾	—1¼
Col Cel pr	385	$27¼	27	27	
Con Bldg	200	420	415	415	
Con Min	1061	$41	40¾	40¾	+ ⅛
Con Paper	388	$41¼	41	41¼	+ ⅛
Con Gas	5379	$13½	13⅛	13¼	— ⅛
Corby vt	300	$21	20⅞	20⅞	
Corbn B	z50	$21	21	21	
Coronation	925	410	405	410	+5
Coron 620p	300	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Coron 2 w	200	80	80	80	+5
Cosmos Imp	z99	$12¾	12¼	12¼	
Crain RL	25	$25	25	25	— ⅛
Crush Int	760	$14⅜	14¼	14¼	+ ⅛
Cygnus A	934	440	425	440	+15
Cygnus B	810	$6½	6½	6½	— ⅛
Cygnus pr	z100	$22¼	22¼	22¼	
Dale Ross	250	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Dale Ross p	100	$9¾	9	9¾	
Deltona	182	$12⅜	12⅜	12⅜	—1⅛
Dist Seag	1200	$36	35⅞	36	
D Bridge	1013	$26	25¾	25¾	— ⅛
D Coal pr	z50	$6½	6½	6½	
Dom Elect	z55	$13	12½	12½	
D Fab 2pr	100	$3	3	3	+1
Dofasco	1773	$26	25⅝	25⅞	+ ⅛
Dofasco	250	$100⅜	100¼	100⅜	+ ⅛
Dosco	390	$14	14	14	+ ⅛
Dom Stores	360	$23⅜	23⅜	23¾	
Dom Tar	1702	$19⅛	19⅛	19½	— ¼
Dom Text	610	$32¼	32	32	— ¼
Du Pont	130	$45	45	45¼	+ ¼
Emco	100	$13	13	13	+ ⅛
Exquisite	z75	$12	12	12	
Falcon	765	$97	96⅝	96⅝	— ⅛
Fam Play	800	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Fed Grain	125	$6¾	6¾	6¾	
Ford Cda	25	$139	139	139	
FPE-Pion pr	25	$60	60	60	
Gen Bake	z25	$8⅜	8⅜	8⅜	
GMC	z64	$103	102	102	
GP Mfg A	75	$31½	31½	31½	
GS Wares	z50	$12½	12¼	12½	
Globe A	700	$9	9	9	— ⅛
G Bahama	1900	285	285	285	
GL Paper	845	$23½	23⅜	23½	+ ⅛
GL Power	250	$30½	30¼	30½	
GN Cap Bw	200	$5	5	5	
GW Coal A	500	495	495	495	
Gr Wpg G	z55	$18	18	18	
Greyhnd	720	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Guar Tr	664	$65½	64½	65½	+1
Gr Life	35	$90	90	90	—5
Hardee	100	98	98	98	—1
Hard Carp	30	$31	31	31	+ ¼
Hard Carp A	250	$27½	27½	27½	
Hawker-S	3613	$6⅞	6¾	6¾	+ ⅛
Hawker pr	70	$100	100	100	— ½
Holden A	125	$11½	11½	11½	
Home A	2541	$17⅜	17½	17½	— ⅛
Home B	272	$19⅛	19	19	— ⅛
Horne Pf	2250	325	315	315	+5
H Smith pr	125	$42½	42½	42½	— ½
HBC	220	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
HB Oil G	2448	$17	16⅞	17	+ ⅛
Hur Erie	30	$60	60	60	
Husky	3152	$12	12	12	
Husky Dw	150	590	590	590	—25
Husky Bpr	150	$53½	53½	53½	
Imp Oil	1796	$51¼	50¾	51	— ⅛
Imp Tob	825	$14¼	14¼	14⅜	
Ind Accep	459	$22⅜	22½	22½	— ⅛
Ind Min	300	$7½	7½	7½	
Ind Wire	1200	225	215	220	
Inland Cpr	z25	$19½	19½	19½	
Inland Gas	z10	$9¼	9¼	9¼	
Inland Gpr	300	$20¼	20¼	20¼	
Inland Gw	2400	65	60	60	—5
Int-City Gas	100	$14	14	14	+ ⅛
IBM	14	$505	505	505	
Int Nickel	1276	$89⅞	88⅝	88⅝	— ⅛
Int Util	1020	$30¼	30	30	
Intpr Dis	z30	265	265	265	
Inter PL	166	$88½	88	88½	+ ⅛
Int St P	3870	480	470	475	+5
Inv Group	100	$13	13	13	+ ⅛
Inv Grp A	825	$11⅛	11⅜	11⅛	+ ⅛
Jefferson	1500	$17⅜	17½	17½	— ¼
Jeff Bw	1605	$11⅜	11	11¼	— ⅛
Jockey C	5135	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Jock 2pr	200	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Jock w	9350	39	35	37	—2
Kelly D A	300	$6	6	6	+ ⅛
Kelly wts	100	130	130	130	
Kelvinator	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Labatt	644	$20	20	20	— ¼
Lafarge A	400	$12¼	12⅛	12⅜	+ ⅛
LOnt Cem	4850	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
L O Cem w	14450	255	240	255	+10
Lakeland	z83	800	800	800	
Lakeland w	360	475	450	450	—70
Lau Fin	1585	$15	14⅜	15	
Lau F 200	25	$35¾	35¾	35¾	— ¼
Lau F 125	150	$20	20	20	— ⅛
Levy	500	$15⅛	15	15⅛	
Life Inv	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Life Inv w	1375	335	325	335	
LobCo A	875	$9¼	9¼	9¼	
LobCo B	350	$9¾	9¼	9⅜	— ⅛
LobCo pr	387	$49¾	49¾	49¾	+ ⅛
LobG 1pr	40	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Lob Inc	400	$7½	7½	7½	+ ⅛
Loeb M	305	$14¾	14¾	14¾	
Maclaren A	9350	$21½	21½	21½	
MB and PR	2958	$29¼	29	29	— ¼
Mass-F	2075	$29	28¾	28¾	— ¼
MEPC	100	300	300	300	
Met Storesp	z50	$21¾	21¾	21¾	
MPG Inv	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
M G F	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Molson A	187	$36½	36¼	36½	+ ⅛
Molson B	z10	$37	37	37	
Mon Foods	200	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Montex	200	$16¼	16¼	16¼	
Montex w	200	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Mont Loco	100	$12½	12½	12½	
Mont Trst	100	$21	21	21	— ⅛
Moore	961	$69⅜	69¼	69¼	— ⅛
Morse A	175	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Nat Contain	125	$6½	6½	6½	— ⅛
N Groc pr	25	$28¼	28¼	28¼	
Nat Trust	100	$21	21	21	+1
Noranda	3223	$46⅜	45½	45½	— ⅛
NO NGas	9690	$27¼	26⅞	27¼	+ ⅛
Nor Tar Ch	z50	$6¼	6¼	6¼	
NO G 2pr	z10	$27	27	27	
Ocean Cem	100	$22	22	22	+ ½
Ocelvie	790	$14	13⅜	13⅜	
Ont Steel	150	$34	33⅜	33⅜	+ ⅛
Oshawa A	35	$40	40	40	
Pac Pete	1453	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Pac Pete w	830	500	465	465	—35
Peel Elder	100	$6½	6½	6½	
Pembina	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
PC Jewel	z50	$11⅛	11⅛	11⅛	
PC Jwl A	200	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
PC Jwl pr	z2	$100⅛	100⅛	100⅛	
Pow Corp	2650	$13⅜	13	13	— ⅛
Premium	500	205	200	205	+5
Price Bros	85	$39⅜	39⅜	39⅝	+ ⅛
Probuild p	z30	155	155	155	
QN Gas	925	$10⅛	10	10	
QN Gs 59w	100	2	2	2	
QN Gas 63w	300	505	500	505	+5
Reichhold	215	$27½	27	27½	+ ⅛
Revelstoke	130	$9	9	9	
Revelstk pr	225	$21	21	21	
Revenue	300	$8	8	8	
R Yarn A	25	$25⅜	25⅜	25⅝	— ⅛
Rob 2pr	200	$20½	20½	20½	+ ½
Romfield	1400	200	200	200	+10
Rothman	295	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Royal Bank	316	$74¼	74	74	
Russel H	z25	$20	20	20	
St. Cp Apr	25	$102¼	102¼	102¼	
St Maurice	1200	40	40	40	
Salada	320	$11½	11⅛	11½	+ ⅛
Sayvette	100	380	380	380	
Scot YK	125	$11½	11¾	11½	— ⅛
Sec CapC	500	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Shell Can	383	$16⅛	16⅛	16⅛	
Shell 1pr	125	$25	25	25	
Shell 1 w	1208	500	495	495	—5
Shop Save	375	$14⅛	14¼	14⅛	— ⅛
Shop City	300	460	460	460	—10
Shuilly's	z10	360	360	360	
Silverwd A	100	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Simpsons	4095	$26¼	26	26	— ⅛
Simp Sears	160	$18½	18⅛	18⅛	— ⅛
SKD Mfg	400	$6⅝	6⅝	6⅝	
Slat Steel	1020	$13⅛	13¼	13¼	— ⅛
Slat B 5½pr	200	$19⅜	19½	19½	— ⅛
Slat A w	300	780	780	780	—15
Slat Steelpr	1050	$19	19	19	—1¼
Southam	250	$35½	35¼	35½	
St Pav	z50	$13	13	13	
St Radio	155	$18	18	18	— ⅛
Steel Can	3867	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Steinbg A	119	$43	43	43	+ ¼
Supteat ord	z25	$20	19¼	19¼	
Tamblyn	200	$28¼	28¼	28¼	
Tancord	100	450	450	450	
Texaco	312	$49	49	49	+ ⅛
Tone-Craft	100	$8½	8½	8½	
Tor-Dom Bk	270	$61	60⅝	61	+ ¼
Tor Star pr	z20	$56	56	56	
T Fin A	2340	$13¼	13	13	— ⅛
T Fin B	25	$39½	39½	39½	
Tr Can PL	3277	$35	34½	35	+ ⅛
Trans-Mt	895	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Trans PPL	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Tru-Wall	300	470	450	450	—5
Turnbull	300	$10⅞	10⅝	10⅞	
Un Acc 2pr	200	$7⅞	7¾	7⅞	
Un Carbide	825	$28	27¾	28	+ ⅛
Un Gas	67	$27	27	27	— ⅛
U Corp B	175	$12½	12½	12½	
Un Steel	700	80	79	80	+1
Versafood	260	365	365	365	—5
Versatile	350	$18¾	18¾	18¾	
Vic G Trp	100	$14⅞	14¾	14⅞	
Walk G W	1138	$37	36⅝	36⅞	+ ⅛
Webb Knp	1100	30	27	30	—3
Weldwood	250	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Well Fin A	100	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Well Fin B	z50	450	450	450	
Well Fin tc	125	$5	5	5	— ⅛
West Ind	200	225	220	225	
Zeatcoast	975	$16½	16⅛	16½	+ ⅛
Westeel	z50	$15	15	15	
W Supp A	100	$12	12	12	+ ¼
W Pacific	460	$16⅞	16⅜	16⅞	+ ⅛
Weston A	630	$20	20	20	
Weston B	410	$20	20	20	— ⅛
Westn 6pr	10	$107	107	107	
West A wts	206	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
White Pass	500	$8	8	8	
Woodwd A	165	$23⅝	23¾	23¾	
Zellers	190	$18	18	18	
Zenith	330	345	345	345	

HUILES

Acme Gas	5200	24	22½	22½	— ½
Alminex	1800	380	380	380	
Am Leduc	11558	11	11	11	
Ang UDev	61700	65	61	62	—5
Asamera	11636	195	183	194	+10
Banff	1600	695	690	690	—5
Calvert	7000	38	36	37	
CS Pete	2900	233	230	230	—1
C Delhi w	100	45	45	45	—5
C Ex Gas	2850	151	149	149	—3
C Highlly Cr	1100	30	30	30	+1
C Homestd	1000	133	133	133	—3
Cent Del	2736	$11⅝	11⅜	11⅝	— ⅛
Dome Pete	600	$17½	17½	17½	
Dynamic	56000	118	112	118	
Fargo	100	290	280	290	+15
Fr Pete	100	455	455	455	+10
Gr Plains	200	$11⅛	11⅛	11⅜	+ ⅛
Gridoil	2300	89	85	89	
Midcon	500	29	29	29	
Mill City	2000	58	57	57	—1
Murphy	200	470	470	470	—20
N Davies	4500	21	20	20	—3
N Cdn Oils	1600	380	360	360	—5
Numac	1100	127	125	125	—2
Permo	2100	24	24	24	
Prairie Oil	100	300	300	300	
Provo Gas	1800	228	225	225	—5
Scurry-Rain	305	$18⅜	18⅞	18⅞	— ⅛
Spooner	13000	22½	21	21	— ½
Triad Oil	2350	245	240	245	+5
Union Oil	625	$17	16¾	17	+ ⅛
U Canso	2100	300	290	300	+5
Vandoo	6000	4½	4½	4½	
Wespac	1000	17½	17	17	
Wsburne	600	137	135	135	—3
W Decalta	3388	365	360	365	+5
Willshire	500	350	350	350	

MINES

Acad Uran	6000	4½	4½	4½	
Advocate	150	545	545	545	
Agnico	800	137	135	136	+4
All Pitch	2000	14½	14½	14½	
Am Dev Moly	900	240	226	240	
Ang Rouyn	1100	208	206	206	+2
Area	1000	70	70	70	—1
Arjon	1000	8	8	8	
Argosy	2000	23	21½	23	+1
Armore	2000	21	20	20	—3
A Arcadia	9500	20	18½	19	
Atl Cy Corp	2100	129	127	127	—1
Atlas Yk	1000	6½	6½	6½	— ½
Bankeno	2000	23	21	23	—5
Bankfield	27600	17	15	15½	— ½
Barnat	1600	71	71	71	
Baska	1000	8½	8½	8½	
Beliterre	3000	29	28	29	+1
Bethlm	1200	625	615	625	+5
Bevcon	2000	8½	8½	8½	
Big Nama	3850	44	44	44	
Black Bay	2000	9	9	9	—1
Bralorne	700	515	510	510	—5
Brou Reef	1000	17	17	17	
Brunswk	365	$15	14⅝	14⅝	+ ⅛
Buffalo H	79650	50	44	49	+2½
Camflo	7350	345	335	340	
Camp Chib	100	410	410	410	+5
C Tung	2900	97	95	97	+5
Cam Mine	500	15	15	15	
C Dyno	100	136	136	136	+1
C Keeley	18050	15½	15	15	— ½
C Malart	1500	77	77	77	
Candore	3500	15	14	14	—1
Captain	11600	18	16½	18	+3
Cassiar	3300	$12	11⅞	12	
Cent Pat	300	115	115	115	
Cheskirk	5500	7	7	7	
Chester	4000	17	16	17	
Chib Kay	4500	24	22	24	+2
Chib M	1500	40	39	39	—1
Chimo	3900	158	152	158	+5
Chrom	150	120	120	120	
Coch Will	12050	365	355	365	—5
Comb Met	500	23	23	23	
Coniagas	2500	93	90	93	+3
Conigo	3000	39	37	37	—3
Con Shaw	1000	13	13	13	
C Brewis	3350	28	28	28	+3
C Fen	1000	14	13½	13½	— ½
C Hall	29000	43	35½	43	+7
C Marben	200	165	165	165	—5
C Mogul	3801	400	385	385	—10
C Morrison	1400	160	158	158	—1
C Mosher	100	125	125	125	—5
Con Negus	2000	11	11	11	
Con Nichol	834	15	15	15	— ½
C Rambir	1300	150	146	146	—1
C Red Pop	2000	7½	7	7	
C Regcourt	5000	11½	11½	11½	
Cop Corp	7000	40	39½	40	+1
Cop Fields	900	100	100	100	+1
Cop Man	1200	8½	8½	8½	
Coulee	5000	25	25	25	—1
Cowich	2000	50	49	49	—1
Craigmt	250	$13½	13½	13½	— ⅜
Croinor	9000	7½	7½	7½	
Crowpat	7000	7	7	7	
D'Aragon	1000	14½	14½	14½	+2½
Deer Horn	2500	45	45	45	—5
D'Eldona	4000	16	15	15	— ½
Denison	3645	$30	29½	29½	+ ⅛
Dicknan	500	510	505	505	—10
Discovery	600	305	300	305	+6
Dome	280	$40	39½	40	— ¼
E Amphi	6500	5	5	5	
East Sull	765	690	680	680	—10
F Mar	800	455	450	455	+5
Ferncour	1200	14½	14	14½	+1½
Genex	6500	36½	34	35½	+1
Giant YK	200	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Glacier	1000	11	11	11	+1
Glenn Exp	19408	16½	15½	16⅜	+1½
Goldale	2000	43	42	42	—1
Goldray	2500	51	51	51	—1
Gortdrum	11100	350	305	330	—15
Grandroy	500	19	19	19	
Granduc	2700	525	510	510	—15
Gulch	2000	8½	8½	8½	—1
Gulf L	3500	10	8	10	+2
Gunnar	350	485	475	485	+15
Hard Rock	2200	11	11	11	
Hastings	575	335	330	335	—5
Headway	16400	18½	17	18½	+1
Hollinger	z10	$25⅝	25¾	25⅝	
Hud Bay	655	$67½	66½	66¾	— ½
Hydra Ex	1000	18	18	18	— ½
Int Bibis	3500	112	105	112	+4
Int Helium	4050	142	139	140	—4
I Kenville	500	35	35	35	— ½
Irish Cop	2500	28	27	27	
Iron Bay	1100	135	133	133	—2
Iso	3100	216	212	215	
Jaye Exp	1000	15	15	15	— ½
Jelex	12000	16½	15	16½	+ ½
Jollet	17775	51	48	49	—1
Jonsmith	7100	18	16½	18	+1
Jowsey	7611	60	59	60	+1
Kerr Add	950	805	795	805	—5
K Anacon	1540	285	285	285	+1
Lab Min	z90	$31⅝	31⅝	31⅝	
L Dufault	10625	$14¼	13½	14	+ ⅛
Lakehead	4000	28	26	28	
Lake Lyn	1000	22	22	22	
L Osu	2000	13½	13½	13½	+ ½
L Shore	100	205	205	205	—5
La Luz	150	$12⅝	12⅜	12⅜	+ ¼
Langis	3000	40	40	40	—2
Latin AM	10500	13	12	12	—1½
Leitch	1100	500	500	500	—5
Liberian	300	$17½	17½	17½	+1
Lorado	2100	125	124	125	
Macdon	2500	37½	35	36	—1
MacLeod	500	95	95	95	—3
Malartic	1000	69	69	69	+1
Marchant	6600	233	228	231	—2
Marcon	1000	9	9	9	
Martin	3000	73	71	73	+1
Matach	2000	8½	8½	8½	
Mattagmi	1114	$16¼	16	16¾	+ ⅛
Maybrun	1500	10½	10½	10½	+1½
McAdam	29265	112	101	105	+1
McIntyre	25	$77¼	77¼	77⅜	
McKen	1000	7	7	7	
McWat	12500	28	27	28	+ ⅛
Meta Uran	2000	11	11	11	
Metal Mine	2000	143	140	140	
Midrim	3100	31	31	31	
Moneta	63650	88	80	88	+8
Mt Wright	9025	40	40	40	—1
Multi-M	600	44	44	44	
Nealon	3000	9	9	9	
New Ath	2000	22½	22	22½	
New Bid	17000	5	4½	4½	—1
New Cal	11600	65	64	65	—1
Newconex	100	485	485	485	+5
Nconex w	200	115	115	115	
N Goldvue	1125	6½	6½	6½	
N Harri	4000	10½	10½	10½	+ ½
N Hosco	5400	275	268	270	—8
N Kelore	4000	14	13½	14	— ½
Newlund	500	14½	14½	14½	
N Mylama	6200	20½	20½	20½	— ½
Newnor	2000	8½	8½	8½	
N Rouyn	500	7½	7½	7½	
N Sen

Assurance-santé

Pearson a surpris tous les ministres

OTTAWA (PC) — Un passage du discours prononcé, hier, par le premier ministre du pays, M. Pearson, et dans lequel ce dernier a annoncé que son gouvernement était prêt à payer en partie le coût d'un régime universel, complet et transférable de services de santé administré par les provinces, a pris les participants par surprise, mais pour tous ce ne fut pas une surprise tellement agréable.

L'ONTARIO SURPRIS

Pour sa part, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, qui avait envisagé un programme ne tenant pas compte des critères exposés par M. Pearson, n'en était pas tellement heureux.

Le fait que seul un régime universel et public soit admis pour bénéficier des subventions fédérales a pris l'Ontario par surprise.

Le programme de cette province, qui devait entrer en vigueur le 1er juin 1966, prévoyait la vente de polices d'assurance par des compagnies privées, à quiconque voulait s'en procurer. Le régime n'était pas obligatoire.

M. Robarts a toutefois indiqué qu'il ferait connaître plus tard sa réaction à la propositiom de M. Pearson.

UN HEUREUX

Par contre, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, qui possède actuellement un régime respectant ces normes, jubilait. Selon lui, sa province pourrait recevoir ainsi quelque $12,000,000.

Le premier ministre du pays n'a cependant avancé aucun chiffre, et le programme qu'il a proposé repose sur des conditions que certains premiers ministres provinciaux ont déjà refusées.

LIBERTE D'Y ADHERER

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, n'a pas fait de déclaration, mais il avait mentionné dans son mémoire qu'un programme d'assurance-santé ne devrait pas être obligatoire et que chacun devrait avoir la liberté d'y adhérer ou non.

Questions à l'ordre du jour

OTTAWA (P.C.) — Dans le discours qu'il prononçait, hier, lors de l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a annoncé l'intention de son gouvernement d'intensifier la lutte qu'il a entreprise contre la pauvreté au pays, d'étendre son programme d'aide, de prendre les dispositions pour combattre le crime organisé et de négocier un accord avec les provinces, au sujet des droits miniers en bordure des côtes, quand la Cour suprême aura fait connaître son jugement sur la question.

Le premier ministre n'a toutefois pas fait mention d'une question soulevée à plusieurs reprises par les premiers ministres provinciaux avant l'ouverture de la conférence, celle d'une aide accrue à l'enseignement supérieur.

Dans son discours, M. Pearson a touché d'autres questions:

— L'intention du gouvernement central de modifier son programme de développement régional afin de permettre aux provinces d'avoir voix au chapitre sur le choix des régions à désigner;

— Institution de projets pilotes de formation afin de former les travailleurs dans les régions particulièrement frappées par le chômage et d'aider l'établissement de nouvelles industries;

— Ottawa versera $25,000,000 pour aider les mères nécessiteuses et de $15,000,000 à $20,000,000 pour les soins médicaux aux indigents;

— Les procureurs généraux des provinces devraient se former en comité pour étudier les dispositions à prendre pour faire la lutte au crime organisé;

— Ottawa respectera le jugement de la Cour suprême en ce qui a trait au conflit opposant le gouvernement fédéral et les provinces relativement aux droits miniers en bordure des côtes.

Priorité à d'autres mesures (Thatcher)

OTTAWA (PC) — M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, a demandé à la conférence fédérale-provinciale qu'on accorde la priorité a la discussion de mesures visant à l'expansion et au développement de la base nationale de l'économie et des ressources du Canada.

Dans un document de dix pages, M. Thatcher a dit que la Saskatchewan était intéressée par les mesures de santé et de sécurité sociale auxquelles le fédéral porte attention mais il a ajouté que le gouvernement devrait faire la relation entre ces programmes coûteux et la capacité économique de celui qui paie les taxes.

La conférence devrait donner le priorité, selon M. Thatcher, aux programmes de mise en valeur des ressources naturelles, de lancement de l'expansion industrielle et de l'encouragement du plein emploi.

LA POLITIQUE FISCALE DENONCEE

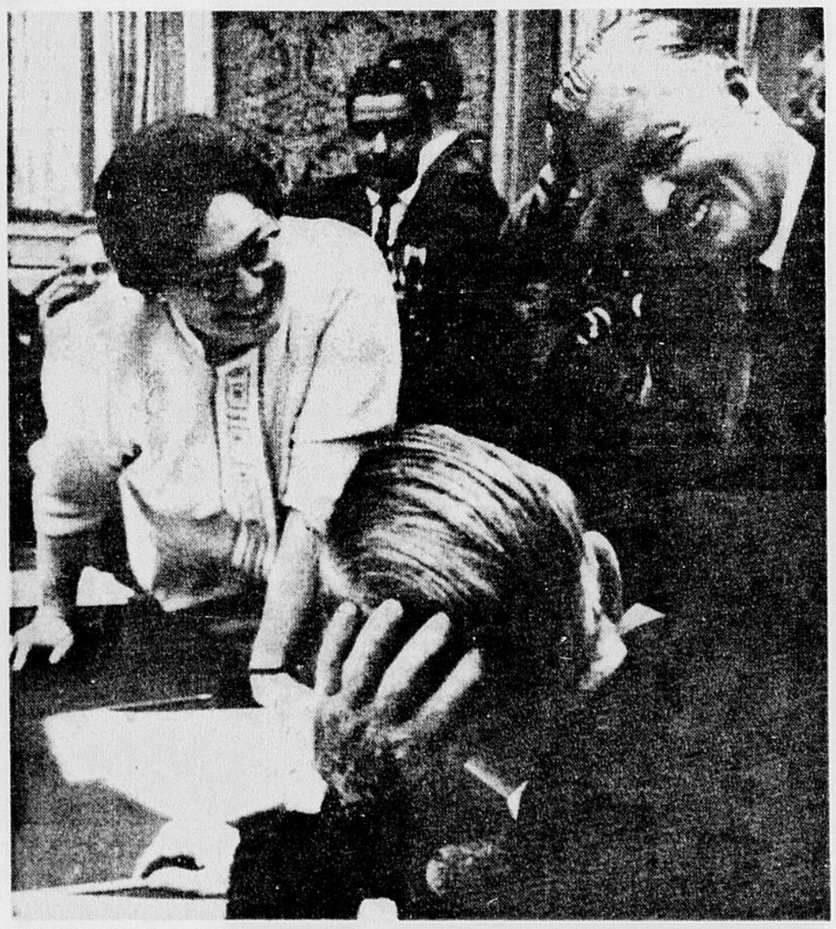
Les structures fiscales actuelles au niveau du gouvernement fédéral et de ceux des provinces font qu'il est difficile pour les manufacturiers canadiens de demeurer dans la compétition et affectent le niveau d'emploi.

"La Saskatchewan, a ajouté M. Thatcher, attache beaucoup d'importance aux programmes d'échanges internationaux. M. Thatcher, a pressé le gouvernement fédéral d'adopter un point de vue positif et audacieux face aux réductions de tarifs et à l'échange libre.

"Toute mesure restreignant l'investissement américain, a dit Mê Thatcher, serait réconfortante".



CONCILIABULE — Nous voyons ci-dessus les représentants du gouvernement fédéral qui causent entre eux en attendant l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale qui a débuté hier; ce sont de gauche à droite: MM. Walter Gordon, ministre des Finances; Guy Favreau, président du Conseil privé; Judy LaMarsh, ministre de la Santé; et Lester B. Pearson, premier ministre du pays. (Téléphoto P.C.)



TOUT SOURIANT — Le ministre de la Santé et du Bien-être, Mlle Judy LaMarsh, et le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage (à droite), affichent un sourire devant le premier ministre du pays, M. Lester B. Pearson (assis), à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale. Le gouvernement fédéral espère obtenir l'assentiment des provinces au sujet d'un programme complet d'assurance-santé. (Téléphoto P.C.)

Une visite d'amitié en Russie

MOSCOU (PC)—Une mission canadienne composée de 14 députés et sénateurs canadiens est arrivée dans la capitale russe hier. C'est la première visite d'amitié ainsi rendue par le Canada à l'Union Soviétique.

M. Jean Peyve, président du Conseil des nationalités du soviet suprême, a souhaité la bienvenue aux visiteurs et affirmé que la Russie attachait une grande importance au développement de liens d'amitié avec le Canada.

Il a formulé l'espoir que le geste de la délégation parlementaire canadienne contribuerait à établir des liens entre les deux pays et à assurer la paix mondiale.

Le Conseil des nationalités fait partie du soviet suprême qui est le parlement russe. C'est lui qui a lancé l'invitation au Canada.

Le président de la Chambre des communes canadienne, M. Alan Macnaughton, dans sa réponse à M. Peyve, dit combien la mission était heureuse de visiter "votre grand, vaste et merveilleux pays".

La délégation canadienne représente les cinq partis politiques canadiens. Elle est arrivée de Londres en avion. Outre M. Peyve, M. Michel Zimyanine, sous-ministre des Affaires étrangères et autres notables russes s'étaient portés au devant de la délégation.

En Tchécoslovaquie

Le chargé d'affaires Gordon Brown et autres attachés de l'ambassade canadienne étaient venus souhaiter la bienvenue à leurs compatriotes.

La délégation passera deux jours à Moscou avant de visiter Tiflis, en Georgie, Sochi, sur la mer Noire, Kiev et Leningrad. Elle repassera deux jours à Moscou avant de rendre une semblable visite à la Tchécoslovaquie.

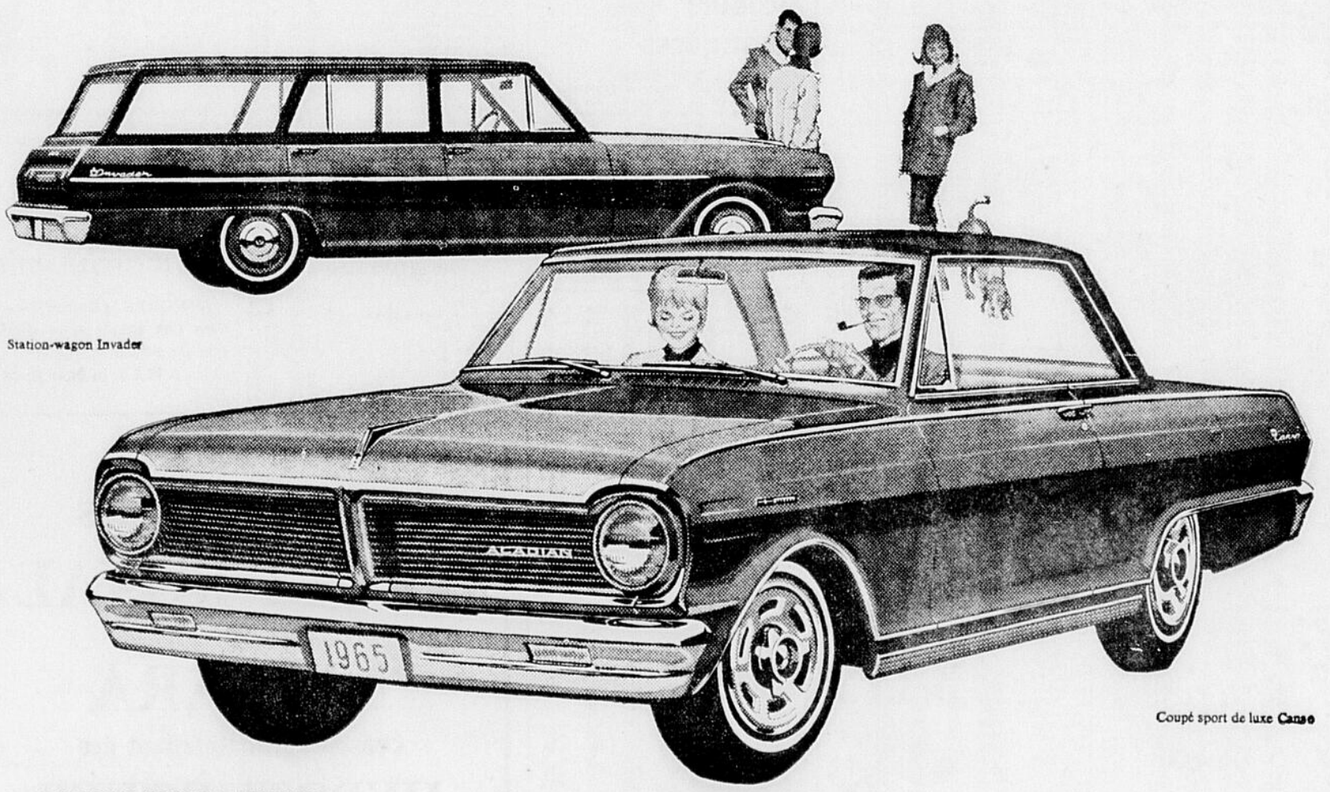
Il est probable que la délégation rencontrera le Président Mikoyan et le premier ministre Kossyguine.

Pour deux des visiteurs ce voyage est comme un retour au pays natal. Le sénateur David Croll est né en Russie. Il y a passé les premières années de sa vie. Le sénateur John Hnatyshyn est né dans une région qui fait maintenant partie de l'Ukraine mais qui appartenait jadis à la Bucovine, alors province de l'empire austro-hongrois.

Un autre membre de la délégation, M. Michael Starr, leader de l'opposition aux Communes, est de descendance ukrainienne.

Et M. Hnatyshyn et M. Starr ont prononcé quelques mots en ukrainien à l'arrivée de la délégation à l'aéroport. Ont aussi adressé la parole le chef néo-démocrate, M. Douglas, M. Croll, le chef du Ralliement du crédit social, M. Caouette, et M. Horace Olson, député créditiste de Medicine Hat.

Pour obtenir le maximum, achetez une Acadian 1965, la voiture familiale qui assure élégance, confort et vivacité à un prix imbattable!



Station-wagon Invader

Coupé sport de luxe Canso

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Il n'y a rien de surprenant à ce que l'Acadian constitue une classe de voiture en elle-même. Surtout si l'on considère ce qu'elle offre pour un prix très, très bas. Avant tout, l'Acadian est construite par General Motors, ce qui est tout dire! Puis, il y a un choix de sept modèles, de cinq moteurs, de trois transmissions. La carrosserie est signée Fisher et elle est dotée du fini Magic-Mirror. Enfin, l'empattement de 110 pouces confère à l'Acadian une idéale facilité de manoeuvre. Il n'est donc pas étonnant qu'elle serve de modèle comme voiture familiale à prix économique.

Acadian CANSO ET INVADER

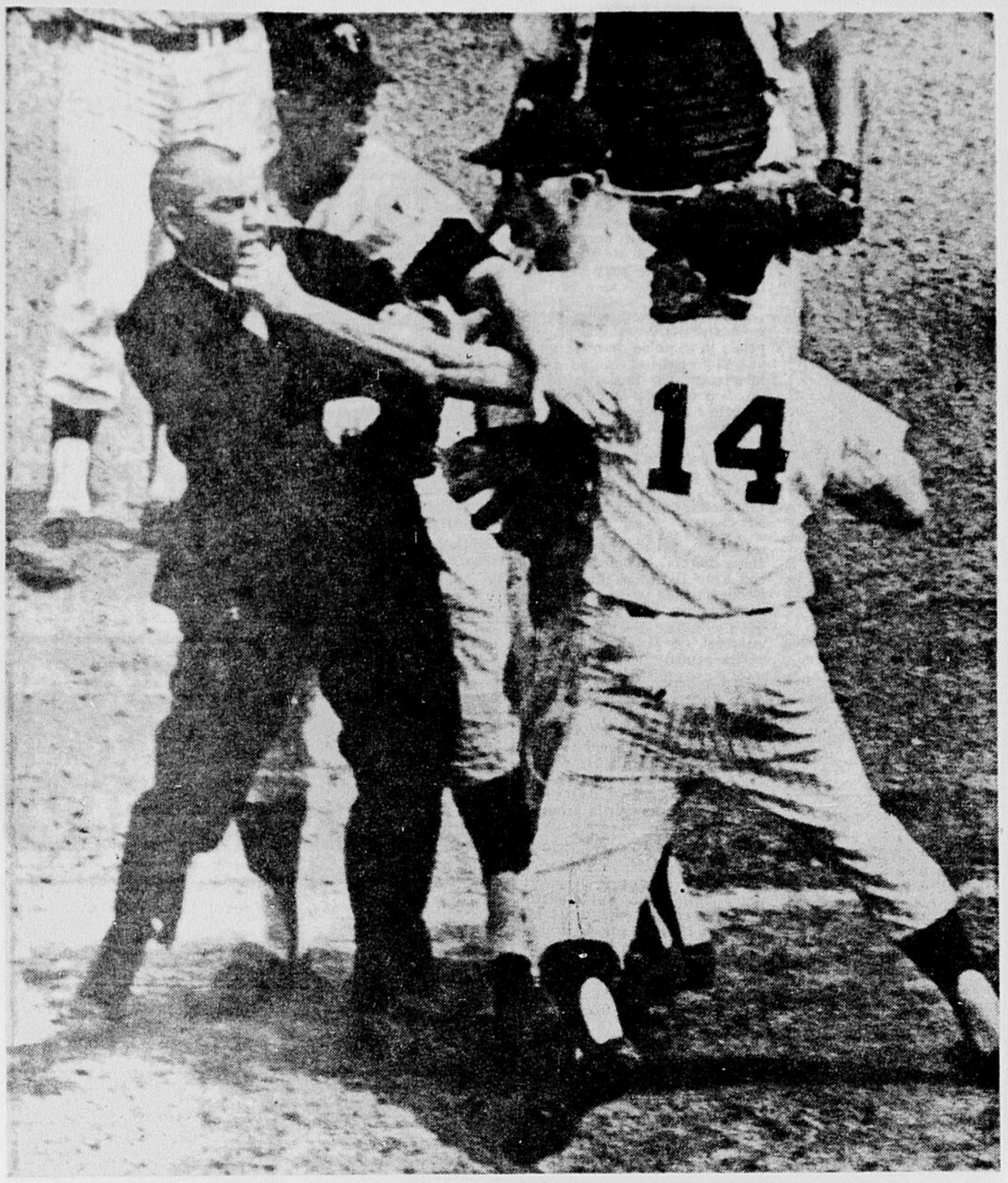
Voyez votre concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick A-965BFF

Concessionnaires "ACADIAN — PONTIAC — BUICK" de votre localité

AUTOMOBILES INC.
555, rue de la Couronne — Téléphone : 529-3371

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) Inc.
1700, Dorchester (Coin Boul. Hamel) Tél. : 529-1351

Ne manquez pas les émissions "Cinéma de Paris" tous les jeudis à 8.00 h. P.M. et "Cinéma international" tous les vendredis à 8 h. 30 P.M. au réseau de CBVT.



SAM MELE S'ATTAQUE A L'ARBITRE — Le gérant des Twins du Minnesota, Sam Mele (14) porte une gauche à l'arbitre Bill Valentine qui tente de se protéger, au cours d'une dispute qui a éclaté à la sixième manche de la première joute du programme double avec les Angels de Los Angeles. Rich Rollins et le lanceur Jim Kaat des Twins interviennent pour tenter d'apaiser leur gérant. Mele s'en est pris à l'arbitre après que ce dernier eut déclaré Jim Fregosi sauf au premier but au cours d'un jeu serré. (Téléphoto P.A.)

Amende de $500 et suspension de 5 jours contre Sam Mele

MINNEAPOLIS SAINT-PAUL (UPI) — Sam Mele se dirigeait en automobile vers l'hôtel où il loge, peu avant midi, lorsqu'il apprit qu'il avait écopé d'une amende de $500 et qu'il était suspendu de son poste pour cinq jours à la suite de sa mêlée avec l'arbitre lors du programme double de dimanche contre les Angels de Los Angeles.

Mele, gérant des Twins du Minnesota, a refusé de commenter la décision prise par Joe Cronin, président de la ligue Américaine, qui avait été lui-même témoin de l'incident.

"Je préfère de pas parler jusqu'à ce que j'aie rencontré Calvin plus tard aujourd'hui", a déclaré Mele en parlant de Calvin Griffith, président des Twins. "J'ai d'ailleurs l'intention de me rendre à Boston", a-t-il dit.

Les Twins affrontaient les Angels hier et à nouveau cet après-midi, après quoi ils se dirigeront vers Boston pour commencer une série de neuf joutes sur la route. Mele demeure à Quincy, Massachusetts, près de Boston.

A la suite de son entretien avec Griffith hier, Mele a annoncé que l'instructeur Hal Naragon prenait la direction de l'équipe durant son absence.

Le télégramme de Cronin à Mele stipulait que la suspension imposée à ce dernier entrait en force à compter d'hier et expirerait le 23 juillet. Cronin a précisé que Mele pourrait reprendre son poste de gérant le lendemain, soit le 24.

La dispute, au cours de laquelle les bancs des deux équipes se sont vidés, s'est produite à la sixième manche de la première joute du programme double entre les Twins et les Angels. Mele s'en est pris à l'arbitre Bill Valentine qui avait déclaré Jim Fregosi sauf au premier but après avoir frappé un coup au champ intérieur et Valentine a refusé d'écouter la protestation du deuxième-but Rich Rollins.

"Il devait au moins écouter ce que Rollins avait à dire", a déclaré Mele. "J'ai toujours respecté les arbitres et je pense qu'ils devraient en faire autant. Je n'aime pas du tout me faire pointer le doigt dans la figure".

Valentine a déclaré ensuite après la joute que Mele ne l'avait pas frappé.

"Quelqu'un a empêché Mele en le retenant par derrière" a dit Valentine.

"Mele a été chassé du jeu pour avoir proféré des jurons" a ajouté Valentine.

Calendrier sportif

BASEBALL

Ligue Babe Ruth: Redlegs-White Sox au parc Victoria, 6.30 p.m.

Ligue Métropolitaine Junior: Roc Amadour à Québec-Ouest

Ligue Pony: Dodgers-Tigres, au parc Victoria, 6.30 p.m.

Ligue Provinciale: Thetford-Indiens, au stade municipal, 8.30 p.m.

COURSES SOUS HARNAIS

Piste de l'Expo: Programme de dix classes, 8.00 p.m.

SOCCER

Ligue mineure: A 6:30 p.m., match de calibre bantam aux les Plaines d'Abraham entre les Hawks de Québec et le Patro Lévis.

Une première surprise dans le tournoi Rondeau

Paul Roberge a causé une première surprise hier, dans le tournoi de tennis pour l'obtention du trophée ::Rondeau" et le championnat ouvert de la ville de Québec, quand il a triomphé de Gaston Goulet, le champion intermédiaire de l'été dernier, par 6-3, 6-1.

Dans une autre rencontre qui dura environ deux heures, Pierre Lachance l'a emporté par 3-6, 6-4, 6-4 aux dépens d'Alli Bouaziz. Tous les membres du Club des Employés Civils et tous les concurrents et concurrentes inscrits dane le tournois "Rondeau", "Foy", "Gingras" et "Beaudin", sont priés de prendre note qu'il y aura coquetel et danse demain soir au chalet du club de la Grande-Allée.

Voico le calendrier pour aujourd'hui et les résultats d'hier.

SIMPLE MASCULIN

3 HEURES

2— G. Michaud vs P. Baillargeon.

4 HEURES

3— A. Dechavigny vs R. Pelletier.

5 HEURES

2— P. Driscoll vs J. Hérisset.
4— P. Roberge vs R. Potvin.

6 HEURES

2— C. Boiteau vs J.Y. Lorain.
3— J. Pouliot vs P. Lachance.

7 HEURES

2— J. Marois vs Y. Potvin.
3— M. Blondeau vs G. Demers.

DOUBLE MASCULIN

5 HEURES

1— A. Corriveau - R. Langlois vs Cantin - St-Georges.
4— Belland - Lavallée vs Côté - Laflamme.
5— Pouliot - Massicotte vs Caseault - Boudreau.

6 HEURES

1— Turcotte - Giroux vs gagnant de Lorusso - Michaud & Ferron - Paradis.
4— Lavoie - Laliberté vs Burns - Bouliet.
5— Doré - Baillargeon vs Tremblay - Tremblay.

7 HEURES

1— A. Côté - Hérisset vs Lafleur - Paquet.
4— Lamarre - Rouleau vs Chamberland - Driscoll.
5— Robitaille - Côté vs Turgeon - Blais.

8 HEURES

1— Pouliot - Lachance vs Paré - Blanchard.
2— Roberge - Royer vs Rioux - Serres.
4— Hérisset - Dupuis vs Bélanger - Jobin.
5— Bouaziz - Pouliot vs Bédard - Hébert.

9 HEURES

1— Laurin - Blondeau vs Roberge - Bédard.
2— Gagnant Roberge - Royer & Rioux - Serres vs Paquet - Rochette.
3— Marois - Dechavigny vs Pichette - Sirois.

RESULTATS

G. Michaud défait G. Blais 9-7, 6-2.
B. Baillargeon défait Y. Boily 5-7, 6-3, 6-3.
J. Pouliot défait D. Pouliot 6-4, 6-0.
R. Pelletier défait A. Côté 6-4, 6-1.
C. Boiteau défait P. Veilleux 6-0, 6-1.
Y. Potvin défait P. Marceau 6-1, 6-1.
R. Potvin défait J. Rioux 6-1, 6-2.
P. Roberge défait G. Goulet 6-3, 6-1.
J. Hérisset défait P. Pouliot 6-3, 6-1.
J.Y. Lorain défait J. Paquet 6-0, 6-2.
P. Driscoll défait R. Langlois 6-0, 7-5.
A. Dechavigny défait J.C. Gosselin 6-1, 6-3.
P. Lachance défait A. Bouaziz 3-6, 6-4, 6-4.
J. Marois défait A. Corriveau 6-2, 7-5.
G. Demers défait V. Lorusso 6-0, 6-0.
M. Blondeau défait C. Poirier 9-7, 6-3.



CHAMPIONS DE LA PONY — L'équipe des Yankees a remporté dernièrement le championnat de la ligue Pony de baseball des clubs Optimistes et le trophé est présenté ici par Charlie Cloutier, au centre en arrière, à Allen Emond, le capitaine de l'équipe. A gauche, debout, on voit le moniteur en chef Ronald Côté, ainsi que Serge Fournier, le donateur du trophée au centre. A droite, on voit Pat Nadeau, le président du circuit ainsi que l'instructeur André Marceau.

Huit pays européens dans le Tour 1965

(Par Jacques ARTEAU)

S'il faut s'en tenir aux prévisions des nouveaux organisateurs du Tour du Saint-Laurent cycliste, la 12e reprise de cet événement annuel qui faillit être interrompue à cause d'un chaos financier, sera la plus spectaculaire vue jusqu'ici dans le Québec.

Huit équipes de l'Europe et une des Antilles françaises, sans compter une douzaine du Québec et de l'Ontario participeront à cette épreuve qui se déroulera du 25 juillet au 8 août.

LE TOUR 1965

Etablie comme la plus importante course internationale après le fameux Tour de France, le Tour du Saint-Laurent 1965 sera d'une distance de 1,500 milles comprenant dix-sept étapes y compris quatre circuits fermés dont le dernier sur les Plaines d'Abraham. L'enjeu principal du Tour est un maillot d'or et un imposant trophée Dow qui seront remis au vainqueur de l'épreuve.

Près d'une centaine de coureurs sont attendus pour cette rude épreuve dont le départ officiel sera donné le dimanche 25 juillet à Matane. Le contingent cycliste avec une longue caravane publicitaire, passera dans les villes et villages des régions du Bas du Fleuve, du Saguenay, Lac-Saint-Jean, Trois-Rivières, Mauricie, Laurentides, Montréal et enfin Québec. Après avoir quitté Matane, les coureurs se dirigeront à Rivière-du-Loup, première ville-étape. Ils reprendront la route le lendemain vers Lévis pour se rendre à Sherbrooke le 27, à Drummondville le lendemain où aura lieu le premier circuit fermé, ensuite Granby le 29, Valleyfield le 30 et Sainte-Agathe le 31. Il y aura jour de repos le 1er août avant que le contingent se dirige à Montréal, où se tiendra le deuxième circuit fermé le 2 août, puis continueront à Trois-Rivières le 3 et La Tuque le 4, avant de prendre un autobus pour faire le trajet de La Tuque à Dolbeau. Après avoir atteint Chicoutimi le 5 août et Alma le lendemain, où auront lieu deux circuits fermés, les cyclistes reviendront vers Québec par la route 54, les boulevards Laurentien, Charest et les avenues Saint-Sacrement, et Holland, empruntant ensuite le boulevard Laurier pour l'arrivée à Place Sainte-Foy vers quatre heures, le 7 août.

EQUIPES D'EUROPE

A venir jusqu'ici, huit pays du continent européen sont en lice dans le Tour, ainsi qu'une équipe des Antilles Françaises pour la première fois en douze ans. Avec la Belgique en tête, la France, l'Espagne, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Hollande, la Pologne et la Tchécoslovaquie sont les huit pays européens qui seront représentés dans le Tour.

Même si le vainqueur du Tour 1964, André Dhaene ne figure pas parmi les concurrents cette année, la Belgique sera quand même représentée. L'équipe belge, sous la direction de Marcel Ryckaert, sera formée de Willy Huyveart, qui a gagné seize courses cette année, Roland Van DeRysse, Omer Ballegear et Jean Lesire qui remplace Dhaene.

Les Anglais, qui n'ont pas obtenu trop de succès dans le Tour du Saint-Laurent ces quatre dernières années, délèguent leur plus puissante équipe sous la direction de leur meilleur entraîneur, Bob Thom. Les porte-couleurs de Grande-Bretagne seront Peter Gordon, champion mondial amateur en 1964, Wesley Mason, qui a obtenu une médaille d'or aux Jeux d'hiver en Australie, George Halls et Dick Goodman. Un seul membre de l'équipe italienne l'an dernier, Lamberto Casini figure sur cette équipe cette année.

Pour la première fois, une équipe de La Guadeloupe représentera les Antilles françaises dans le Tour. L'équipe, sous la direction de Joseph Alexis, sera formée de Sylvere et Paul Cabrera, Roland Deveaux et Charles Baclet.

LES CANADIENS

Sous la direction de Guy Morin, l'équipe qui portera les couleurs canadiennes dans le Tour du Saint-Laurent constitue une des plus puissantes à figurer dans cette épreuve. Aurelio Battelo, élu Monsieur Cycliste l'an dernier, vient en tête de l'équipe canadienne. Joe Jones de Don Mills, Ontario, qui a fini dixième au classement du récent Tour de Grande-Bretagne, Giaccomo Segat, meilleur cycliste canadien dans le Tour 1964 et Jean Garon de Charlesbourg, complètent le quatuor canadien. Une dizaine d'autres équipes des provinces du Québec et de l'Ontario seront également en lice dont une composée de Heins Reinhold, Frank Vettor, Lizon Torcisio et Pierre Dandre.

FORT OPTIMISME

"Nous avons franchi tous les obstacles possibles qui pouvaient nous laisser un peu pessimistes à venir jusqu'ici", a déclaré Jacques Bélanger qui a pris la direction du Tour en compagnie de son frère Jean, "y compris le problème financier".

"Toutes les villes où passera le Tour, ont collaboré étroitement avec nous pour faire du Tour 1965 un succès sans précédent, le plus sensationnel de tous" ajouta-t-il.

Les Anglais espèrent mieux figurer dans le Tour cycliste

Par AL MCNEIL

MONTREAL (PC) — Les cyclistes britanniques, qui à venir jusqu'à aujourd'hui n'ont pas eu grand succès au marathon du Tour du Saint-Laurent, projettent de se reprendre à la 12ième course de deux semaines qui se tiendra du 25 juillet au 8 août.

La course cycliste de 1,500 milles à travers le Québec, est une compétition semblable au Tour de France et à d'autres exploits qui soulèvent le public sportif de l'Europe chaque année.

C'est la quatrième année consécutive que les Britanniques présentent une équipe pour participer au tour canadien. Ils ont obtenu la quatrième place en 1963 grâce à leur champion Bill Holmes.

Auparavant, les meilleurs cyclistes de Grande-Bretagne ne participaient qu'aux grandes compétitions européennes qui coïncident parfois avec la course du Canada. Cette année, toutefois, la Grande-Bretagne enverra son équipe la plus puissante sous la surveillance de l'entraîneur le plus expérimenté, Bob Thom.

Ce dernier, qui est gérant des ventes pour une société qui fait le commerce des bicyclettes, a piloté les cyclistes britanniques au Tour de France et il est considéré comme un expert en tactiques. Lui-même ancien coureur, il a pris sa retraite il y a 20 ans pour se consacrer à l'entrainement des équipes.

LES COUREURS

Cette année, l'équipe britannique comprendra le fameux West Mason, 24 ans, gagnant d'une médaille d'or aux jeux olympiques de l'Empire de 1962, à Perth en Australie.

Le no 2 de l'équipe sera Peter Gordon, 21 ans, surnommé le jeune prodige du monde cycliste, qui est champion amateur de Grande-Bretagne.

George Halls, 25 ans, et Dick Goodman, 26 ans, compléteront l'équipe qui doit affronter les représentants de l'Amérique du Sud, du Canada, de la Hollande, de la Belgique, de la France, d'Italie, de Pologne, d'Espagne et de Tchécoslovaquie. Et après deux ans d'absence, le Mexique et le Brésil seront de nouveau en lice.

Le Canada n'a pas encore formé son équipe mais elle viendra du Québec et de l'Ontario.

Le contrat de Franks prolongé

SAN FRANCISCO (PA)—Les Giants de San Francisco ont prolongé d'un an, le contrat de leur pilote Herman Franks.

Ainsi, ce dernier dirigera les Giants jusqu'à la fin de la saison 1966.

L'ÉVÉNEMENT
Québec, mardi 20 juillet 1965

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél.: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

Golf Métropolitain
Route de la Promenade, Ancienne-Lorette
Green fees: $1.50
SALLE A LOUER
pour receptions, noces, banquets, etc.
Dates disponibles pour tournois
Tél.: 872-9292

Votre balle est à la mer...
Vous auriez préféré sans que ça bouge
Que ce soit votre belle-mère...
...plutôt emmenez-la Au Baron Rouge
déguster le meilleur steak en Amérique.
SPECIAL DU CHEF $1.45
le baron rouge
LA MAISON DU BIFTECK
Paul-H Lavoie, pro
CENTRE D'ACHATS LA CANARDIERE, boul. STE-ANNE, QUEBEC.

CASE
CHARGEUR W-7
A NIVELLEMENT AUTOMATIQUE
Capacité de 6,000 lbs de levage et 3,500 lbs de transport benne 1¼ v.c., 80 HP gazoline ou diesel
Choix complet de pièces
AUTOMOTIVE PRODUCTS co, ltd.
683-3643
1765 St-Vallier ouest, Québec

Plus avantageuses que jamais, nos
NOUVELLES CONDITIONS DE PAIEMENTS...
Maintenant vous pouvez devenir
PROPRIETAIRE D'UNE 1965

A VOTRE CHOIX	COMPTANT OU ECHANGE		PAIEMENT PAR SEMAINE
ANGLIA — Gagnante des Rallyes	★ $98.50	INCROYABLE MAIS VRAI!!!	★★ $12.00
COMET — La toute nouvelle	$165.50		$17.00
METEOR — a vu grand	$220.00		$18.50
MERCURY — La luxueuse	$260.00		$23.35
ECONOLINE — Economique	$154.00		$16.00

★ Si la valeur de votre échange ou votre comptant dépasse le montant minimum requis, vos paiements seront diminués au pro-rata.
★★ Plus taxe de vente payable sur livraison. LIVRAISON IMMEDIATE
Montcalm Automobiles Inc.
Votre garage de confiance
901, 1ère AVENUE — TEL.: 529-2131
1175 BLVD CHAREST OUEST - 529-2135
Service et pièces ouvert jusqu'à 3h. de la nuit

QUI PENSE à SA VOITURE PENSE à WESTERN!
AUTO-CENTRE WESTERN
SERVICE DIGNE de CONFIANCE!
WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE
credico
5 BONNES RAISONS POUR CONFIER VOTRE VOITURE à WESTERN:
● UN ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE ULTRA-MODERNE
● UN PERSONNEL COURTOIS ET EXPERT
● DES PIÈCES D'AUTOMOBILE SUPÉRIEURES
● DES ÉPARGNES ALLANT JUSQU'À 30%
● SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
ET UN PLAN BUDGÉTAIRE PRATIQUE
INSTALLATION rapide et experte de SILENCIEUX
● BRIDES COMPRISES — AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE
● ENVELOPPE DOUBLE EN ACIER ROBUSTE
● COMPARABLES AUX SILENCIEUX DES BOUTIQUES D'INSTALLATION GRATUITE
● GARANTIS À L'ÉPREUVE DES ÉCLATEMENTS

Marque	Valeur	Prix Western
CHEV. 54-64	11.75	7.98
FORD 55-63	11.45	8.98
PLYM. 55-64	13.75	9.98

AVIS: Certains modèles Ford exigent une attache spéciale non comprise dans ce prix.
PIÈCES GARANTIES
Nous en avons un stock complet en tout temps. 65-65
WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN
CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES
825 Des Capucins
(au coin de Canardière)
TEL.: 529-0528
Ouvert jusqu'à 6:00 P.M. — Jeudi et vendredi 9:30 P.M
Service d'entretien moderne
WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE

Le vétéran Spahn est engagé par les Giants

SAN FRANCISCO (PA)—Warren Spahn, le lanceur gaucher qui compte le plus grand nombre de victoires dans l'histoire du baseball, a accepté les conditions des Giants de San Francisco hier, soit moins d'une semaine après avoir reçu son congé des Mets de New York.

Spahn, âgé de 44 ans, avait été congédié mercredi dernier après avoir encaissé huit revers consécutifs avec les détenteurs du dernier rang dans la ligue Nationale. Il était ainsi devenu agent libre ayant le droit d'offrir ses services personnellement.

"Je crois pouvoir les aider à remporter le championnat", a déclaré le vétéran à New York, après avoir accepté les conditions des Giants.

Quand les autres équipes ont refusé de payer le prix du repêchage de $20,000, Spahn est alors devenu agent libre.

Les directeurs des Giants ont refusé de divulguer le salaire de Spahn, mais on croit qu'il recevra environ $18,000 pour la balance de la saison.

Les Mets lui avaient accordé $72,500 et, selon les lois du baseball, ils devront lui verser un autre mois de salaire.

Spahn se sent en parfaite condition physique et croit pouvoir commencer des parties si nécessaire.

"J'obéirai aux ordres de Herman Franks et je suis très heureux de m'aligner avec une équipe qui est dans la course au championnat", a déclaré Spahn.

"Il peut gagner une couple de parties pour nous, a dit Franks, et, dans une course au championnat aussi serrée, deux gains peuvent s'avérer fort importants.

"Spahn devrait nous aider beaucoup, car notre personnel de lanceurs gauchers est faible et notre terrain devrait le favoriser."

Franks a l'intention de l'utiliser comme débutant et lanceur de relève.

Les Giants ont laissé expirer la période de repêchage avant d'embaucher le vétéran hier, sinon ils auraient été obligés de lui verser la balance de son salaire.

Spahn est assuré d'une place dans le temple de la Renommée du baseball. Il détient de nombreux records, mais le plus impressionnant est son total de 360 victoires, soit le plus grand nombre jamais enregistré par un lanceur gaucher, ce qui d'ailleurs lui assure le sixième rang chez les gagnants de tous les temps.

Il a remporté 20 gains et plus à 13 occasions et n'a besoin que de 33 retraits au bâton pour dépasser le total de Bob Feller, soit 2,581 et s'assurer le troisième rang dans cette catégorie.



RECOMPENSE AU VAINQUEUR — Rachel Mercier, reine des 27e Régates annuelles de Valleyfield, félicite Art Ashbury de l'équipe de course d'Aubert Brillant, qui a gagné la principale épreuve de classe 266. Les autres tout près de l'embarcation "Miss Canadiana" sont Art Goddier, à droite, et Aubert Brillant, qui tient le trophée emblématique.

Johnny Callison toujours utile aux Phillies de Philadelphie

NEW YORK (PA) — Johnny Callison, qui aurait probablement mérité le titre de joueur le plus utile dans la ligue Nationale l'an dernier si Philadelphie avait remporté le championnat, s'avère encore un joueur très utile pour les Phillies cette saison.

Le voltigeur vétéran a cogné trois circuits et a produit six points la semaine dernière alors que le calendrier régulier a été interrompu par la partie d'étoiles. Son total de 20 circuits lui a permis de s'approcher à trois du meneur, Willie Mays, des Giants de San Francisco, et ses 66 points produits ne sont que trois de moins que le total des meneurs, Deron Johnson, du Cincinnati, et Willie Stargell, du Pittsburgh.

Callison, qui affiche une moyenne de .262, domine le circuit avec 11 triples. En somme, il s'avère plus puissant que l'an dernier alors qu'il a été la bougie d'allumage des Phillies avec un total de 31 circuits et 104 points produits.

Par ailleurs, Mays continue de dominer les frappeurs avec une moyenne de .338, soit un point d'avance sur Roberto Clemente, du Pittsburgh. Donn Clendenon, des Pirates, occupe le troisième rang avec une fiche de .330 grâce à sept coups sûrs en 19 présences la semaine dernière.

Dans la ligue Américaine, Carl Yastrzemski, du Boston, détient une avance de 20 points sur Jimmie Hall, du Minnesota. Le meneur, tenu à l'écart du jeu au cours des deux dernières semaines en raison d'une blessure à une jambe, a récolté trois coups sûrs en huit essais au cours de la fin de semaine, et a ainsi porté sa moyenne à .341.

Par contre, Hall a perdu quatre points la semaine dernière, réduisant sa fiche à .321. Felix Mantilla, du Boston, suit avec une moyenne de .315, en avant de Vic Davalillo, du Cleveland, à .312 et Brooks Robinson, du Baltimore, à .302.

Rocky Colavito, du Cleveland, a devancé Willie Horton, du Detroit, avec un total de 21 circuits contre 20 grâce à un quatre-buts la semaine dernière.

Enfin, Mantilla est redevenu le meneur dans les points produits avec un total de 65. Il en a reconté six la semaine dernière et a sinsi devancé Colavito.

François Godbout gagne la finale

MONTREAL (PC) — François Godbout, de Montréal, a remporté dimanche. Le championnat masculin en simple lors des tournois de tennis du Québec, en défaisant Mike Carpenter, aussi de Montréal, par 6-3, 12-10 et 8-6.

Shirley Harit, de Montréal, a remporté le championnat féminin en simple, en battant 6-3, et 6-2, Anne Bédard de Sherbrooke.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

Le conducteur Larochelle est en tête pour juillet

Denis Larochelle, qui avait perdu de justesse le championnat des conducteurs du mois en mai, à la piste du Parc de l'Exposition, a de très belles chances de se reprendre en juillet.

Après neuf programmes du Club de Courses Jacques - Cartier, en juillet, les statistiques du "Prix Carling" montrent que Larochelle est en avant avec une excellente moyenne de .520.

En se basant sur le système de 10 points pour une première position, six pour une deuxième et quatre pour une troisième, on voit que Larochelle a accumulé 104 points en 13 départs avec 7 victoires, cinq deuxièmes et une troisième.

Toutefois, Denis était serré de près par au moins quatre conducteurs que l'on peut admettre comme des candidats très sérieux. Nicol Tremblay occupait le second rang avec .514, suivi de Marcel Cournoyer, .485; Bruno Ferron, .466 et et Yvon Catellier, .411. Jean Cyrenne est en sixième position à .362.

Cournoyer, qui a conduit pas moins de quatre gagnants le soir du 4 juillet, a treize victoires en tout après 35 départs et possède un joli total de 170 points.

CLASSEMENT DE JUILLET
(Minimum 9 Départs)

	D.	1e	2e	3e	Pts	Moy.
Denis Larochelle	20	7	5	1	104	.520
Nicol Tremblay	14	5	1	3	72	.514
Marcel Cournoyer	35	13	4	4	170	.485
Bruno Ferron	9	2	3	1	42	.466
Yvon Catellier	17	2	5	5	70	.411
Jean Cyrenne	27	5	6	3	98	.362
André Côté	9	0	4	2	32	.355
Yvan Gamache	18	4	2	2	60	.333
Des McKinney	9	1	2	2	30	.333
Yvon Pelchat	33	7	4	3	106	.321
Ralph Babbin	18	3	3	2	56	.311
Serge Séguin	9	2	1	0	26	.288
Albert Vanderpaelt	29	2	6	5	76	.262
Robert Bélanger	18	2	3	2	42	.255
C.H. Fortier	9	1	2	0	22	.244
Bernard Gervais	29	4	1	6	70	.241
Léon St. Jacques	17	3	0	2	38	.223
Bertrand Bélanger	10	1	2	0	22	.220
Jean-Paul Charron	21	2	4	0	44	.209
Guy Beauchemin	11	1	1	1	20	.181
Claude Denault	11	1	1	1	20	.181
Marcel Breton	9	1	0	1	14	.155
Laurier Hamelin	13	0	1	3	18	.138
Richard Carroll	16	0	1	4	22	.137
Marcel Brosseau	13	0	1	2	14	.107

Badminton chez les jeunes

Huit jeunes joueurs de badminton de Québec suivent depuis le mois de mai dernier des cours de perfectionnement grâce au Centre Mgr Marcoux qui met ses courts gratuitement à la disposition des athlètes chaque vendredi soir.

Jean - Claude Laprise a charge de ces cours qui se continueront probablement durant toute l'année. Les différents tournois de la saison dernière ont aidé les jeunes à se développer rapidement et de bons résultats furent obtenus avec Gilles Gagnon et Fernand Drouin, vainqueurs du tournoi provincial juvénile.

Jacques Doré et Jean Masson, champion junior et intermédiaire de la ville de Québec, Marc Drouin, Michel Gagnon et Gaétan Jean sont d'autres noms à retenir aussi, Danielle Giroux, championne juvénile du district, vient de joindre le groupe mentionné ci - haut.

Ces jeunes seront très bien préparés pour les futurs championnats en particulier celui du tournoi canadien qui aura lieu à Québec en avril 1965.

Certains d'entre eux mériteront peut - être un poste sur l'équipe de la province pour le championnat canadien.

Joueurs rémunérés avec de faux billets

ATLANTA, Ga (PA)—Le propriétaire de l'équipe d'Atlanta, dans la ligue professionnelle de football du sud américain, a été arrêté dimanche par le Service secret des Etats-Unis après qu'il eut, paraît-il, payé les membres de son équipe avec une somme d'environ $2,500 en billets contrefaits de $20.

M. A. B. Wents, agent chargé du Service secret en Georgie, a déclaré que M. W. E. Westcott, 34 ans, d'Atlanta, avait été arrêté sous une accusation de possession de monnaie contrefaite.

Wents a déclaré que l'équipe, connue sous le nom de Mustangs, a joué samedi soir à Jacksonville et que Westcott avait payé les joueurs avec du faux argent.

La ligue comprend des équipes semi-professionnelles.

Westcott a été incarcéré dans la prison du comté de Fulton et sera détenu jusqu'à sa comparution aujourd'hui devant un commissaire des Etats-Unis, a déclaré Wents.

La fausse monnaie a été décelée par un commis du motel où logeait l'équipe.

"Alors que les joueurs payaient leurs notes, il s'est aperçu que tous les billets portaient le même numéro de série," a dit Wents.

"Nous avons retrouvé environ $2,500 et nous croyons que c'est à peu près tout," a- t-il dit.

Chuvalo défie Clay

TORONTO (PC) — Le champion poids lourd canadien à la boxe, George Chuvalo, de Toronto, a lancé un défi au champion poids lourd du monde Cassius Clay, de Louisville, Kentucky, pour un combat de championnat d'ici les 120 prochains jours.

Les détails du défi n'ont pas été révélés, mais au moment où le défi a été rendu public, le gérant de Chuvalo, Irv Ungerman, a envoyé un télégramme à Teddy Brenner, de New York, promoteur au Madison Square Garden, offrant de prendre 12 et demi pour cent des recettes du combat.

CE SOIR à 8 hres

Piste de QUÉBEC


85, Lavigueur, Québec 4, Canada.
Tél.: 525-8893
Bo-Lan
Accessoires de Scaphandres Autonomes
Hommes-grenouilles. Spécialistes en : Inspections, ouvrages et recherches sous-marines.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.30

TUILES de PARTERRE
de toutes sortes et grandeurs

MARCHES EN CIMENT
béton armé
CHAINES de TROTTOIRS
en ciment
ISIDORE GARON limitée
BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
GROS ET DETAIL
2901 Chemin Ste-Foy
TEL.: 653-7258

Votre Place... Votre Siège... ASSURES
au COLISEE
pour la Ligue AMERICAINE 1965-66
Achetez Un Billet de SAISON
PERIODE de VENTE GENERALE
à partir de MERCREDI, 21 juillet
★ PLAN "A" — Cedule de 36 joutes. Vous pouvez prendre possession de tous les billets pour la CEDULE au COMPLET en versant leur valeur AU COMPLET.
★ PLAN "B" — Vous pouvez verser un dépôt représentant la valeur des billets pour TROIS JOUTES de cédule au prix de:
Loges $3.00 — Mezzanine $2.50 et $2.00
Balcon $1.60
(Taxe et charge de service incluses)
Contrôle du COLISEE 525-5129 — 525-9979 ouvert chaque jour de 9.30 a.m. à midi, 2.00 à 4.15 p.m.
Fermé samedis et fêtes légales.

Nos choix aux courses

CE SOIR

COURSE No 1

Expert: 8—G. P. Ibaf; 5—Custer Hanover; 1—Miss Jane Brook.
Curly: 8—G. P. Ibaf; 3—Cindy's Widow; 5—Custer Hanover.
Tullio: 8—G. P. Ibaf; 3—Cindy's Widow; 1—Miss Jane Brook.
Consensus: G. P. Ibaf (15); Cindy's Widow (6), Custer Hanover (4).

COURSE No 2

Expert: 8—Scot's Janet; 6—Guy Flare; 2—Grace Ibaf.
Curly: 6—Guy Flare; 4—Phil Abbey; 8—Scot's Janet.
Tullio: 8—Scot's Janet; 3—Lee Van K.; 4—Phil Abbey.
Consensus: Scot's Janet (10); Guy Flare (8); Phil Abbey (4).

COURSE No 3

Expert: 5—H. B. Norris; 1—Roger Adios; 6—Debbie Z.
Curly: 6—Debbie Z.; 5—H. B. Norris; 2—Sonny's Pointer.
Tullio: 5—H. B. Norris; 8—Harvest [illegible]; 1—Roger Adios.
Consensus: H. B. Norris (13), Debbie [illegible]er Adios (4).

COURSE No 4

Expert: 2—Stewart's Bel; 4—Adios Prince; 6—Ensign Earl.
Curly: 4—Adios Prince; 2—Stewart's Bel; 6—Ensign Earl.
Tullio: 4—Adios Prince; 6—Ensign Earl; 2—Stewart's Bel.
Consensus: Adios Prince (13); Stewart's Bel (9), Ensign Earl (5).

COURSE No 5

Expert: 1—Dare Devil Pick; 3—Tanglejo; 2—Worthy Tyson.
Curly: 1—Dare Devil Pick; 3—Tanglejo; 4—Foggie River.
Tullio: 1—Dare Devil Pick; 4—Foggie River; 3—Tanglejo.
Consensus: Dare Devil Pick (15), Tanglejo (7), Foggie River (4).

COURSE No 6

Expert: 1—Jeannie Mar Mic; 3—Frisco Creed; 6—Pipedream.
Curly: 1—Jeannie Mar Mic; 3—Frisco Creed; 6—Pipedream.
Tullio: 3—Frisco Creed; 6— Pipedream; 7—Success Atom.
Consensus: Frisco Creed (11), Jeannie Mar Mic (10); Pipedream (5).

COURSE No 7

Expert: 4—Dannye Bee; 1—Borderview Rose; 5—Key Scot.
Curly: 5—Key Scot; 4—Dannye Bee; 1—Borderview Rose.
Tullio: 2—Sep June; 5—Key Scot; 4—Dannye Bee.
Consensus: Dannye Bee (9) Key Scot (9), Sep June (5).

COURSE No 8

Expert: 2—Mr Hughby; 6—Parading Star; 1—Drummond Law.
Curly: 4—Crusader Pick; 1—Drummond Law; 2—Mr. Hughby.
Tullio: 1—Drummond Law; 6—Parading Star; 2—Mr. Hughby.
Consensus: Drummond Law (9), Mr. Hughby (7); Parading Star (6).

COURSE No 9

Expert: 6—Atwell Hanover; 2— My Gun; 3—Colonel Rodney.
Curly: 6—Atwell Hanover; 3—Colonel Rodney; 2—My Gun.
Tullio: 2—My Gun; 3—Colonel Rodney; 6—Atwell Hanover.
Consensus: Atwell Hanover (11); My Gun (9); Colonel Rodney (7).

COURSE No 10

Expert: 5—Ebby Hal; 2—Sleepy Hollow Girl; 4—Brewer's Vonian.
Curly: 1— Mr. Pogle; 2—Sleepy Hollow Girl; 5—Ebby Hal.
Tullio: 2—Sleepy Hollow Girl; 6—Eddie's Mike; 5—Ebby Hal.
Consensus: Sleepy Hollow Girl (11); Ebby Hal (7); Mr. Pogle (5).

Résultats à Richelieu

TROT — BOURSE $1,000

St. James Street, Montréal, James Weiner, 2.90, 2.80, 2.80; Bunny Mir, Montréal, Adrien Bédard, 8.30, 4.80; Syndys Hit, Sorel, Qué., Gilles Lachance, 3.30.
Temps : 2:09.
Ont aussi couru : Mr. Beau Dean, Ruthann Sky, Judy's Parlay, Chapman Hanover, Jolly John.

AMBLE — BOURSE $1,000

Honey Reed, St-Félix de Valois, Qué., Joseph Létourneau, 3.60, 2.50, 2.30; Maid Drummond, Drummondville, Qué., Alain Veilleux, 3.30, 2.50; Well Done, Montréal, Duncan MacTavish, 2.50.
Temps : 2:08.
Ont aussi couru : Zero King, Brave Tag, High Darneau, Capetown Boy, Duchess Maplecroft.
Pari-double : $5.20.

AMBLE — BOURSE $1,100

L.B. Blackstone, Sorel, Qué., André Deguise, 15.90, 7.00, 5.40; Helferhey, Montréal, Pem Caldwell, 7.80, 5.30; Cris Emlen, Cloverdale, Qué., Laurier Bergeron, 10.70.
Temps : 2:08 3/5.
Ont aussi couru : Sir Hal, The Tippler, Red Dagger, Freedom Pal, Super Knight.

AMBLE — BOURSE $900

Millstream, St-Félix de Valois, Qué., Réal Coutu, 5.30, 2.60, 2.40; Bold Boy, St-Paul L'Ermite, Qué., Melvin Turcotte, 2.60, 2.40; Sleepless Knight, Kemptville, Ont., Russell Caldwell, 2.80.
Temps : 2:08 1/5.
Ont aussi couru : Sargas Pick, Go Jimmie, Lord Richelieu, Steve Martin, Cindy Herbert, Retiré, Breezeabbe.
Quinella : $5.70.

AMBLE — BOURSE $1,000

Sargeant Dares, Brownsburg, Qué., Duncan MacTavish, 12.00, 6.90, 4.20; Mite Royal, St-Pie de Bagot, Qué., Jean Lemieux, 4.60, 4.10; Keyko, Québec, Paul Grenier, 4.20.
Temps : 2:05 2/5.
Ont aussi couru : Demon Rainbow, Countless Clay, Miss Flame, Joe Symbol, Hugs Boy.

AMBLE — BOURSE $1,000

Coppersmith, Hull, Qué., Yvon Plouffe, 9.50, 4.90, 3.00; Burton Hi Le, Iroquois, Ont., Pem Caldwell, 9.00, 3.90; Adam Hanover, Morrisburg, Ont., Ross Curran, 3.00.
Temps : 2:07 1/5.
Ont aussi couru : Northwood Billie, Honest Pick, Dee Dee Adios, Lincons Champ, Oh Shaw.

AMBLE — BOURSE $1,000

Dusty Kay Gold, Lachute, Qué., Léon St-Jacques, 3.20, 2.70, 2.50; R. Yankee Wann, Consecon, Ont., Réjean Bolly, 11.90, 5.10; Merrie Eileen, Miami Beach, Flo., Benoit Côté, 2.80.
Temps : 2:06 4/5.
Ont aussi couru : Scotch Andy, Dainty Brooke, Treasured Pick, Flemington Worthy, Mr. Lucky H.
Quinella : $52.30.

AMBLE — BOURSE $1,200

Esquire Queen, Ville D'Anjou, Qué., Marcel Béroux, 20.90, 8.40, 3.70; Ruth Dudley, Sherbrooke, Qué., Keith Waples, 3.10, 2.50; Tag Em, St-Mathias, Qué., Henri Fillon, 3.10.

BOXE



WILLIE PEP
126 lbs

AU PETIT COLISEE
Demain le 21 juillet à 8h.30
avec
WILLIE PEP
"le plus grand champion du monde de la boxe de tous les temps"
et
JOEY DURELLE
147 lbs, de Montréal
"Le seul vrai champion du Canada"
Billets: $1.50 - $2.50 -$4.00. En vente au Petit Colisée et au Bal Tabarin.



Cincinnati subit un revers de 3-1

Aux mains de Law et du Pittsburgh

CINCINNATI (PA) — La performance de Vernon Law qui a alloué six coups sûrs et un circuit décisif de Don Clendenon ont permis lundi soir aux Pirates de Pittsburgh de remporter une victoire de 3-1 sur les Reds de Cincinnati de la Ligue Nationale.

TRAVAIL D'EQUIPE

SAINT-LOUIS, (PA) — Dick Stuart et Alex Johnson ont fait produire chacun deux points, supportant le duel serré de leur lanceur Chris Short, pour conduire les Phillies de Philadelphie à un gain de 5-2 sur les Cardinals de Saint-Louis hier.

7e GAIN DES BRAVES

MILWAUKEE (PA) — Une performance de sept coups sûrs par Ken Johnson et un barrage de quatre circuits ont procuré un gain de 6-0 aux Braves de Milwaukee sur les Mets de New York hier soir.

VICTOIRE DES CUBS

SAN FRANCISCO (PA)—Dick Ellsworth, des Cubs de Chicago, n'a alloué aucun coup sûr avant la sixième manche hier, mais il a ensuite faibli et a eu besoin d'aide en l'emportant 6-2 sur les Giants de San Francisco.

Ce IIe gain d'Ellsworth a mis fin à une série de cinq revers successifs des Cubs.

WASHINGTON GAGNE

DETROIT (PA)—Ken Hamlin a produit quatre points avec deux circuits en conduisant les Senators de Washington à un gain de 8-0 aux dépens des Tigers de Detroit hier.

BALTIMORE PERD

CLEVELAND (PA) — Lee Stange a limité les Orioles de Baltimore à quatre coups sûrs hier soir alors que Chuck Hinton a cogné un circuit de deux points en conduisant les Indiens de Cleveland à un gain de 5-0.

GAIN DE LONBERG

NEW YORK (PA)—La recrue Jim Lonberg a enregistré sa troisième victoire aux dépens des Yankees de New York hier soir alors que les Red Sox de Boston l'ont emporté au compte de 3-1.

PERRY EN VEDETTE

MINNEAPOLIS, (UPI) — Jim Perry a lancé une joute de quatre coups sûrs hier pour mettre un frein aux Angels de Los Angeles par 5-2 et permettre aux Twins du Minnesota de conserver leur avance de 3½ joutes au sommet de la ligue Américaine.

GREEN COGNE DUR

CHICAGO, (PA) — Un circuit de trois points de Dick Green a marqué une septième manche de six points qui a permis aux Athletics de Kansas City de remporter une victoire de 6-3 sur les White Sox de Chicago ainsi que leur cinquième triomphe dans leur six dernières joutes hier.

Baseball

HIER

Ligue Américaine
Washington 8, Detroit 0
Los Angeles 2, Minnesota 5
Kansas City 6, Chicago 3
Baltimore 0, Cleveland 5
Boston 3, New York 1

Ligue Nationale
Chicago 6, San Francisco 2
Pittsburgh 3, Cincinnati 1
New York 0, Milwaukee 6
Philadelphie 5, Saint-Louis 2
Houston 3, Los Angeles 8

Ligue Internationale
Columbus 2, Toronto 8
Buffalo 1, Toledo 4
Buffalo 0, Toledo 4
Syracuse 4, Jacksonville 6
Rochester 4, Atlanta 5

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Los Angeles à Minnesota
Boston à New York
Washington à Detroit (soir)
Baltimore à Cleveland (soir)

Ligue Nationale
Pittsburgh à Cincinnati
New York à Milwaukee
Philadelphie à Saint-Louis
Houston à Los Angeles (soir)
Chicago à San Francisco

Ligue Métropolitaine Junior
Roc Amadour à Québec-Ouest

Ligue Nationale Junior
Saint-Jérôme à Saint-Laurent
Granby à Chomedy

Ligue Provinciale
Thetford à Québec
Drummondville à Granby
Acton Vale à Plessisville
Sherbrooke à Coaticook
calendrier sportif

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	56	32	.629	—
Cleveland	52	36	.591	3½
Chicago	51	37	.580	4½
Baltimore	51	37	.580	4½
Detroit	47	39	.547	7½
New York	44	43	.478	12½
Los Angeles	42	45	.462	14
Washington	38	52	.422	18½
Boston	32	56	.364	23
Kansas City	28	58	.333	25½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	56	38	.596	—
Cincinnati	52	39	.571	2½
Milwaukee	48	40	.545	5
San Francisco	47	40	.540	5½
Philadelphie	47	42	.528	6½
Saint-Louis	45	45	.500	9
Pittsburgh	44	47	.484	10½
Chicago	42	50	.457	13
Houston	40	48	.456	13
New York	29	62	.319	25½

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Columbus	62	31	.626	—
Atlanta	60	42	.588	3½
Toronto	55	42	.567	6
Jacksonville	53	44	.547	8
Syracuse	50	47	.515	11
Rochester	45	51	.469	15½
Toledo	44	54	.449	17½
Buffalo	26	76	.255	37½

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	100	100	010	—	3	12	0
Cincinnati	100	000	000	—	1	5	0

Law (8-9) et Pagliaroni ; Nuxhall, McCool (9) et Edwards. Perdant, Nuxhall (6-3). Circuits : Harper (11e), Clendenon (9e).

Chicago	000	010	500	—	6	12	2
San Francisco	000	000	200	—	2	6	1

Ellsworth, Abernathy (9) et Bailey ; Sanford, Bolin (7), Henry (7), Perry (8) et Haller. Gagnant, Ellsworth (11-5). Perdant, Sanford (4-4). Circuit : Williams (14e).

New York	000	000	000	—	0	2	1
Milwaukee	200	201	10x	—	6	7	0

Fisher, Musgraves (6), Richardson (7) et Cantrizzani, Stephenson (9) ; Shaw, Johnson (10-4) et Oliver. Perdant, Fisher (6-11). Circuits : Alou (15e), Aaron (18e), Mathews (29e), Torre (18e).

Philadelphie	001	003	010	—	5	10	0
St. Louis	000	001	100	—	2	7	2

Short (11-7) et Dalrymple, Washburn, Backwell (7), Schultz (8), Woodeshick et McCarver. Perdant, Washburn (5-7). Circuit : Johnson (5e).

LIGUE AMERICAINE

Boston	020	010	000	—	3	10	1
New York	000	000	010	—	1	5	1

Lonborg (6-10) et Tillman ; Bouton, Ramos (5), Hamilton (6), Reniff (9) et Howard. Perdant, Bouton (4-10).

Baltimore	000	000	000	—	0	4	0
Cleveland	200	002	00x	—	5	9	1

Barber, Roberts (7), Larsen (8) et Orsino ; Stange (5-2) et Azcue. Perdant, Barber (7-7). Circuit : Hinton (9e).

Washington	014	300	000	—	8	10	0
Detroit	000	000	000	—	0	3	0

Ortega (10-8) et Zimmer ; Lolich, Fenga (5), Niedenfuer (4), Foy (9) et Freehan. Perdant, Lolich (9-5). Circuits : Harrelson 2, Siebe et Sisk, Held (11e).

Los Angeles	010	100	000	—	2	4	1
Minnesota	200	100	20x	—	5	9	0

Chance (6-8) et Rodgers ; Perry (7-0) et Zimmerman. Circuits : Killebrew (37e), Adcock (9e), Frazier (8e).

Kansas City	000	000	600	—	6	8	0
Chicago	000	000	201	—	3	8	2

Sheldon, Dickson (7), Mossi (7) ; Stock (8) et Rojas ; Horlen, Bolin (7), Locker (8) et Romano. Gagnant, Sheldon (4-3). Perdant, Horlen (4-7). Circuit : Green (31e).

MENTION D'HONNEUR



M. Robert Racine

La maison MONTCALM AUTOMOBILES INC. a le plaisir d'annoncer que M. ROBERT RACINE s'est mérité le titre "Mention d'honneur" pour la vente d'automobiles neuves et usagées pour le mois de juin. Sincères félicitations. "Votre Garage de Confiance" MONTCALM AUTOMOBILES INC., Comet, Meteor, Mercury, Anglia et Continental. Ventes et Service. Tel.: 529-2131 et 529-2135.

La direction de L'HOTEL-MOTEL NEPTUNE INC. au Pont de Québec invite sa clientèle à venir déguster son fameux SIZZLING STEAK
● Salle à manger ouverte tous les soirs jusqu'à minuit.
Réservations pour groupes: 653-4941

BOXE
Au Petit Colisée
Mercredi le 21 juillet
à 8h.30
Billets: $1.50 - $2.50 - $4.00
En vente au Petit Colisée et au Bal Tabarin

GOLF — GOLF, VOILE

SKI AQUATIQUE GRATUIT — PECHE

Plaisir pour toute la famille

Trois lacs réservés pour la pêche à la truite mouchetée, alors que le quatrième lac comble de joie le nageur et le skieur. Golf: 3 milles.

SKI AQUATIQUE ET VOILE GRATUITS
Tous $15.00 P.P. (2 pers. p. ch.) Repas de gourmets compris.

CUISINE CONTINENTALE
Ecrivez à Georges-A. Fusey, autrefois de Jasper en Québec, pour dépliant en couleurs.

ALPINA EN QUEBEC
Suite 3817, 1 Place Ville Marie Montréal 2 — Tel.: 878-9325 ou téléphonez directement Code 819-424-2452

ALPINA EN QUÉBEC
ST-DONAT

GOLF, VOILE — PECHE A LA TRUITE

SKI AQUATIQUE GRATUIT — PECHE

Visite des Mineurs de Thetford au stade

Les Indiens, qui n'ont plus que de minces chances mathématiques de prendre part aux séries éliminatoires de la ligue Provinciale de baseball, peuvent porter un coup de grâce aux espoirs des Mineurs de Thetford ce soir dans leur joute débutant à 8.30 heures au stade municipal.

Les Mineurs viennent de perdre la sixième place aux mains du Coaticook en fin de semaine, et le Indiens, avec encore trois joutes à disputer contre les Mineurs, pourraient les relégués dans la cave du classement en gagnant ces trois autres joutes.

A leur deuxième visite cette saison au stade, les Mineurs ont décroché jusqu'ici deux victoires dans les trois joutes précédentes, alors que les Indiens les ont vaincus 8-2 lors de leur dernière visite à Québec.

Le gérant Ed Lyons a décidé d'utiliser Marcel Sanschagrin comme débutant ce soir. Sanschagrin montre actuellement une fiche de quatre victoires et quatre défaites. Lyons aura un alignement complet, sauf le troisième-but Ross Purdue qui purge une suspension de deux joutes. Bob Woolfarth, champ centre, et le receveur Mark Greenstein qui sont les deux meilleurs frappeurs américains des Indiens avec .546 et .268 respectivement, seront également à leurs postes.

Le joueur de premier-but René Ouzilleau est présentement le meilleur frappeur local des Indiens avec une moyenne de .301. De leur côté, les Mineurs comptent dans leurs rangs le troisième meilleur frappeur du circuit provincial, le joueur de champ gauche Chuck Foster, avec une moyenne de .409.

Ron Clarke abaisse cinq records dans sa tournée

PARIS (PA)—Ron Clarke est retourné en Australie samedi après une tournée de 44 jours en Europe et aux Etats-Unis, au cours de laquelle il a établi de nombreux records.

Lors de sa dernière course en Europe vendredi dernier, Clarke a parcouru les 5,000 mètres en 13:32.4 sur une piste détrempée par la pluie. Avant son départ de l'Australie, ce temps aurait été un record, mais il s'est avéré ordinaire à cette occasion.

Voici la liste de ses records pendant sa tournée:

Le 2 juin, 13:25.8 pour les 5,000 mètres à Los Angeles.

Le 16 juin, 28:14 pour les 10,000 mètres à Turku, Finlande.

Le 10 juillet, 12:52.4 pour les trois milles à Londres.

Le 14 juillet, 26:47 pour les six milles à Oslo.

Le 14 juillet, 27:39.4 pour les 10,000 mètres à Oslo.

Cependant, le Français Michel Jazy établissait trois records mondiaux:

Le 9 juin, 3:53.6 pour le mille à Rennes, France.

Le 23 juin, 7:59 pour les 3,000 mètres à Melun, France.

Le 23 juin, 8:22.6 pour les deux milles à Melun, France.

OPINIONS

Tandis que Jazy ne pense qu'en termes de minutes, secondes et dixièmes de secondes, Clarke ne songe qu'à triompher sans se préoccuper des temps réussis. C'est pourquoi son record des trois milles à Londres lui a procuré le plus de satisfaction, car il s'agissait là d'une véritable compétition.

Clarke affiche une certaine supériorité sur son rival français en ce sens qu'il n'a pas besoin d'être poussé à la limite pour enregistrer des records.

Ken Rosewall triomphe de Rod Laver en trois sets

CHESTNUT Hill, Mass. (U.P.I.) — Ken Rosewall d'Australie a repris hier le championnat professionnel de tennis des Etats - Unis sur gazon en l'emportant en finale par 6 - 4, 6 - 3, 6 - 3 contre son compatriote Rod Laver, le champion de l'an dernier.

Rosewall et Laver, qui ont décroché ce titre à tour de rôle au cours des trois dernières années, ont quasi répété le match de 1963 alors que Rosewall avait triomphé de Laver par 6 - 4, 6 - 2, 6 - 2 à Forest Hills, N.Y.

Rosewall a mérité $3,000. pour sa victoire et il a maintenant gagné $18,302. depuis le début de la tournée américaine. Laver a récolté $2,000. pour un grand total de $17,774.

Le match d'hier a duré 80 minutes et a été disputé devant quelque 3,200 spectateurs. La finale devrait être disputée dimanche mais elle fut retardée jusqu'à hier quand les matches de samedi furent contremandés à cause de la pluie.

Plus tôt, le vétéran Pancho Gonzales de Los Angeles l'avait emporté par 3 - 6, 7 - 5, 6 - 3 contre le jeune Earl Buchholz de Saint - Louis pour se classer au troisième rang du tournoi. On croit que Gonzales abandonnera le tennis de compétition avant la fin de la saison en cours.

Le match entre Rosewall et Laver était le sixième entre ces deux joueurs depuis le début de la tournée américaine et les chances sont maintenant égales à 3 - 3. Rosewall s'est assuré de la victoire en brisant le service de Laver à la huitième partie du troisième set. Gonzales, qui a 37 ans, a récolté $1,500. pour sa victoire contre Buchholz, un joueur de 24 ans. Gonzales se raplomba après avoir perdu le premier set par 6 - 3 mais il accusait des signes de fatigue à la fin de la rencontre. Gonzales a porté son total de gains à $18,945. tandis que Buchholz a gagné $8,453. depuis le début de la tournée aux Etats - Unis.

Au curling J.-Cartier

Phil Renauld a été élu dernièrement président du Club de Curling Jacques - Cartier et c'est sous sa présidence que sera tenu demain le tournoi de golf annuel de ce club sur le parcours du Royal Quebec à Boischatel.

Les autres membres du bureau de direction du club Jacques - Cartier en vue de la prochaine saison de curling sont Marcel Jobin, vice - président, ainsi que les directeurs René Matte, Paul Lavoie, Roland Drapeau, Gerry Beaudet, Roland Mainguy, Sam Garant et Jean Chantal.

Pour ce qui est du tournoi de golf de demain, les premiers départs auront lieu à 10 heures a.m. et il y aura un concours de "putting" pour ceux qui ne joueront pas au golf.

Au concours de tir à Bisley

BISLEY, Angleterre (PC) — Le meilleur Canadien a dû se contenter d'une 17e place dans les 96e épreuves de tir de Bisley samedi. Il s'agit du caporal Derek Daines, de Calgary, qui a amassé 277 points.

Ici et là

BASEBALL JUNIOR

Voici les statistiques de la ligue de baseball Métropolitaine Junior, incluant les meilleurs frappeurs et lanceurs, ainsi que les autres meneurs et le classement des équipes.

FRAPPEURS
(plus de 25 apparitions)

	Ab.	Ca.	Cc.	Moy.
C. Genest (Bpt)	45	23	1	.523
A. Giguère (St-J.)	46	22	0	.478
M. Mercier (Bienville)	27	12	2	.444
G. Verret (Q.-O.)	53	23	4	.434
G. Hains (Bpt)	35	15	1	.428
P. Gosselin (Bienv.)	28	12	1	.428
V. Couture (St-Em.)	45	19	1	.422
M. Hamel (Brv.)	45	19	0	.422
A. Légaré (P. M.)	63	26	0	.412
M. Auclair (St-Em.)	47	19	0	.404
R. Leclerc (Q.-O.)	62	25	4	.403
G. Ouellet (R. A.)	57	23	0	.403
R. Fontaine (Brv.)	28	11	0	.393
P. Gonthier (Bienv.)	34	13	0	.382
J.-G. Doyon (P. M.)	51	19	2	.372
M. Bédard (Brv.)	65	24	3	.369
D. Paquet (Montcy)	44	16	1	.364
C. Deslauriers (St-J.)	33	12	0	.364
A. Jobin (R. A.)	47	17	0	.362
M. Racine (Bpt)	39	14	2	.358

LANCEURS
(plus de 5 décisions)

	G	P	Bb	Moy.
J.-C. Hamel (Q.-O.)	10	1	55	.909
J. Caron (Brv.)	5	1	50	.833
G. Ferland (St-J.)	4	1	60	.800
M. Sanschagrin (Brv.)	4	1	17	.800
B. Gingras (P. M.)	6	3	103	.667
J. Ouellet (Bpt)	2	1	31	.667
M. Racine (Bpt)	4	3	51	.570
G. Bégin (Bienv.)	4	3	43	.570
R. Gignac (St-J.)	6	5	52	.536
D. Paquet (Montcy)	3	2	26	.500
L. Boivert (Montcy)	2	4	58	.333
D. Auclair (St-Em.)	3	7	47	.300
R. Garneau (St-Em.)	1	4	25	.250
M. Hamel (Patro)	1	4	24	.200
R. Garlépy (Patro)	1	6	42	.143
G. Cassista (St-Em.)	0	5	34	.000

LES MENEURS:

Plus de manches lancées (lanceurs): Benoit Gingras (parc Marchand) 73 1-3
Plus de retraits au bâton (lanceurs): B. Gingras (parc Marchand) 103
Plus de victoires (lanceurs): J.-Charles Hamel (Québec-Ouest) 10
Plus d'apparitions au bâton (joueurs): Marcel Garneau (Saint-Emile) 70
Plus de coups sûrs (joueurs): A. Légaré (parc Marchand) 26
Plus de circuits (joueurs): Gaétan Verret (Québec Gaétan Verret (Québec-Ouest) 4
R. Leclerc (Québec-Ouest) 4
J. Ouellet (Beauport) 4
Jean Duhé (Saint-Joseph) 4
Plus de buts volés (joueurs): G. Renaud (Québec - Ouest) 18
Plus de points produits (joueurs): P. Gosselin (Bienville) 33
Plus de points comptés (joueurs): Gilles Renaud (Québec-Ouest) 27

CLASSEMENT

Section sud

	G	P	Moy.	Diff.
Saint-Joseph	11	6	.647	—
Bienville	10	8	.555	1½
Beauport	10	8	.555	1½
Parc Marchand	8	10	.444	3½
Montmorency	6	12	.294	6

Section nord

Québec-Ouest	15	4	.789	—
Braves	14	4	.778	½
Roc-Amadour	5	14	.263	10
Saint-Emile	4	16	.200	11½

LIGUE COMMERCIALE

Les joueurs du gérant Charles Blanchette et pilotés cette saison par Ovila Huot sont les nouveaux détenteurs du trophée Guy Massicotte Sports, emblème du championnat de la saison régulière, à la suite de leur victoire de 14-4 remportée hier soir sur la taverne Au Castor. Michel Gagnon a conduit les siens à la victoire, remportant sa cinquième victoire contre un seul échec depuis le début de saison. Gagnon a limité ses adversaires à quatre coups sûrs et a retiré dix frappeurs au bâton. Pour leur part, les vainqueurs ont réussi dix coups sûrs contre Raymond Trudel et Gilles Mathurin des perdants. Guy Tremblay avec un circuit et un simple et Raymond Blanchette avec deux simples furent les vedettes à l'offensive pour les nouveaux champions.

Dans la deuxième rencontre de la soirée, le premier match nul de la saison fut enregistré lorsque Lucien Girard frappa un circuit de trois points à la sixième manche pour permettre à l'Action d'annuler 3-3 avec le Pepsi. Pour le Pepsi, Jean-Claude Laroche fut le meilleur des siens avec un coup de circuit et un simple.

Les prochaines rencontres seront présentées jeudi soir au parc Ferland, à 7.30 heures.

Pepsi-Cola	010 020 0	- 3 6 0
L'Action	000 003 0	- 3 8 1

Jean-Guy Chabot et Jean-Claude Laroche; Lucien Girard et Michel Rood.

Taverne Au Castor

	002 000 2	- 4 4 5
Legrade	800 222 x	- 14 10 8

Raymond Trudel, Gilles Mathurin (1) et Fernand Belleau; Michel Gagnon et Raymond Therrien.

Classement

Legrade	12	10	2	1	.833
L'Action	12	6	5	1	.542
Au Castor	12	4	8	0	.333
Pepsi Cola	12	3	8	1	.292

Les billets de saison

Les billets de saison, pour les 36 parties de la cédule de la Ligue Américaine de Hockey 65-66, seront mis en vente au contrôle du Colisée dès demain, le 21 juillet. Tous les sièges demeurés libres, à la suite de la période de renouvellement qui s'est terminée le 16 juillet, sont maintenant offerts à tous les amateurs désireux de se procurer une carte de saison. Les premiers venus seront les premiers prenants. Les plans "A" et "B" demeurent en vigueur tout comme la saison dernière et les prix d'admission sont inchangés. Le contrôle du Colisée sera à la disposition des clients chaque jour, à l'exception des samedis et dimanches, de 9h30 à midi et de 2h à 4h15. —

Série gagnée par le Mexique

MEXICO (PA)—Antonio Palafox et Rafael Osuna ont complété le balayage de la série semi-finale de la zone américaine en vue de la coupe Davis par 5-0 en remportant les deux derniers simples aux dépens des représentants de la Nouvelle-Zélande hier.

Osuna a vaincu Ian Crookenden 1-6, 6-2, 7-9, 6-4, 6-2, et Palafox a disposé de Lew Gerrard 6-2, 3-6, 8-6, 6-3.

Le Mexique affrontera les Etats-Unis dans la finale à Dallas, Texas, à la fin du mois.

Le meilleur au meilleur prix...

AUTOMOBILISTES, si vous recherchez QUALITE - RENDEMENT et ECONOMIE, c'est

RENAULT qu'il vous faut!

RENAULT 8 L'auto de l'année CHOISIE PAR LE MAGAZINE TRACK & TRAFFIC

L'usine Renault au Québec sera bientôt prête à opérer. Il nous faut donc vendre rapidement les chargements des derniers bateaux qui arrivent.

Prix imbattables parmi certains modèles

GORDINI — Rég. 1895.00 — réduit à $1745.00 (52.00 par mois)

DAUPHINE — Rég. 1995.00 — réduit à $1845.00 (56.00 par mois)

CARAVELLE

Modèle 1100, décapotable, transmission régulière. Rég. 2995.00 — réduit à $2695.00 (77.00 par mois)

Modèle décapotable, automatique. Rég. 3145.00 — réduit à $2825.00 (80.00 par mois)

QUELQUES UNITES DISPONIBLES SEULEMENT

CARETTE AUTOMOBILES LTÉE
2060 ouest, boul. Charest — 681-7371

2 NOUVEAUX mélanges de tabac à pipe hollandais SAIL. L'un d'eux a sans doute ce goût particulier qui convient à vos préférences *personnelles.*





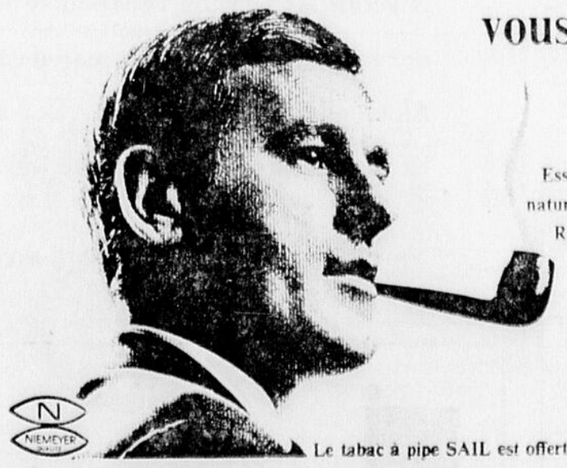
Nouveau!

SAIL naturel (blague ivoire)
Mélange non aromatique de tabac hollandais SAIL. Très doux et frais, avec tout l'arôme naturel des meilleurs tabacs du monde, mûris à point.

Nouveau!

SAIL léger aromatique (blague rouge)
Tout l'agrément des excellents tabacs hollandais SAIL, avec un soupçon de miel de bruyère hollandais. Arôme délicat.

Essayez l'un de ces savants mélanges de tabac—nous vous en offrons la première blague.



Essayez le SAIL hollandais naturel ou aromatique léger. Retournez-nous la blague vide accompagnée de ce coupon à l'adresse indiquée. Nous vous rembourserons 55c.

THEODORUS NIEMEYER LTD.,
C.P. 6314, Montréal (Québec).

Ci-joint ma première blague vide de mélange de tabac à pipe hollandais SAIL, naturel ou aromatique léger. Veuillez m'adresser le remboursement de 55c.

NOM.....
ADRESSE.....
LOCALITÉ.....PROVINCE.....

Le tabac à pipe SAIL est offert maintenant en 4 mélanges hollandais pour satisfaire vos préférences personnelles.

M. Pearson précise le rôle du Fédéral dans les programmes d'assurance-santé

PAR NORMAND GIRARD

OTTAWA (De notre envoyé) — Voici, en raison de son importance, le texte intégral de la déclaration faite hier à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale par le premier ministre du Canada, l'hon. Lester B. Pearson, touchant l'établissement éventuel d'un programme national d'assurance médicale.

SERVICES DE SANTE

"L'article de l'ordre du jour le plus important, parce qu'il aura des répercussions immédiates sur la vie quotidienne de tous les Canadiens, a trait aux services de santé. Dans le Discours du Trône, à l'ouverture de la session du Parlement, cette année, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il souhaitait étudier avec les provinces, à la présente conférence, "les moyens les plus efficaces pour l'action fédérale et provinciale de contribuer à l'établissement de programmes d'ensemble de services de santé pour les Canadiens.

"Nous sommes convaincus depuis longtemps que l'action des pouvoirs publics devrait tendre à rendre accessibles, à tous les Canadiens, des services de santé de haute qualité et conformes à leurs besoins, indépendamment de leur aptitude à payer. Notre objectif serait de mettre en oeuvre nous-mêmes un régime national d'assurance-santé si nous avions l'autorité constitutionnelle nécessaire pour le faire ou si toutes les provinces voulaient nous confier la responsabilité dans ce domaine.

"Mais la situation est autre. La compétence quant à l'élaboration et l'exécution d'un tel programme est essentiellement du ressort provincial. Néanmoins, de par sa nature et son étendue, le problème revêt nécessairement un caractère national. Il existe donc un certain degré de responsabilité fédérale qui s'est exprimé au cours des années dans les diverses politiques des gouvernements du Canada.

LES RAISONS

"Les raisons pour lesquelles il serait souhaitable d'instituer un régime d'assurance-santé et les moyens de le mettre en oeuvre ont été longuement discutés depuis la parution, l'an dernier, du rapport de la commission royale d'enquête sur les services de santé. Aussi avons-nous cherché, au moyen de visites de fonctionnaires fédéraux dans les capitales provinciales et d'autres échanges de vues, à connaître le mieux possible les points de vue de toutes les provinces sur cette question qui relève d'abord de leur compétence. Ces enquêtes nous ont portés à croire que tous les gouvernements provinciaux placent très haut parmi leurs objectifs l'institution d'un régime d'assurance-santé qui permettrait à leurs habitants de bénéficier d'un éventail complet de services médicaux payés d'avance. Encore une fois, tel est également le point de vue du gouvernement fédéral.

"Naturellement, les régimes que les diverses provinces favorisent, diffèrent considérablement. Plus importantes encore peut-être sont les différences qui existent dans les moyens dont disposent les provinces pour financer les services de santé qu'elles jugent nécessaires.

"Telles sont les circonstances qui rendent le rôle du gouvernement fédéral nécessaire. Si un certain niveau de services médicaux publics est requis et approuvé par l'ensemble des Canadiens, les ressources fiscales suffisantes doivent être rendues disponibles sur le plan national pour rendre ce niveau possible dans toutes les régions du pays.

"Voilà le genre de responsabilité fondamentale qui, dans notre régime fédéral, incombe au gouvernement central. Ce principe a été reconnu d'une façon ou d'une autre depuis plusieurs dizaines d'années. Les méthodes suivies pour faire face à cette responsabilité ont changé avec le temps, surtout à mesure que se transformait l'idée qu'on se faisait du niveau nécessaire de services publics. Mais le fait fondamental ne change pas: par une méthode ou par une autre des normes canadiennes doivent être rendues possibles pour tous les Canadiens. Il appartient au gouvernement d'assurer la réalisation de cet objectif. Autrement, nous n'agirions pas pour le Canada dans son ensemble; notre régime fédéral serait inefficace. Tous les premiers ministres des provinces, j'en suis convaincu, sont aussi résolus que moi à ne pas faillir à la tâche.

"Pour préciser, je crois que l'attitude des Canadiens et notre niveau économique sont maintenant tels que nous sommes prêts à considérer le régime d'assurance-santé comme faisant partie des normes sociales essentielles du Canada. Par conséquent, je le répète, il incombe maintenant au gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces afin de rendre l'assurance-santé financièrement possible pour tous les Canadiens. Le gouvernement accepte cette responsabilité.

"En prenant cet engagement, je ne propose pas un nouveau programme à frais partagés. Le gouvernement fédéral n'est pas prêt à établir de nouveaux programmes de ce genre, au moment où le comité du régime fiscal constitué par notre conférence l'an passé étudie la place que ces programmes occuperont à l'avenir dans nos dispositions communes.

"Les programmes à frais partagés ont joué un rôle fort utile dans le passé qu'ils pourront peut-être conserver à l'avenir, dans certains domaines. Mais, dans le cas de l'assurance-santé j'estime qu'il convient, et qu'il est possible, de procéder autrement.

"Le gouvernement fédéral, à condition évidemment que le Parlement donne son accord, donnera son appui aux régimes d'assurance-santé des provinces au moyen d'une contribution fiscale d'un montant déterminé à l'avance.

"Cette proposition n'exige aucune entente détaillée régissant le régime d'assurance-santé. Elle exige simplement une entente générale entre le gouvernement fédéral et les provinces quant à la nature des programmes d'assurance-santé auxquels il conviendrait que le gouvernement fédéral apporte un concours financier. Le gouvernement fédéral estime qu'une entente semblable devrait être fondée sur quatre critères.

QUATRE CRITERES

"Premièrement, la portée des prestations devrait inclure tous les services fournis par les médecins, omnipraticiens aussi bien que spécialistes. Un régime d'assurance-santé complet comprendrait les soins dentaires, les médicaments sur ordonnanse et d'autres services importants. Rien dans la formule que nous proposons n'empêcherait qu'ils y soient inclus dès le début ou par la suite, selon le désir général. Nous estimons que les services complets du médecin constituent le minimum initial.

"Deuxièmement, nous proposons que le régime soit universel. Autrement dit, il devra s'appliquer à tous les habitants d'une province selon des conditions et modalités uniformes. En pratique, la notion d'universalité est sujette à certaines réserves découlant des possibilités administratives. Mais tel doit bien être notre objectif, je pense. Puisque la participation fédérale tend principalement à mettre le régime d'assurance-santé à la portée de tous les Canadiens, il ne serait guère logique de prévoir une telle participation pour des régimes qui ne seraient pas d'application universelle.

"En troisième lieu, vous conviendrez aisément, je crois, que le gouvernement fédéral ne peut fournir sa part que s'il s'agit d'un régime public, administré directement par le gouvernement provincial ou par un organisme provincial gouvernemental.

"Enfin, quatrièmement, j'estime qu'il importe de tenir compte de la mobilité des Canadiens; chaque régime provincial devrait donc prévoir l'entière transférabilité des prestations lorsque les assurés sont absents de la province ou lorsqu'ils s'installent dans une autre province.

UN COMITE DE MINISTRES

"Les pourparlers entre nos hauts fonctionnaires, que j'ai mentionnés tout à l'heure, me laissent espérer que ces quatre principes recevront l'approbation unanime. Si la conférence me confirme dans mes espérances, il serait peut-être opportun que nous établissions un comité des ministres de la Santé lesquels, avec leurs conseillers, seraient chargés d'exprimer ces critères essentiels et tous autres critères sur lesquels l'accord pourra se faire, en termes suffisamment précis pour éviter les malentendus.

"Je crois que ce comité pourrait également s'entendre sur l'établissement de certains rouages destinés à assurer la consultation relativement aux normes et au bon fonctionnement des services médicaux. L'aide technique du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social sera mise à la disposition des provinces pour la mise au point de leurs services.

"Si, comme je l'espère, il est possible d'en arriver à une telle entente générale sur le sens à donner à l'assurance-santé, le gouvernement fédéral proposera que, compte tenu des travaux du comité du régime fiscal, nous examinions dès maintenant les modifications qu'il conviendrait d'apporter aux ententes fiscales pour assurer la participation du gouvernement fédéral au coût de l'assurance-santé.

"L'application du régime d'assurance-santé libérera les Canadiens des frais qu'ils paient actuellement, soit directement à leur médecin soit à divers régimes d'assurance. Par contre ils devront verser davantage aux trésors publics, afin de faire face aux frais encourus et au coût de l'amélioration des services. Les gouvernements fédéral et provinciaux devront trouver les revenus nécessaires pour financer l'assurance-santé ou alors réduire les dépenses sous d'autres chapitres. Personne, j'en suis sûr, ne prétendra que ces frais pourraient s'ajouter aux déficits budgétaires lesquels sont déterminés selon la conjoncture économique et une politique fiscale réfléchie.

"L'assurance-santé constitue l'élément le plus important d'un programme complet de services de santé; mais elle est loin de constituer tout le programme. Il y a d'autres domaines où il faudrait songer soit à prendre des mesures communes soit à coordonner des mesures parallèles d'initiative fédérale et provinciale.

"L'un de ces domaines, dont il a été question dans le dernier Discours du Trône, est celui de la qualité et de la disponibilité des médicaments et le prix qu'en doit payer le public. Comme vous le savez, le Parlement a formé un comité spécial pour étudier ces questions. Nous espérons que ses recommandations auront pour effet de réduire le prix des médicaments, de sorte qu'il sera plus facile à un service de santé complet de faire entrer dans l'assurance-santé les médicaments prescrits dans les cas de maladies graves.

CAISSE DE FINANCEMENT

"Evidemment, tous les premiers ministres tiendront à ce que les régimes d'assurance-santé contribuent à créer un climat professionnel qui encourage un nombre toujours croissant de personnes compétentes à étudier et à pratiquer la médecine et les professions apparentées et ainsi améliorer progressivement la qualité des soins fournis aux Canadiens. Il faudra pour cela consentir des mises de fonds considérables dans le domaine de la recherche et des installations. Par le passé, le gouvernement fédéral a beaucoup aidé à répondre à ces besoins. Nous nous rendons compte que ces besoins s'accroissent et nous sommes prêts à constituer une caisse de ressources pour la santé qui permettra d'accorder un concours encore plus important dans l'avenir. Lorsque viendra le moment d'étudier l'établissement et le fonctionnement d'une telle caisse, il va sans dire que nous tiendrons compte de l'opinion des provinces quant à la meilleure façon de procéder.

"Les mesures sur lesquelles nos deux niveaux de gouvernement se penchent actuellement se rangent parmi les plus importants placements jamais envisagés au Canada en matière de ressources humaines. Sans doute y aura-t-il de nombreux obstacles à surmonter et des préparatifs minutieux à faire, mais je suis sûr que nous pouvons aller de l'avant mus par le même sens élevé de l'objectif commun à atteindre".

Sérieuse entrave au programme d'assurance-santé

LONDON, Ont. (PC) — Une grave pénurie de personnel médical pourrait bien être une sérieuse entrave au projet d'assurance-santé du gouvernement fédéral, selon le président de la Société dentaire de London.

Les autorités médicales disent que si le plan entre en vigueur en 1967, il taxera lourdement le personnel et forcera le gouvernement à former lui-même plus de médecins, de dentistes et de techniciens.

"A moins que le gouvernement ait quelque plan dont je ne suis pas au courant," a déclaré le Dr D. V. Shankman, président de la Société dentaire de London et de la région, "il sera impossible de mettre en vigueur ce plan d'assurance-santé."

Décès du "patriarche" canadien

BUCHANAN, Sask. (PC)—M. Wasyl Fofanoff, qui à l'âge approximatif de 116 ans passait pour être le plus vieux citoyen canadien, est décédé samedi à sa ferme dans la région de Buchanan, en Saskatchewan.

M. Fofanoff est arrivé de Russie en 1899, et s'est établi la même année sur une concession à un mille et demi au sud de Buchanan, où il a toujours vécu depuis. Buchanan est situé à 165 milles au sud-est de Saskatoon.

Se basant sur des papiers personnels et des registres, c'est la famille de M. Fofanoff qui a établi qu'il devait être âgé de 116 ans.

En 1959, alors qu'il devait être âgé de 110 ans, il a creusé lui-même un puits de 10 pieds. A venir jusqu'à environ deux ans, il coupait et sciait lui-même son bois de chauffage.

Les personnes qui l'ont connu ont révélé qu'il était travaillant, joyeux et actif dans les associations locales. Son piètre état de santé l'avait empêché l'an dernier de participer à Buchanan aux fêtes du 60e anniversaire de la Saskatchewan.

Parmi ses descendants, lui survivent, deux filles de son premier mariage et un fils et une fille de son second mariage, contracté alors qu'il était âgé de près de 70 ans.

Horoscope

par Francesco Waldner

MARDI 20 JUILLET

BELIER (21 mars-19 avril) La position de la lune favorisera votre esprit d'initiative. Concentrez-vous sur le plus urgent. Des succès dans vos affaires personnelles.

TAUREAU (20 avril-20 mai) Continuez à faire preuve de patience. Vous obtiendrez du succès pour quelque chose qui vous tient à coeur depuis longtemps. N'ayez pas l'esprit vengeur.

GEMEAUX (21 mai-20 juin) Une autre excellente journée pour vous. On vous admirera, vous aurez de bonnes nouvelles et énormément de succès personnel.

CANCER (21 juin-20 juillet) L'indécision et la mollesse peuvent compromettre votre journée. Ne perdez pas votre sang-froid et essayez de vous dégager d'obligations peu intéressantes.

LION (21 juillet-22 août) Vous êtes actif et entreprenant. Vous vous sentirez au-dessus de tout. Mettez de l'ordre dans vos affaires. Vous rencontrerez des étrangers qui auront de très bonnes nouvelles pour vous.

VIERGE (23 août-22 septembre) Grâce à vos amis vous pouvez faire d'excellents progrès. Ne refusez pas leur offre et prenez leurs propositions en considération. C'est une bonne période pour les voyages.

BALANCE (23 septembre-22 octobre) Vous pouvez ne pas vous sentir trop bien. Prenez un repos et n'écoutez pas les commérages. Les perspectives sont excellentes.

SCORPION (23 octobre-21 novembre) Des contacts excellents. Votre travail quotidien fait beaucoup de progrès mais limitez-vous dans vos discussions.

SAGITTAIRE (22 novembre-21 décembre) Votre situation continue d'être excellente et de petits problèmes personnels trouveront leur solution. Votre entourage est intéressant et vous pourrez améliorer votre état financier.

CAPRICORNE (22 décembre-19 janvier) Restez calme et pensez avant d'agir. Quelque chose peut vous bouleverser facilement mais vous reprendrez le dessus.

VERSEAU (20 janvier-18 février) Une bonne journée pour les voyages et les visites. Vous avez de bonnes idées que vous pourriez mettre en pratique avec profit.

POISSONS (19 février-20 mars) D'excellentes ouvertures pour vos affaires matérielles si vous mettez de l'ordre dans vos papiers. Faites un peu de lecture.

UN MINUSCULE "SELECTEUR DE TON" CLASSE LES SONS DANS UN NOUVEL APPAREIL AUDITIF ...

Format réel

Batterie de 525 heures

Un minuscule dispositif est utilisé dans les nouveaux appareils auditifs

Maico Selectronic

Ils s'adaptent aux exigences individuelles des défauts de l'ouie! L'ajustement du "sélecteur de ton" amplifie les sons qu'une personne ne peut entendre, laissant les sons ordinaires au degré normal!
S'adaptent à une plus grande variété de défectuosités physiques et sont plus précis!
Sa batterie dure 525 heures.
Cet appareil peut être réajusté selon les changements dans la perception auditive!
Venez ou écrivez pour obtenir plus d'informations sur cette nouvelle conception dans l'ajustement d'un appareil auditif.

MAICO
895, Côte d'Abraham,
QUEBEC 4.
Tél.: 529-9325

Service Auditif MAICO Inc,
Centre Médico-Dentaire,
895 Côte d'Abraham,
Québec 4, P.Q.

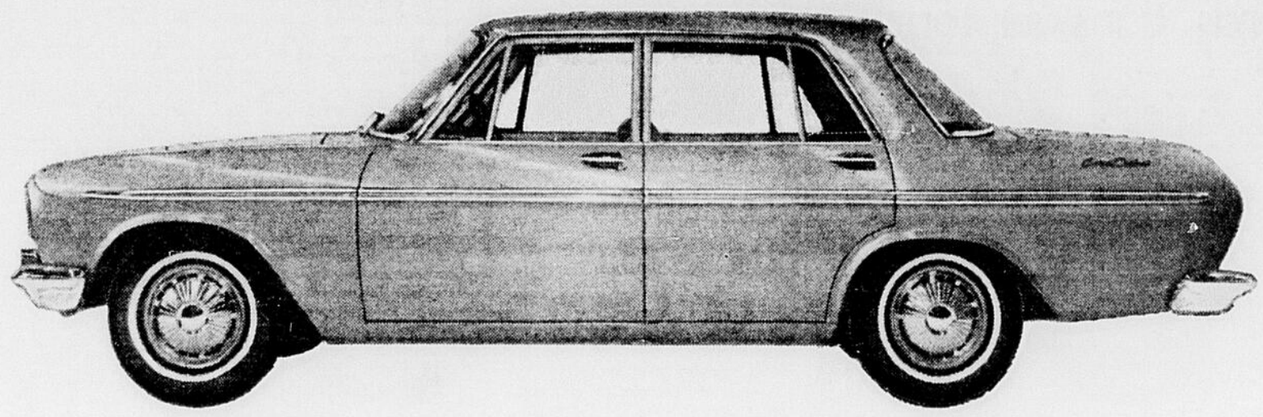
S.V.P. Envoyez-moi plus d'informations sur le Selectronic

Nom : .....

Adresse .....

Ville : .....

L.S.



Radio.

Vous venez de lire la liste facultative de la Toyota Crown

La Toyota Crown est une automobile surprenante. Elle n'a qu'un article facultatif, soit l'appareil de radio. La plupart des bienfaits que les autres voitures ajoutent, sont déjà incorporés dans la Toyota. Même des caractéristiques facultatives standard comme des pneus à flanc blanc et des couvre-moyeux en chrome ne vous coûtent pas un sous de plus.

N'est-ce pas surprenant? Mais ce n'est pas tout, le prix aussi est surprenant, en plus de la généreuse allocation d'échange que les concessionnaires CMI accordent ces jours-ci. Vous serez émerveillés.

Vous avez le même avantage, peu importe le genre de Toyota Crown que vous achetez. Celle qui a des sièges baquet et les 4 vitesses au plancher, celle qui a un siège sofa et la transmission automatique, ou celle qui a des changements de vitesses sur la colonne et un siège sofa. En tout, il existe 12 modèles, mais un article facultatif, l'appareil de radio.

Lorsque vous examinerez bien la grosse Toyota Crown (et vous l'essaierez sur la route), vous réaliserez encore plus de surprise. Cette voiture possède une fabrication, un perfectionnement et un fini qui n'existent que dans certaines autos de grand luxe. Elle est à peu près entre une sedan sport racée et une limousine.

Mais un fait demeure. Vous pouvez oublier la plupart des aspects des autos étrangères lorsque vous possédez une Toyota Crown. Les manufacturiers de la Toyota pensent exactement comme vous.

Alors, allez-y . . . profitez-en . . . Conduisez une Toyota Crown dès ce soir.

La Toyota Crown est la grosse voiture du Japon.

CANADIAN MOTOR INDUSTRIES LIMITED
2000 EGLINTON AVENUE EAST, TORONTO · MONTRÉAL: 7144 CÔTE DES NEIGES · VANCOUVER: 1345 WEST GEORGIA

Détaillant autorisé de Canadian Motor Industries Ltd.

LEMELIN AUTOMOBILES
105, 3e Avenue, Québec.
Tél.: 529-9652

Le touriste qui descend d'un avion, à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette a le sentiment que ses vacances canadiennes revêtiront un cachet inédit

(Par Pierre POURCHELLE)

"Ici, tour de Québec . . ."

Le touriste ailé qui, ayant pointé son hélice vers le nord, entend pour la première fois cette identification dans ses écouteurs, frémit d'une agréable sensation qui lui fait présager que ses vacances canadiennes revêtiront un cachet inédit. Bien souvent, il ne comprend pas ce qui suit, et d'ailleurs, il obtiendra toutes les instructions qu'il voudra en anglais, mais ça donne le petit air exotique dont l'estivant aime à colorer ses souvenirs. C'est le signe distinctif de la tour de contrôle de l'aéroport de Québec, la seule en Amérique du Nord où le français soit couramment en usage chaque jour. L'aéroport de Québec est le seul grand aéroport canadien où tout le personnel est bilingue.

C'est du haut de cette tour de contrôle, derrière ses grandes vitres inclinées, que l'on domine et que l'on rythme la vie de l'aéroport. M. J.-Robert Beaupré, chef du contrôle de la circulation aérienne à l'aéroport de Québec, a fait remarquer qu'il y a eu plus de 50,000 mouvements d'avions au cours des six premiers mois de 1965 à l'aéroport, c'est-à-dire une moyenne de 300 mouvements par jour. On entend par mouvements les atterrissages, les décollages et les approches simulées. Il y a eu une journée, en 1964, où les mouvements se sont chiffrés par 725. Il faut, dans ces conditions, que les contrôleurs soient bien entrainés pour rester maitres de la situation car, dans un trafic aussi intense, les accidents sont vite arrivés. Heureusement, dans cet ordre d'idées, l'aéroport de Québec conserve un excellent dossier, si bon d'ailleurs que le public québécois a souvent la fausse impression qu'il ne s'y passe rien.

PLAQUE TOURNANTE

D'autres contrôleurs travaillent dans l'ombre propice à la lecture des écrans de radar, dépêchant ou accueillant les aérobus transatlantiques qui relient l'Europe à l'Amérique du Nord. Car Québec est une sorte de plaque tournante du trafic aérien intercontinental, qui aiguille les grands avions vers Montréal ou New York, ou dans l'autre sens, vers les capitales européennes. Chaque avion volant dans les couloirs aériens qui se croisent au-dessus de Québec a une altitude désignée, et les contrôleurs s'arragent pour conserver une séparation d'au moins dix minutes entre les avions volant à la même altitude dans le même sens, et de 1,000 pieds verticaux pour des avions volant au-dessus de 23,000 pieds. La séparation est de 2,000 pieds au-dessus de 23,000 pieds. Il arrive souvent que les aérobus décollant de Montréal terminent leur montée dans la zone de Québec, tandis que ceux qui vont à Montréal amorcent leur descente en passant au-dessus de la Vieille Capitale.

SECTION RADIO

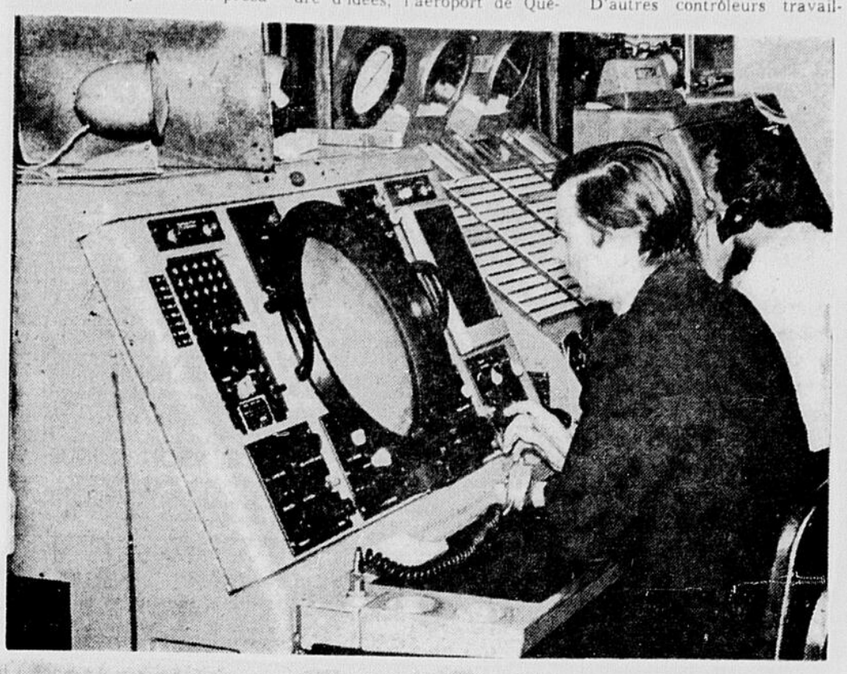
La section radio est l'un des services les plus anciens à l'aéroport de Québec. Elle est née en 1943 lorsque l'on a installé une chaine de stations dans tout le Canada. A l'origine, il y avait un radio-goniomètre à quatre milles au sud-ouest de l'aéroport, dont le personnel se composait de trois opérateurs. Plus tard, on ajouta du matériel et du personnel pour donner les prévisions météorologiques et communiquer par radio avec les avions. A noter que les opérateurs de radio ont fait office de météorologistes jusqu'en 1961. Ils continuent même à faire les observaitons de nuit.

Des téléscripteurs sont reliés au centre de relai du ministère des Transports à Dorval et permettent de communiquer avec les autres aéroports du Canada. D'autres téléscripteurs servent la navigation fluviale de Montréal à Sept-Iles et Gaspé. Grâce aux installations de l'Ancienne-Lorette, n'importe qui peut entrer en communication par téléphone avec un bateau naviguant sur le Saint-Laurent.

Le simple radio-goniomètre avec ses trois opérateurs est aujourd'hui devenu une installation complexe valant plusieurs millions de dollars, avec dix techniciens en électronique et 12 opérateurs.

De ce service dépendent également le radar de surveillance utilisés par les contrôleurs de circulation aérienne, le système d'atterrissage aux instruments, un radar météorologique utilisé principalement pour détecter les orages. Le responsable de cette section, M. Winfield Forman, a mentionné que l'on installerait cet automne un radar secondaire permettant d'identifier les avions en vol.

Nous vous parlerons demain de l'administration générale de l'aéroport et du bureau météorologique, ainsi que de l'avenir qui se dessine, imprécisément encore dans le temps, mais d'une manière assez nette dans les projets.



CONTROLE AERIEN — Pour la sécurité des avions volant dans les couloirs aériens, des contrôleurs surveillent constamment les radars et donnent des instructions aux équipages. Ils contrôlent une grande partie du trafic aérien entre l'Europe et les deux grands aéroports américains de Montréal et de New York. Sur notre photo, MM. Guy Charette et Paul-Henri Hamel.



LES OBSERVATIONS DU TEMPS — M. Gilles Tardif, du bureau météorologique, se prépare à relâcher un ballon-sonde qui lui permettra de mesurer la vitesse du vent à différentes altitudes et la hauteur du plafond.



"Trente dollars, n'est-ce pas payé trop cher pour ça ?"

L'histoire aujourd'hui

Par la PRESSE CANADIENNE

Première Grande Guerre

Il y a 50 ans aujourd'hui — 1915 — la grève des mineurs des houillières écossaises, impliquant 200,000 travailleurs, prenait fin. Sir Robert Borden visitait les soldats canadiens au front.

Seconde Grande Guerre

Il y a 25 ans aujourd'hui — 1940 — le président Roosevelt autorisait des crédits de $4,500,000,000 destinés à développer une flotte pour "deux océans". Seyss-Inquart instituait les tribunaux nazis aux Pays-Bas pour les crimes "contre la nation allemande".



Enfin!
SOULAGEMENT DES SPASMES DE L'ASTHME
en quelques minutes

NOUVEL AÉROSOL AUTOMATIQUE ASTHMANEFRIN
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Soulagement temporaire à la fois facile, rapide et commode des spasmes de l'asthme bronchique. Aide à soulager en quelques minutes la suffocation causée par la congestion des bronches.

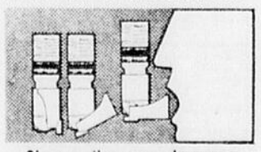
L'un des moyens les plus rapides connus pour soulager l'asthme

En l'utilisant sans délai, on peut souvent aider à prévenir un accès.
Les conduits bronchiques encombrés par les mucosités sont ouverts rapidement pour laisser passer l'air et vous permettre de respirer plus facilement.

AsthmaNefrin® vous offre maintenant ce soulagement sous une forme nouvelle, plus pratique et d'emploi facile—celle d'un inhalateur aérosol étanche et de faible encombrement—pas plus gros qu'un paquet de menthes. Vous pouvez l'apporter avec vous partout où vous allez, dans votre poche ou votre bourse, et vous l'avez toujours à portée de la main, jour et nuit. Le nouvel inhalateur aérosol AsthmaNefrin est maintenant en vente dans les pharmacies, d'un océan à l'autre.

Soulagement rapide des bronches . . . en tout temps
1) Prêt à l'usage en quelques secondes—lorsque vous avez un accès d'asthme, il vous suffit d'ouvrir l'aérosol automatique AsthmaNefrin d'un coup de pouce . . . de presser sur le bouton . . . et les particules du médicament se dispersent rapidement dans l'air pour entrer en contact avec vos voies respiratoires. C'est un traitement par inhalation—l'un des moyens les plus rapides que l'on connaisse pour le soulagement de l'asthme.
2) Aucune crainte d'une dose trop forte ou trop faible.—Lorsque vous appuyez sur le bouton, le vaporisateur AsthmaNefrin laisse sortir une dose appropriée de médicament, qui entre en contact avec vos bronches, puis se referme, automatiquement. En quelques minutes, vous respirez plus facilement. En l'utilisant sans délai, vous pouvez souvent aider à prévenir un accès.
3) Soulagement à prix modique . . . environ 1c la dose.

Éprouvé en clinique durant plusieurs années
L'aérosol automatique AsthmaNefrin contient Racepin® (épinéphrine racémique), un médicament éprouvé en clinique pour les accès d'asthme. L'efficacité de Racepin® pour le soulagement des accès d'asthme a été établie à fond par des essais cliniques effectués durant de nombreuses années.



S'ouvre d'un coup de pouce
COUTE ENVIRON 1¢ LA DOSE

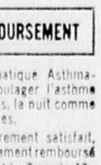
• Toujours à portée de la main—jour et nuit—Etanche, inversable, incassable.
• Soulagement en quelques minutes. Vous l'ouvrez d'un coup de pouce, vous pressez et inhalez l'aérosol, et en quelques minutes à peine, vous respirez plus facilement.
• Une dose précise à coup sûr—Vaporise la quantité de médicament qu'il vous faut, où que vous soyez, n'importe quand—à la maison, au lit, au volant, au travail ou au jeu—la nuit comme le jour!
• Nébulisation instantanée—La dispersion dans l'air des fines particules du médicament vous assure un traitement instantané par nébulisation.
• Economique—Contient 300 inhalations . . . coûte environ 1c la dose.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

Le nouvel aérosol automatique AsthmaNefrin devrait pouvoir soulager l'asthme n'importe où, en tout temps, la nuit comme le jour, en quelques minutes.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, votre argent sera immédiatement remboursé par The Trent Drug Co., Ltd., Toronto 17.

OFFRE DE LANCEMENT SPÉCIALE
VALEUR DE $3.90 *pour seulement* $3.29



Vous obtenez gratuitement la capsule brevetée! Procurez-vous le nouveau vaporisateur AsthmaNefrin chez votre pharmacien dès aujourd'hui.
AN-125F

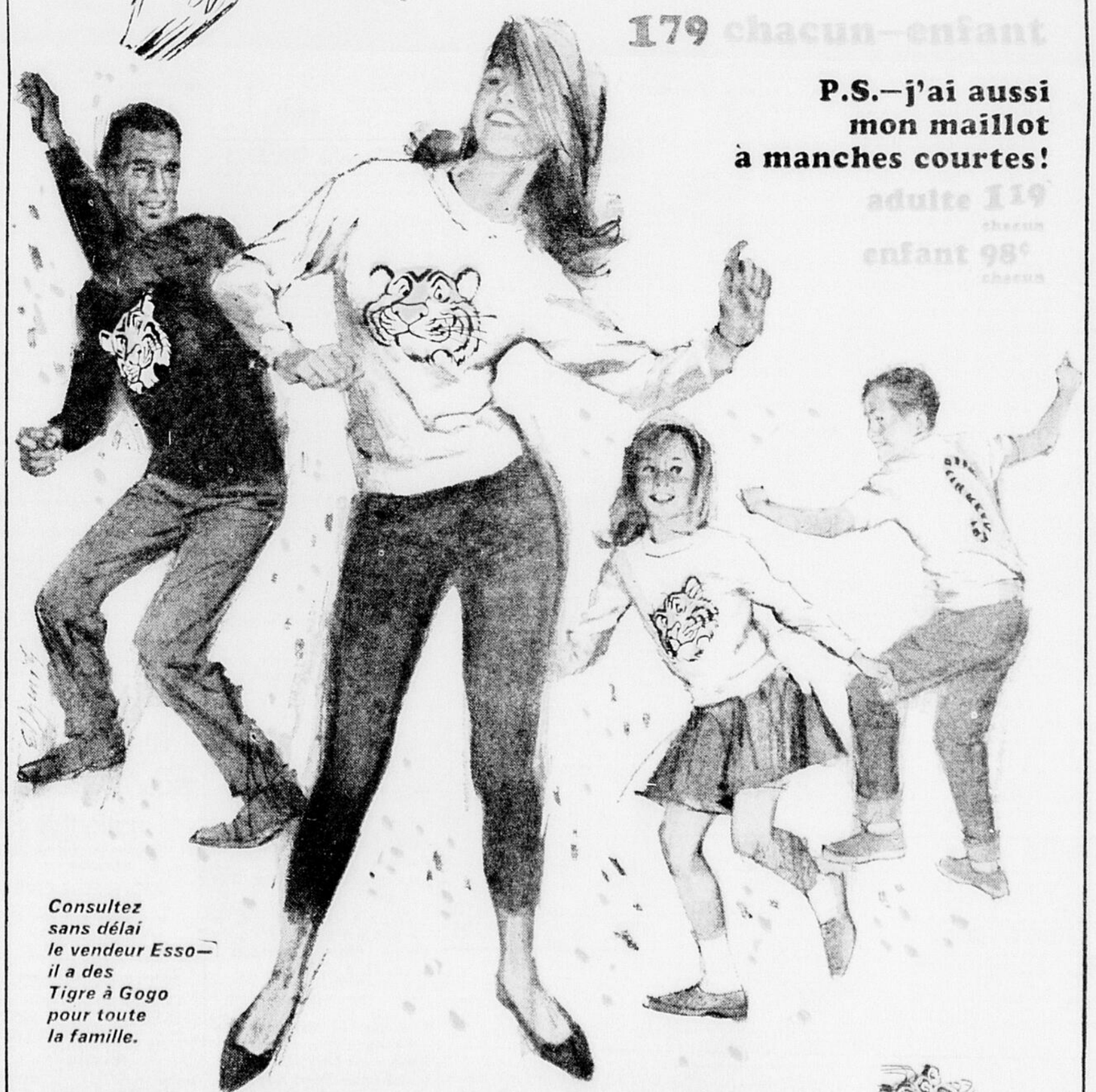
TIGRE À GOGO!



ENFIN! ME VOICI EN PEINTURE SUR LES MAILLOTS!...
LES MAILLOTS TIGRE À GOGO!
ET IL N'Y A QUE CHEZ ESSO
QUE VOUS TROUVEREZ UN TIGRE À GOGO!

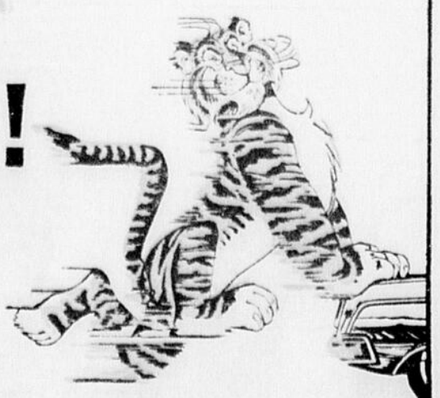
noir—295 chacun—adulte
blanc—249 chacun—adulte
179 chacun—enfant

P.S.—j'ai aussi mon maillot à manches courtes!
adulte 1.19 chacun
enfant 98¢ chacun



Consultez sans délai le vendeur Esso—il a des Tigre à Gogo pour toute la famille.

METTEZ-Y DU TIGRE!



Esso

L'essence Esso Extra de qualité hors pair donne un triple surcroit de puissance: **puissance de nettoyage, puissance d'allumage** et **puissance d'octane!** Vous obtenez une puissance et un millage accrus avec moins de dépôts nuisibles dans le carburateur, les bougies et les cylindres, et un rendement supérieur exempt de cognements.

L'Evénement fondé en 1867, est imprimé au No 500, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont :

L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal l'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT

RESULTATS

LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez : 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 3 mots. Coût minimum	.25
3 ins. consécutives la ligne comptée	.65
6 ins. consécutives la ligne comptée	.22
24 ins. consécutives la ligne comptée	.20
Minimum 2 lignes comptées par ins. Titre individuel par insertion	.17
	.35
Avis de naissance, mariage, fiançailles	$1.25
Avis de décès, remerciements, service anniversaire	$1.00
Mots additionnels	$0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation frais additionnels de 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" : Lévis, Québec, Québec-Ouest, Saint-Romuald, Sainte-Foy, Saint-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorettville, Village Huron, Château d'Eau, Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile, 35c par semaine (5 jours) de publication, ou $17.50 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE :

PROVINCE DE QUEBEC : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois $1.00.

AILLEURS AU CANADA : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS : 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois $7.00; 1 mois, $2.50.

ANIMAUX A VENDRE

CHIENS enregistrés, Caniche miniature, Dalmatien, Boxer, autres Cocker américain, Boston, Bull, Pointer. Très beaux sujets, bonne lignée, mâles, femelles. 681-1868. quo-6

DALMATIENS enregistrés, très bonne lignée, mâles, femelles, 6 semaines. 626-4193. quo-23

EPAGNEUL de race, blond. Tél. 626-4695, 623-5461. quo-22

JEUNE chien Beagle, à vendre. Tél. 663-9952. quo-22

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

ARGENT A PRETER

DEUXIEMES HYPOTHEQUES DE

90%

SUR MAISONS D'HABITATIONS

Privilèges du paiements d'avance. Pas de bonis ou frais dissimulés. Procurez-vous aujourd'hui l'argent dont vous avez besoin. Obtenez une brochure gratuite en écrivant ou en téléphonant à :

C.A.C. Realty Limited

St-Roch : 510 Est, rue St-François, Qué. 529-9083

&

5, rue St-Louis, Lévis, Qué. 837-0207

51-23

ARGENT A PRETER

LOUEZ DE L'ARGENT POUR VOS VACANCES !

Louer de l'argent, c'est comme louer un chalet ou un bateau, vous vous en servez comme bon vous semble. Vous pouvez louer jusqu'à $3,000 pour une semaine, un mois, un an et même plus longtemps. Téléphonez-nous et venez chercher votre argent au bureau Crescent. Certains de nos clients ont déjà loué de l'argent en 10 minutes seulement.

CHEZ CRESCENT IL EST TOUJOURS AGREABLE DE LOUER DE L'ARGENT

MONTANT	PAIEMENTS MENSUELS (Mois)	
	12	20
$ 105.75		$10.00
395.42		24.00
710.65		36.00
1,014.07		42.00
2,016.00		77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance

TRANSIGEZ A LA MODERNE CHEZ CRESCENT

R. Marcon, gérant, 895 rue St-Jean, Québec, tél. : 529-8411

G.-W. Aumont, gérant, 23 rue Albert, Bagotville, tél. : 544-2857

C. Lavoie, gérant, Place Laurier, Ste-Foy, Québec, tél. : 653-2831

Yvan Bouchard, gérant, 67 rue Sacré-Coeur, Alma, tél. : 662-6405

J.-A. Paradis, gérant, 553 rue St-Jean, Québec, tél. : 529-5761

quo-20

PREMIERE HYPOTHEQUE - DEUXIEME HYPOTHEQUE

PARTOUT DANS LA PROVINCE

consentis rapidement pour toutes fins valables, sur maisons seules, maisons à logements, établissements de commerce, industries, fermes, projets de constructions, etc., etc.

UN EXEMPLE DE NOS CONDITIONS POUR 1ère OU 2ième HYPOTHEQUE

(CAPITAL ET INTERETS COMPRIS)

$2,000	$19.69 PAR MOIS	$15,000	$147.68 PAR MOIS
$4,000	$39.38 PAR MOIS	$20,000	$196.90 PAR MOIS
$6,000	$59.07 PAR MOIS	$25,000	$246.13 PAR MOIS
$8,000	$78.76 PAR MOIS	$30,000	$295.35 PAR MOIS
$10,000	$98.45 PAR MOIS	$50,000	$492.25 PAR MOIS

De plus, votre emprunt est protégé en cas de décès, maladie, accident, chômage et grève, sans augmenter les paiements par mois indiqués dans le tableau ci-dessus.

AUCUNE COMMISSION - AUCUN BONI - AUCUNS FRAIS

THIBEAULT & ASSOCIES INC.

285, St-Joseph-Est — Québec, P. QUEBEC

(près de Dorchester)

JOUR 522-6464 SOIR 623-0508

"Consultez nos gérants régionaux"

GEORGES PARENT, Avenue Little, Chandler — Tél. :	576
RAYMOND D'AMOURS, 116 de la Cathédrale, Rimouski — Tél. :	723-2543
CLAUDE BERUBE, 210 Boul. Blanche, Haute-Rive — Tél. :	589-2238
HENRI LESSARD, 493, 2e Ave St-Georges, Beauce — Tél. :	228-3018
SIMEON BILODEAU, 198 de la Fabrique, Jonquière — Tél. :	542-2320
A.-A. CHAREST, 199 rue Paradis, Matane — Tél.	562-1277
IMM. NOR-KE-BEC, 456 Ave Arnaud, Sept-Iles — Tél. :	942-6541

quo-19

BUREAUX A LOUER

ULTRA moderne, différentes grandeurs, ménage journalier, stationnement privé, Grande-Allée, Centre d'Achats Lévis, 529-9077. quo-29

CHALETS A VENDRE

CHALET, terrain, électricité, eau courante, piscine, Stellan Simard, 174 St-Jean-Baptiste, Baie St-Paul. Tél. 435-3242 quo-27

ST-ANTOINE de Tilly, 7 pièces, 4 chambres à coucher, très propre, avec toutes les commodités. Tél. 477-2489. quo-20

LAC Clément, bord du lac, fini bois naturel, façade vitrée, eau courante, toilette. $6,000. 653-5175. quo-24

LAC ST-JOSEPH

FOSSAMBAULT — Chalet neuf, 4 pièces. Terrain 65 x 110. $7,500.00

VILLE — Chalet 20 x 35, 8 pièces, 165' sur lac. $25,000.00.

VILLE — Chalet meublé 4 pièces. Terrain 175 pieds sur lac.

BATEAU 16' — Moteur evinrude 75 H.P. $18,000.00.

VILLE — Chalet 8 pièces, 33 x 34, 5 chambres plus chalet pour invités ou domestiques, 4 pièces, entièrement meubles. Solage 3 et 5'. Terrain 300' (sur lac) x 650'. Prix $32,000.00.

Tous visibles sur rendez-vous. Demandez Monique Lessard, 527-8253, Montréal Trust, Courtier, 529-8841.

quo-20

CHAMBRES A LOUER

HAUTE-VILLE, propre, ensoleillée, permis cuisine, une personne. 529-2745, 523-3830. quo-4

RUE Lockwell, chambre 2 fenêtres, monsieur. Soir : 524-8616 ou samedi. quo-20

PERMIS cuisine, eau chaude, année, dame ou demoiselle. 276, de la Salle. quo-22

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE double, meublée, permis cuisine, entrée seule, libre immédiatement. 523-5721 quo-20

CHAMBRE à louer, près hôpital St-Sacrement, après 6 heures, 683-5559. quo-22

CHAMBRE très propre, lavabo, permis cuisine. 865 St-Augustin 522-5085. quo-21

PETITE chambre, droit cuisine, $20 par mois. 550, l'Eglise. quo-22

POUR dame, demoiselle, permis cuisine, usage réfrigérateur. 322 Franciscains, 683-7027. quo-26

COMMERCES A VENDRE

NOTRE-DAME Ouest, près Vinet, Montréal, réparations de laveuses, pièces de rechange de toutes marques. Etabli depuis 13 ans. Propriétaire décédé. Aucune offre raisonnable refusée. 935-3091, soir : 767-5485, 2345, Notre-Dame Ouest, Montréal. quo-19

CLUB

Situé au Cap-de-la-Madeleine. Club licencié comprenant salle capacité de 600 personnes, bar-salon 60 personnes, restaurant, jardin de détente, piscine de 35 x 75, terrasse couverte. Stationnement.

Revenu net $60,000.00. Prix demandé $225,000.00. Conditions de paiement à discuter. Pour informations :

ALCIDE CARON

courtier en Immeuble,

550 Bonaventure, Trois-Rivières, Qué., tél. : Code 819, no 378-2757

quo-20

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

AUTOS usagées, 1952 à 1962, à partir de $100. Aucun comptant, premier paiement dans 40 jours. 1285 Ouest, St-Vallier. quo-9

HUDON Automobiles Enrg. Avec garantie. 1965 Chevrolet; 1964 Ford; 1964 Pontiac; 1964 Star-Fire; 1964 Impala décapotable; 1964 Galaxie décapotable; 1964 camionnette Chevrolet; 1963 Pontiac; 1962 Buick décapotable; 1963 Oldsmobile, 1963 Fury, Hard-Top Golden; 1963 Renault station; 1963 Galaxie; 1962 Galaxie; 1962 Valiant station; 1962 Pontiac; 1962 Envoy; 1962 Vanguard; 1962 Camionnette Falcon; 1961 Oldsmobile; 1961 Pontiac; 1961 Vauxhall; 1961 Fiat; 1960 Pontiac; 1960 Monarch; 1960 Camionnette Jeep; 1959 Chrysler; 1959 Rambler; 1959 Fury; 1958 Pontiac; 1957 Buick; 1957 De Soto; 1937 Dodge; 1936 Plymouth 1956 Custom Royal, hard-top; 1955 Mercury; 1955 Dodge; 1955 Buick, 1259 Dorchester, coin Julien. Tél. 525-4769. quo-23

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, radio, chaufferette, gazoline, aubaine, $800. 681-0828. quo-26

AUTOS — CAMIONS A VENDRE

WOLKSWAGEN autobus, 1959, vitré, mécanique parfaite, propre. Echangerais contre petite voiture. Tél. 681-2055. quo-20

DODGE automatique, 6 cylindres, 1963; Oldsmobile Super 1963, hard-top; Pontiac Parisienne 1963. 523-4708. quo-12

RENAULT Dauphine, automatique, 1964, 5,000 milles, parfaite condition; Volkswagen 1961, 23,000 milles, radio, parfaite. 681-2055. quo-20

AUSTIN Healey, 1964, 11,000 milles, cause départ, entre 6 hres et 6 1-2 hres. 327-3200. quo-20

SUNBEAM 1963, balance de finance, petit comptant. 626-0026, 623-2223, résidence. quo-20

CHEVROLET 1962, parfaite condition. Tél. 837-8663. quo-20

FORD 1954, à vendre, 4 portes. Après 6 hres, 525-9904. quo-22

AUBAINE, Pontiac 1964, décapotable, Custom Sport, du propriétaire. 653-4666. quo-22

PARTICULIER, Hillman 1958, excellente condition. Tél. 653-4483. quo-26

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

du 12 au 19 juillet au "CENTRE MONDIAL DE L'AUTOMOBILE USAGEE"

CHOIX INCOMPARABLE DE 80 VOITURES

Chevrolet	Renault
Pontiac	Volkswagen
Ford	Austin
Rambler	Vauxhall
Corvair	Sunbeam, Alpine
Buick	Morris

TOUTES PRETES A PRENDRE LA ROUTE

Garantie écrite jusqu'à "1 AN"

- 8 ANNEES D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE
- 10 VENDEURS COMPETENTS ET SERVIABLES A VOTRE DISPOSITION

"Paiements adaptés à votre budget"

RENDEZ-VOUS SANS TARDER CHEZ

CARETTE AUTOMOBILES LTEE

2060 Boul. Charest Ouest

SIGNALEZ D'ABORD 681-7398 ou 681-7371

ON IRA VOUS CHERCHER !

Premier arrivé . . .

* Premier servi !

quo-19

COMMERCES A VENDRE

COMPTOIR-LUNCH, haute-ville, paroisse St-Jean-Baptiste, à liquider, pour $4,500, bons revenus. Informations : Royal Trust, demander Robert Blais, 529-0171; soir : 656-1524. quo-20

RESTAURANT à vendre, 40 places, situé quelques milles Québec, comptant demandé $2,000, balance facile. Ecrire Dépt 721, Le Soleil. quo-23

RIVE Nord, salle de quilles et billard, avec bonne clientèle, acompte $18,000. Jean Tardif, Trust Royal, 529-0171, le soir : 683-8380. quo-22

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

DIVERS

REPARATION laveuse toute marque, ordinaire automatique, avons pièces en stock pour un meilleur service, ouvrage garanti. Foyer des Laveuses et Meubles, 239 ouest, St-Vallier, 529-6648. quo-5

POUR vos fourrures, consultez Henri Dion, location étole de vison, réparation, transformation prix imbattable. 40 ans d'expérience. 576 Mazenod, 525-9702. quo-5

ACHETERAIS table billard, 5 x 10, usagée. Guy Rodier, 30 Place Marché Champlain, entre midi et demi et 6 heures. 524-0403. quo-6

ACHETERAIS monte-charge, (élévateur), bon état, pour 3 planchers. 524-4366. quo-26

DIVERS — A VENDRE

AUBAINE, boutons manchettes, dernier modèle, la douzaine seulement. Soir 663-9471. quo-30

EQUIPEMENT de camping, tente, auvent, roulotte couverte. 523-7161, le jour. quo-21

FAUTEUILS, un grand, un petit, état neuf. Tél. 524-1053. quo-23

MEUBLES à vendre, cause départ. Tél. 656-0801. quo-22

MENAGE neuf, cause départ. Visible entre 10 a.m. et 1.30 p.m. 1205 Villebon. 663-9164. quo-21

ROBE de mariée, grandeur 13 ans. Tél. 626-3972 quo-26

TABLE, 6 chaises, set salle diner, style espagnol, aubaine. 523-8952. quo-26

MACHINE crème glacée molle, marque Sweeden, aubaine. 524-5055, jour seulement. quo-26

TELEVISION 24 pouces, avec garantie. Tél. 839-8642. quo-26

MACHINE crème glacée molle, état neuf. Après 6 heures, 661-9091. quo-22

FEMMES, FILLES DEMANDEES

TECHNICIENNE EN HISTOLOGIE

Demandée par le REGISTRE CANADIEN DES TUMEURS, Institut National du Cancer du Canada, Ottawa.

Ecrire au : Régistraire

Régistre Canadien des Tumeurs

Département de Pathologie

Université d'Ottawa

Ottawa, Ontario

quo-19

ENSEIGNEMENT

INSTITUT Technique Aviron, méthode accélérée, 210 rue Lee, Québec. Tél. 529-9366. 12348-30

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COMMIS d'expérience, lingerie et vêtements base, 293 Est, St-Joseph, Qué. quo-21

VENDEUSE magasin, spécialité lingerie. Ecrire C. P. 3231, St-Roch, Qué. quo-21

$30 PAR SEMAINE

VOILA le salaire que vous pourrez réaliser en représentant Avon. Territoires : Ste-Foy, Haute-Ville, Orsainville, St-Gérard Majella, Ste-Odile, St-Paul Apôtre. Téléphonez immédiatement 523-7706. quo-20

DEVENEZ HOTESSE D'EASTERN AIR LINES A BORD DE REACTES INSONORISES

Voyagez tout en étant payées!

Rencontrez des gens intéressants!

Formation gratuite au ravissant Miami!

Pour être admise, il faut:

Etre diplômée d'école secondaire;

Etre célibataire (veuves et divorcées sans enfant admises); Etre âgée d'au moins 20 ans (demoiselles de 19 1-2 ans peuvent s'inscrire pour examen ultérieur); Une taille de 5'2" à 5'9", peser de 105 à 135 livres selon la taille;

Avoir une vision d'au moins 20-40 (personnes portant verres de contact admises);

Parler l'anglais couramment!

Entrevues accordées

Date: Mardi et merc. les 20 et 21 juillet.

Heures: 10 a.m. à 1 p.m. et 3 p.m. à 7 p.m.

Endroit: Château Frontenac

VOIR: M. R. E. Burke

Ou écrire au:

Supervisor — Stewardess Recruiting

Eastern Air Lines, Inc.

Miami International Airport

Miami, Florida 33148.

quo-20

N'hésitez pas à employer les annonces classées du Soleil pour vos transactions personnelles. C'est un moyen économique et efficace.

ENSEIGNEMENT

I.B.M. DEVENEZ SPECIALISTES SUR MACHINES IBM I.B.M.

PROGRAMMEURS : Cerveau électronique 1401. (Computer)

OPERATEURS : 9 différentes machines.

POINCONNEUSES

VERIFICATRICES : 5 différentes machines.

Pensez à votre avenir . . . Inscrivez-vous pour les cours du jour ou du soir à :

L'INSTITUT DE DATA PROCESSING DE QUEBEC Inc.

525-7463 20, St-Jean 525-7476

138-23

HOMMES DEMANDES

BELLE occasion de vendre la ligne la plus complète et la plus nouvelle de Calendriers et d'Articles Publicitaires. Commissions lucratives payées chaque semaine. Références essentielles. Ecrire à Case Postale 185, Station Delorimier, Montréal. 561-26

HOMME pouvant disposer de temps plein, vendez dans votre voisinage plus de 250 nécessités domestiques. Généreuse commission, bonis, spéciaux etc. Territoire libre : Roberval, Ste-Hedwidge. Demandez catalogue : Familex, 1600 Delorimier, Montréal, Qué. quo-21

DEMANDE, homme pour voyager constamment parmi consommateurs dans Kénogami. Connection permanente avec gros manufacturier. Seulement homme fiable considéré. Ecrivez Rawleigh, Dépt. G-760-131, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal 2-20

JEUNE homme demandé, tailleur-vendeur, pour mercerie pour hommes, altération seulement, français, anglais préférable. Salaire $300 par mois avec avancement. Ecrivez à Mercerie Marc Jacob, Boîte Postale 444, Schefferville ou téléphonez Québec 681-8657. Serai à Québec pour interview, à partir du 20 juillet. quo-26

AUCUN COMPTANT $200 DE STOCK

A PERSONNES honnêtes. Temps plein ou partiel. 250 nécessités domestiques. Produits alimentaires, remèdes, vitamines, cosmétiques, produits de la ferme, etc. Aucune expérience requise. Catalogue gratis. Ecrivez Produits Paula, 21, St-Paul Est, Montréal, ou R. Fiset, 466, de la Couronne, Québec. Tél. 525-9006. 624-31

CHATEAU FRONTENAC

Presseur ou apprenti presseur, pour service de valet. Bon salaire, semaine de 5 jours, autres bénéfices. S'adresser M. Georges Cardinal, surintendant du Château Frontenac entre 8 et 5 heures, soir, après 6 heures. 681-3136. quo-19

Etes-vous vendeurs ?

Firme de conseillers en administration de renommée internationale cherche à embaucher, former et développer des vendeurs de haut calibre de préférence âgés de plus de 30 ans, mariés, 2 années universitaires et jouissant d'au moins trois ans d'expérience récente dans la vente.

Les candidats devront être bilingues, ordonnés, pouvoir fournir assurance-garantie et posséder auto de modèle récent.

Plusieurs de nos vendeurs prospères nous viennent du domaine de la vente de matériel de bureau ou de services. Salaire, boni, commission et dépenses raisonnables de voyage, avec opportunité de promotion pour les candidats qualifiés.

Pour entrevue confidentielle, communiquer avec M. Nick Papasoff, lundi, et mardi 9h. a.m. à 6h. p.m., au Holiday Inn, Québec, ou écrire à :

Managing Director
George S. May Int'l. Co.,
122 East, 42nd Street,
New York 17, New York

quo-19

$6,000

PAR ANNEE

Si vous avez 21 ans et plus, une 10e année, que vous possédez une voiture, nous avons une position pour vous, pas de porte en porte. Appelez 656-6755. quo-20

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

HOMMES DEMANDES

COMMIS boucher, avec expérience, 20 à 35 ans. Boucherie J.-P. Bégin, 1888, Chemin St-Louis, demander M. Bégin, jour 527-2548; soir : 653-1609. quo-22

MANUFACTURIER de produits de nettoyage spéciaux pour institutions, industries alimentaires et services de transport recherche un representant ambitieux pour la région de Québec. Les candidats devront être bilingues, âgés de 25 à 35 ans et posséder une auto. Revenus illimités. Entrevues accordées à Québec, le 21 juillet. Téléphoner à 653-4901, au Holiday Inn et demander M. Gordon Druker ou écrire à : Dubois Chemical Of Canada Ltd., 8535, Chemin Delmeade, Ville Mont-Royal, Qué quo-21

COMPAGNIE exclusive de produits déshydratés connus principalement en base de soupe, recherche pour le Québec, vendeurs avec clientèle établie pour visiter institutions, hôpitaux, hôtels, restaurants. Excellente commission. Tél. Montréal, 279-8486 ou écrire Dépt 723, Le Soleil quo-22

VOULEZ-VOUS être votre propre patron, vendre dans Québec, alentours, garages, restaurants, hôtels, épiciers, vendre un seul produit à la douzaine, profit 100 p.c.? Téléphonez Gérant des Ventes, 661-3741, Motel 47. quo-20

VENDEURS BILINGUES

POUR toutes les parties de la province pour cours d'anglais sur disques par Jean Coutu. Prospects fournis. Temps plein ou partiel. Se présenter ou écrire à Institut du Bilinguisme, 2117 Valois, Montréal 4, P.Q. quo-24

REPRESENTANTS

demandés par maison financière bien connue, pour vente et service auprès de la clientèle particulière. Travail stable à l'année. Possibilité d'avancement. Tous les avantages sociaux. Pour faire application. Présentez-vous mercredi 2 heures p.m. précises à 350 est, Boul. Charest, chambre 214. quo-20

POSITIONS D'AVENIR

FAITES VOTRE CHOIX

A—☐ Inspecteur
technicien en sécurité industrielle. Pour la surveillance et la prévention des accidents de travail.

B—☐ Ajusteur d'assurance
Pour compagnie d'assurance (collision - feu - vol - investigation.

C—☐ Vendeur professionnel
inclus : personnalité et technique de vente pour l'industrie et le commerce.

COURS DE 6 MOIS PAR CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Service de Placement Gratuit

REMPLIR CE COUPON

Nom . . . . . Age . . . . .
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . Tél. : . . . . .
Nom du père . . . . . .

ET POSTEZ A

Ecole Professionnelle A.B.C.
80 Place Crémazie, suite 1201 C
Montréal 11 quo-2

3 VENDEURS AVEC AUTO

Nous avons 3 positions de libre actuellement, à occuper avant la fin du mois. Qualifications exigées :

a) une auto en bon ordre
b) être âgé au moins de 25 ans
c) être honnête et travailleur
d) être habitué avec le public
e) doit être libre de commencer immédiatement.

Le candidat choisi aura un entraînement complètement payé, un revenu de $120 par semaine. Commission et boni. De plus tous les clients sont fournis par nous. Pour entrevue, prière de se présenter 265, de la Couronne, Local 122, à 2 heures p.m. précises. quo-20

REPRESENTANT DES VENTES

Spécialités d'hygiène animale

Excellente opportunité pour homme sérieux et expérimenté qui sera responsable d'un territoire de ventes dans le Québec.

La personne que nous recherchons est âgée de 25 à 35 ans et est familière avec les industries de l'élevage et de l'agriculture. Cette personne doit posséder une excellente expérience de la vente.

Nous sommes manufacturiers d'envergure internationale et ajoutons constamment à notre ligne de spécialités d'hygiène animale.

Au candidat choisi, nous fournirons automobile, dépenses, salaire et boni de ventes en plus d'excellentes possibilités d'avancement.

Faire parvenir résumé de vos qualifications, âge et expérience à :

Directeur du Personnel

E. R. SQUIBB & SONS LTD.

C. P. 599, Montréal, Québec.

quo-19

INSTITUTEURS — INSTITUTRICES

La Commission d'entraînement pour la Défense nationale

(province d'Ontario)

DEMANDE UN

PROFESSEUR CIVIL

pour emploi à la base de L'A.R.C. CENTRALIA pour l'enseignement de l'ANGLAIS comme langue seconde aux officiers juniors à l'entraînement.

REFERENCE sera accordée aux candidats possédant un diplôme universitaire, formation en linguistique, et ayant l'expérience dans l'enseignement.

TRAITEMENT

MINIMUM	MAXIMUM
$4,820	$8,380

TRAITEMENT initial jusqu'à $6,180 calculé comme suit :

1—$300 par année pour diplôme universitaire acceptable.

2—$300 par année pour diplôme d'enseignement acceptable.

3—$240 par année jusqu'à un maximum de 4 ans pour expérience reconnue dans l'enseignement.

CAISSE de retraite, vacances annuelles et congés de maladie payés, assurance médicale.

ECRIRE immédiatement, en anglais, au Chairman, The Defence Training Board, Room 523B, 44 Eglinton Ave W., Toronto 12, Ont., donnant adresse, numéro de téléphone, et tous renseignements relatifs aux qualifications et à l'expérience. quo-19

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

LOCAUX A LOUER

MAGNIFIQUES locaux, 20 x 70, autres 10 x 70 et 30 x 70, situés Centre commercial Savignac, sur Chemin Ste-Foy, Idéal pour pharmacie, quincaillerie, etc. Pour toutes informations, demander Jean-Pierre Cadorette, 653-3112. quo-13

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

RUE St-Jean, bachelor, construction nouvelle, meublé, chauffé, éclairé, service concierge, $80, $90. 529-9077; soir, 681-2380 quo-23

1 5 BERTHELOT, 2 pièces, plus bain, chauffé, 220, $50. 529-9077. quo-22

BEAUPORT, résidentiel, central, près collège, 4 pièces, neuf, chauffé, 661-4042. quo-28

ST-THOMAS d'Aquin, flat entièrement meublé, piscine intérieure gratuite, stationnement. 815 Pierre Maufay, 653-7041. quo-24

RUE St-Jean, bachelor, construction nouvelle, édifice en béton, chauffé, éclairé, service concierge, $70. 529-9077; soir, 653-2000. quo-29

STE-FOY, 3156 Neilson, 2 1-2, $85; 3 1-2, $95, neufs, meublés. 653-8963. quo-30

TRES grands bachelors, neufs, 3 pièces, meublés, si désiré, stationnement compris, service de conciergerie. Occupation immédiate. 681-5829. quo-31

AVE des Erables, sous-sol meublé. Tél. 683-8043. quo-2

LES Patios, 3-5-6 pièces, chauffés ou non. Visible tous les jours. 681-5829. quo-4

ST-CYRILLE Ouest, 6 pièces, chauffé, de $85. 527-2185, 527-8792. quo-4

ST-ALBERT, 2 1-2 pièces, neuf, poêle, réfrigérateur, stationnement. 523-0874, 626-0397. quo-5

1455, ST-JACQUES, Ancienne-Lorette Village, 4 pièces, plus salle bains, 220, près église, école. 872-7064. quo-20

LE SEJOUR

315 RUE St-Jean, 370 rue Lockwell, appartements 1 1-2 pièce, $75 et plus; 2 1-2 pièces, $95 et plus, comprenant électricité, réfrigérateur, cuisinière, eau chaude, enlèvement des vidanges et neige. Meublés si désiré. Visibles tous les jours, midi à 9 hres p.m. Tél. 524-1836. Le Séjour. 246-31

LE BELVEDERE

LIBRE immédiatement, appartements 3-4-5- pièces, à partir de $90, à l'épreuve du feu, avec cuisine équipée, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, tapis dans les corridors, luxueux lobby, garage, chauffés, buanderie, 1105 Belvédère. Tél. 527-9088. Visitez sans compromis. quo-20

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

ST-ALBERT, 3, 4, 5 grandes pièces, chauffés, neufs, modernes, insonorisés, balcons, près autobus. 523-0874, 626-0397. quo-6

3 PIECES, non chauffé, 220, entrée seule, libre. Tél. 525-6442. quo-20

3, 4, 5 PIECES, modernes, chauffés, entrée laveuse, sécheuse, stationnement. A partir de $70. Tél. 829-2524. quo-20

759 AVENUE Myrand, 5 pièces, plus salle de bains, chauffé, plus taxes de neige, $85 par mois. 529-5972. quo-20

ST-JEAN-BAPTISTE, rue Latourelle, 2 grandes pièces, meublé, éclairé. 527-2676. quo-20

241, 8e AVENUE, 4 pièces, chauffé, août, septembre ou octobre. quo-21

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffés, entrée laveuse, sécheuse, ventilateur, stationnement, concierge, $83, $80. 663-7052, 1330 Maufils. quo-11

QUEBEC-OUEST, 3 pièces, galeries, cour, $43, 186 Gauvin. 683-3723. quo-21

4 PIECES, meublé, chauffé, éclairé, tapis, tentures, $100 mois. 324-1480. quo-21

PRES Centre d'Achats Charlesbourg, 4 pièces, chauffé, plus salle bains, $73. 626-2448. quo-21

MODERNE, 2 pièces, plus salle bains, meublé, chauffé. 524-8277, 523-6546. quo-31

ST-PASCAL, 3 et 4 pièces, chauffés, 1er étage, $55, meublés ou non, stationnement gratis, près centre d'achats. 1605 d'Estimauville. 663-6292. quo-21

913, RUE Bon-Air, 5 pièces, $85. Tél. 681-9767. quo-11

PRES Exposition, 3 pièces, chauffé, très propre, $50 mois. Aussi flat 2 pièces, meublé, chauffé, libre. 523-6981. quo-22

2162 DES Intendants, 5 pièces, plus salle bains, aucune taxe, stationnement, $93. 529-5972, 661-8841. quo-22

GRAND 6 pièces, au Clarige, $250. Informations et visite, 681-4043. quo-22

LEVIS, logement 6 pièces, libre 1er septembre. Tél. 837-7400. quo-20

4 PIECES, eau chaude, 220, $50. 119, Route Ste-Claire, 522-4271. quo-20

2240 CARDINAL Villeneuve, appt 5, libre 1er octobre, $80 mois, chauffé, 4 pièces. quo-21

2485, 2495 CHAMPFLEURY, 5 pièces, plus salle de bains, chauffé, aucune taxe, $88. 529-5972, 661-4204. quo-23

3 PIECES, 1er étage, chauffé, poêle, réfrigérateur, piscine, 1er septembre. Appartement Du Jardin, $100. 681-8218. quo-24

1180 ST-JEAN, une pièce, plus salle de bains, chauffé, libre immédiatement, $55 par mois. 529-5972. quo-23

90-96 DES Lilas Ouest, 4 pièces, plus salle de bains, chauffés, aucune taxe. 529-5972. quo-23

RUE St-Jean, bachelor, construction nouvelle, meublé, chauffé, éclairé, service concierge, $80, $90. 529-9077; soir, 653-2000. quo-23

RUE St-Gabriel, 3 pièces chauffé, très propre, $63. Tél. 523-6135. quo-22

2 PIECES, meublé, chauffé, plus salle bains, douche. 524-6022. quo-22

6 PIECES, salle bains, repeint, chauffé, $80, libre immédiatement. 524-6022. quo-22

LOGEMENTS, près Centre Industriel St-Malo. Tél. 683-3378. quo-26

4 PIECES, chauffé, salle bains, près Centre Industriel St-Malo. S'adr. 169, de la Marine. 527-4801. quo-22

VILLENEUVE, 3 pièces, salle bains, chauffé. S'adresser 14, Avenue Ruel. quo-22

FLAT 3 grandes pièces, meublé, chauffé, éclairé, 1504, Ave Conway, coin Canardière, 524-3333, libre immédiatement. quo-22

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, propre, août, 2e, $74. Soir, 522-8844. quo-16

4 PIECES, libre 1er août, $50. Tél. 524-1677. quo-28

ST-SACREMENT, 7 pièces, chauffé, 2e étage, repeint à neuf, $100. 654 Joffre, appt 2. 527-2204. quo-26

6 PIECES, $90, chauffé, stationnement, prises courant. Tél. 653-0960. quo-23

2 PIECES, meublé, chauffé, réfrigérateur, entrée seule. 610 d'Aiguillon, 522-5581. quo-26

4 1-2 PIECES, neuf, thermostat, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, libre, $80. 2065 Vézina. Tél. 663-4336. quo-24

GIFFARD, logement 6 pièces, 2e, non chauffé, libre immédiatement, 661-3472. quo-22

3 PIECES, jeunes filles, couple âgé, chauffé, moderne, 622 Chateauguay quo-22

5 PIECES, luxueux, $105, $110, 626-4204 Bergemont, coin des Bouleaux. quo-16

MACHINERIES A VENDRE

EQUIPEMENT de cordonnerie, machine pour coudre semelles, parfaite condition. 828-2616. quo-23

MAISONS A LOUER

MAISONS jumelées à louer à Ste-Foy, Avenue Duchesneau et Chemin Ste-Foy neuves, salle de jeux, foyer, buanderie près des écoles, Université, centres d'achats, $130, $145, $155, chauffées, eau chaude comprise. Wilfrid Légaré Inc. Inf. Roger Lacroix, 653-3183 — 681-1237. quo-25

MAISONS A VENDRE

MAISONS et COMMERCES à vendre

ST-PAUL APOTRE, 4 logements, briques, revenus annuels $3,400 pour $22,000, conditions discutables.

ST-ALBERT, 6 logemen briques, 7 ans, $39,500, bonnes conditions.

ST-PASCAL, 8 logements, briques, chauffé, accepterais plain-pied en échange.

GIFFARD, 6 logements de 6 pièces, briques, non chauffés, bonnes conditions.

20 MILLES DE QUEBEC, propriété 6 pièces, non chauffé, belle vue sur le fleuve, prix $6,000.

ST-MALO, 7 revenus, chauffé, briques, a/c $4,000.

NOTRE-DAME de Québec, 8 appartements. Pourraient servir pour professionnel, près du Palais de Justice.

ORSAINVILLE, propriété de 6 pièces chauffées, eau chaude, grand terrain, bon marché $7,500.00, a/c $1,500.00.

ST-SAUVEUR, 2 logements, 5 pièces, briques, entrepôt, garage, prix $13,000.00.

ST-SAUVEUR, 2 logements, 5 pièces, briques, dépendances, prix $10,000.00.

ST-COEUR DE MARIE, 3 logements chauffés, 6 pièces, briques.

ST-ALBERT, 4 revenus, site commercial, acompte $5,000.00

OCCASIONS D'AFFAIRES

SOFSPRA

a créé l'industrie du lavage d'auto fonctionnant par pièces de 25¢.

NOUS fournissons plans de construction, équipement, accessoires, dans une gamme d'arrangements pour convenir à tout budget. Chacun, meilleure valeur possible. Gérant recevra entraînement; aussi, aide financière et publicitaire disponible. Téléphonez ou écrivez pour renseignements.

SOFSPRA

Une division de Ald Canada Ltd., 6215, côte de Liesse, Montréal, Qué. Tél.: 631-9049

21-26

ROULOTTES

ROULOTTE 18 pieds, $2,300 équipement complet, état neuf. Tél. 849-3812. quo-20

SERVICE DOMESTIQUE

ETUDIANTE, jeune fille pour garder fillette, 7 ans, 5 jours semaine, pour mois d'août. 527-8253. quo-22

TERRAINS A VENDRE

DOMAINE boisé, lac privé, 12 milles Québec, $15,000 ou terrains séparés, environ $1,500. 839-9374, 842-2841. quo-6

PROFIT DE $20,000

EN quelques mois, 22 terrains plus une maison d'été, plein développement, vendrais en bloc $6,500, acompte $2,500, balance facile. 626-0813. quo-22

$3,500

STE-FOY, beau terrain résidentiel, près du Chemin St-Louis, sacrifier pour $3,500. Informations : Trust Royal, demandez Robert Blais, 529-0171; soir : 656-1524. quo-22

115, FACADE PAR 80

CHARLESBOURG, paroisse St-Jérôme, magnifique terrain résidentiel, beaux gros arbres, à sacrifier. Informations: Trust Royal, demandez Robert Blais, 529-0171; soir : 656-1324. quo-22

VACANCES — VOYAGES

DIRECTION Atlantic City, Old Orchard, mois d'août, prendrais passagers. 522-5888. quo-20

YACHTS, CANOTS, MOTEURS

AMATEUR de pêche, location chaloupe, moteur. Réservation, 524-2892. quo-20

AUBAINE, chaloupe à vendre, veneer marin, $60. 626-0913. quo-21

CHALOUPE aluminium, Princecraft, moteur 5 forces avec trailer, $350. 661-4032 quo-22

18½ — V185

SEA BIRD

portée incomparable, coque fibre de verre, fond en V, 110-120 h.p., "in-board, out-board".

Voyez-le, essayez-le

LIVRAISON IMMEDIATE

JOS. OLIVIER LTEE

Montréal 381-5681

J.-P. Gauthier, Commodore Yacht Club, Pont-Viau, 669-8316.

quo-23



COPAINS DE RIVARD — Sebastien Boucher, 41 ans, (à l'extrême gauche), et Armand Cadieux, 48 ans, (à l'extrême droite), comparaissaient hier à Montréal sous l'accusation de complicité après le fait de l'évasion de Lucien Rivard. Les deux hommes furent arrêtés en même temps que Rivard, vendredi dernier. (Téléphoto P.C.)

Les deux compagnons de Rivard sont accusés de complicité

MONTREAL (PC) — Deux hommes arrêtés vendredi dernier en compagnie de Lucien Rivard ont été accusés hier d'avoir agi comme "accessoires après le fait" de son évasion de prison.

Entre-temps, le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner, a annoncé que Rivard pourrait éventuellement être obligé de répondre aux accusations relatives à l'évasion, bien qu'elles aient été retirées samedi.

Les deux hommes accusés conjointement d'avoir sciemment aidé un homme devant répondre d'un crime devant la justice sont Sébastien Boucher et Armand Cadieux. Ils se trouvaient avec Rivard dans le chalet qu'il avait loué dans une banlieue de Montréal, lorsque la Gendarmerie royale lui a mis la main au collet vendredi.

Rivard lui-même n'a pas quitté sa cellule de la police provinciale de Québec, hier.

Déportation rapide

Tout portait à croire, en fin de semaine, que sa disparition de la prison provinciale de Bordeaux serait oubliée par la justice, afin de faciliter son départ pour le Texas, où il doit subir un procès comportant des accusations plus graves relatives à un réseau de contrebande de stupéfiants, mais le ministre de la Justice a déclaré hier que tel n'était pas le cas.

"Nous avons voulu donner la priorité à l'ordre de déportation, dit M. Wagner. Mais nous n'avons consenti à livrer l'accusé aux autorités américaines aussi rapidement que possible seulement après avoir reçu l'assurance que Rivard serait retourné au Canada immédiatement, s'il était acquitté, ou aussitôt après qu'il aura purgé sa sentence, s'il est déclaré coupable".

Il a ajouté que la Couronne peut toujours rétablir les accusations qui ont été retirées samedi, celles d'évasion et de vol d'une automobile avec violence.

Le retrait de ces accusations a été invoqué hier par l'avocat de Cadieux comme un motif d'obtenir un cautionnement pour son client.

"Le principal accusé (Rivard) paraît en Cour et toutes les accusations contre lui sont retirées, déclara Me Paul Aubut. Puis ces hommes comparaissent et souffrent de la publicité qui entoure la cause".

Mais le juge Jacques Trahan a refusé d'admettre les deux hommes à caution, tous deux ayant un dossier criminel.

On avait annoncé hier que les avocats de Rivard tenteraient d'obtenir l'émission d'un bref d'habeas corpus, afin que le gouvernement canadien soit obligé de le remettre en liberté, mais le geste n'a pas été posé. On a également révélé qu'un autre avocat avait pris en main la cause de Rivard.

Un 3e avocat

Ce nouvel avocat est Me Dollard Dansereau, de Montréal, qui a déjà agi comme avocat conseil dans quelques-unes des apparitions précédentes de Rivard devant le tribunal. La nouvelle a été rendue publique par Me Léo-René Maranda qui, avec Me Raymond Daoust, s'est occupé de l'affaire Rivard depuis qu'il a été repris.

Le gouvernement canadien est intéressé à Rivard parce qu'il est possible qu'il soit appelé à témoigner dans la cause de Raymond Denis, ancien adjoint exécutif du ministre canadien de l'immigration, qui doit répondre à l'accusation d'avoir offert un pot-de-vin dans l'affaire Rivard.

C'est au sujet de cette cause que la Gendarmerie royale a interrogé Rivard, mais les forces policières des provinces de Québec et d'Ontario l'ont également interrogé, au sujet d'un vol de lingots d'or à Larder Lake, Ont., le 11 juin.

A Québec, on a annoncé hier que Boucher et Cadieux, respectivement âgés de 35 et 48 ans, étaient recherchés par les agents de la division de Québec de la Sûreté provinciale.

L'inspecteur J.-C. Vanhoutte a confirmé que les deux individus étaient soupçonnés de délits commis dans la région.

M. Cardin doit se renseigner avant de décider du sort de Lucien Rivard

OTTAWA (P.C.)— Le ministre de la Justice, M. Cardin, en exercice depuis seulement 12 jours, verra à consulter les légistes de son ministère avant de prendre une décision au sujet de Lucien Rivard.

L'ex-ministre de la Justice, Guy Favreau, démissionna, le 29 juin, pour la raison que le rapport Dorion lui reprochait de s'être abstenu d'intenter des poursuites dans l'affaire Rivard sans consulter les juristes de son ministère.

M. Cardin a déclaré à son domicile de Sorel, Québec, samedi, que Lucien Rivard, que l'on venait de capturer, serait extradé sans délai aux Etats-Unis.

Il est revenu inopinément à Ottawa dimanche et, après consultation avec les têtes dirigeantes de son ministère, déclara que l'extradition de Rivard serait ajournée jusqu'à ce que le procureur de la Couronne John Cassells ait décidé s'il convenait de citer Rivard comme témoin dans la cause de Raymond Denis. Une décision à ce propos pourrait ne pas être prise avant la fin de la semaine.

Denis, 32 ans, avocat de Montréal et ancien adjoint parlementaire du ministre fédéral de l'Immigration, a été inculpé la semaine dernière de tentative de corruption et d'entrave à la justice pour avoir présumément cherché à obtenir la libération sous cautionnement de Rivard l'été dernier. Il est en liberté sous cautionnement de $1,000 en attendant sa prochaine comparution à Ottawa le 29 juillet.

Sursis

La commission royale présidée par le juge en chef Dorion a enquêté sur les actes de Denis et autres personnes accusés de s'être servi d'argent et de coercition politique pour obtenir l'élargissement de Rivard.

Il ne reste plus que la signature de M. Cardin à apposer sur une ordonnance d'extradition pour que Rivard soit expédié à Laredo, Texas, où il devra faire face à l'accusation d'avoir été l'âme dirigeante d'un trafic de $56,000,000 d'héroine pour la mafia.

Il se peut que l'assignation de Rivard comme témoin dans la cause de Denis soit la raison donnée pour le délai de son extradition. Toutefois, M. Cardin a déclaré lui-même aux reporters, dimanche, que Rivard n'avait pas apporté grand-chose de nouveau lors de ses deux comparutions, le 22 et le 26 janvier, à l'enquête Dorion.

Il y aurait une autre raison, et non la moindre, du sursis apporté à l'extradition de Rivard. C'est que le gouvernement tient à être en état de répondre en connaissance de cause à toutes les accusations de l'opposition qui soupçonne anguille sous roche.

Des députés de l'opposition ont demandé qu'il soit enquêté sur toute relation possible entre le parti libéral et la pègre et ils ont taxé M. Favreau, maintenant président du conseil privé, d'avoir protégé certaines personnes lorsque, le 18 septembre dernier, il décidait de ne pas intenter de poursuite et de ne pas poursuivre l'enquête sur l'affaire Rivard.

On croit savoir que M. Cardin tient à s'assurer que l'on prendra tous les moyens d'obtenir de Rivard toute information possible sur les accointances entre le monde interlope et le monde politique avant que Rivard soit remis aux mains de la justice américaine.

Le premier ministre Pearson a déclaré qu'il existait une sinistre ingérence du crime dans la politique. La guerre contre le crime organisé figure au programme de la présente conférence fédérale-provinciale.

Jeudi ou vendredi

Suivant certaines sources d'information, le décret d'extradition concernant Rivard restera sur le bureau de M. Cardin jusqu'à la fin de la conférence jeudi ou vendredi.

Rivard a témoigné devant la commission Dorion après avoir invoqué la protection de la cour. Cela veut dire que l'on ne pourrait invoquer son témoignage contre lui devant d'autres cours sauf en ce qui concerne l'accusation de parjure.

Le juge Dorion s'est contenté dans son rapport de faire mention de Rivard comme trafiquant de narcotiques. Rivard a avoué qu'il possédait un casier judiciaire et qu'il avait collaboré aux campagnes électorales des libéraux.

Il n'a pas spécifié s'il s'agissait d'élections provinciales ou fédérales. Il a dit qu'il avait mis des autos à la disposition des organisateurs électoraux pour transporter les électeurs aux bureaux de votation.

Il a ajouté qu'il avait donné instruction à son épouse, Marie, de s'adresser à Raymond Rouleau, frère du député libéral Guy Rouleau afin de s'assurer de ce que ce dernier pouvait faire pour lui. Guy Rouleau a depuis résigné son siège de député de Montréal-Dollard en raison du rôle qu'il a joué dans cette affaire.

Pas au courant

Dans le box, Rivard a nié avoir eu connaissance qu'un pot-de-vin avait été offert pour obtenir sa libération sous cautionnement. Il a aussi nié savoir qu'une somme de $60,000 perçue par sa femme immédiatement après son arrestation, le 19 juin 1964, fût destinée, comme un autre témoin l'a juré, à la caisse libérale si l'on empêchait son extradition aux Etats-Unis.

Il tarde aux autorités américaines de mettre la main aussi tôt que possible sur Lucien Rivard mais elles avouent que les Canadiens ont d'excellentes raisons de lui régler son compte.

M. Lawrence Fleishman, du service des enquêtes de la douane américaine, déclarait hier à Washington que Rivard serait conduit à Laredo, Texas, dès qu'il aurait été mis à la disposition de la justice américaine. Trois présumés complices s'y trouvent déjà.

M. Fleishman considère la capture de Rivard comme un exploit policier et traite Rivard de gros poisson. On l'a informé de l'arrestation trente minutes après qu'elle eut été opérée.

Le R. P. Jean-Marie Benoît, o.f.m.

Le R.P. Jean-Marie Benoît, franciscain, est décédé le 16 juillet, à Biddeford, Maine. Il était âgé de 75 ans 7 mois et comptait 53 ans de vie religieuse et 49 ans de sacerdoce. Né à Québec du mariage de Napoléon-Samuel Benoît et de Reine-Julie Roy, Jules, en religion P. Jean-Marie, a fait ses études classiques au Séminaire de Québec (1902-11) en entrait chez les Franciscains, où il a prononcé ses voeux simples le 25 août 1912 et ses voeux solennels le 28 août 1915. Il avait été ordonné prêtre le 16 juillet 1916 par S. E. le cardinal Louis-Nazaire Bégin. Le R.P. Jean-Marie Bégin a consacré la majeure partie de sa vie à l'éducation, exception faite des années où il exerça la charge de secrétaire provincial 1927-30) et de deux années de ministère missionnaire à Aroostock, N.-B. Il a également enseigné dans la plupart des collèges franciscains du Canada: Collège Séraphique de Trois-Rivières, Collège de Sorel, Collège d'Edmonton, et dans plusieurs collèges américains, où il enseigna notamment le français, soit à Greenbay, Wisc., Quincy College et au Collège de Biddeford, Me.

Feu le R.P. Jean-Marie Benoît laisse dans le deuil son frère, M. l'abbé Rosario Benoît, du Petit Séminaire de Québec et trois soeurs, dont une religieuse chez les Franciscaines Missionnaire de Marie, à Québec. Il était le cousin de S. Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec.

Les funérailles ont eu lieu ce matin au collège de Biddeford, Me et l'inhumation a suivi au cimetière de la communauté.

Mme Joseph Fradette

Madame veuve Joseph Fradette, née Alphonsine Corriveau, est décédée le 19 juillet, à l'âge de 81 ans et 6 mois. Elle demeurait au 51, rue Bigaouette.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et brus : Mlle Berthe Fradette M. et Mme Maurice Fradette (Simone Séguin), M. et Mme Lauréat Fradette (Yvette McClish), M. et Mme Jules Fradette (Madeleine Madore), M. et Mme Henri Bédard (Jeannette), M. Albert Fradette, M. et Mme Raymond Casista (Thérèse), M. Jean-Paul Fradette; son frère et sa soeur : M. Joseph Corriveau, de Saint-Vallier et Mme Vve Achille Brochu (Aurélie Corriveau), de Saint-Michel de Bellechasse.

Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire de la maison Sylvio Marceau Inc., au 224 rue Saint-Vallier, ouest. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

Prières pour obtenir de la pluie

MONCTON, N.B. (PC) — Des prières spéciales ont été dites dimanche dans toutes les églises catholiques de l'archidiocèse de Moncton pour obtenir de la pluie afin de mettre fin à la pire sécheresse depuis 20 ans dans le nord-ouest du Nnouveau-Brunswick.

La région n'a reçu qu'à peu près un demi pouce de pluie au cours des 32 dernières journées et les fermiers craignent pour leurs récoltes.

Mlle Alice-Marguerite Lamb

Mlle Alice-Marguerite Lamb, ex-employée de la New York Life Ins. Co., fille de feu M. John Lamb et de feu Dame Josephine L'Espérance, est décédée le 18 juillet 1965 à l'âge de 74 ans. Mlle Lamb demeurait au 46, rue Ste-Ursule, Québec.

Mlle Lamb laisse dans le deuil sa soeur et sa belle-soeur : Rév. Sr Marie du St-Esprit (Marie-Anna), des religieuses du Précieux Sang de Lévis et Mme Joseph-E. Lamb, de Québec; ses neveux et ses nièces, ses cousins et cousines: M. et Mme Léopold Drolet (Julienne Lamb), M. et Mme Marcel Côté (Marie-Jeanne Lamb), M. et Mme Jacques Lamb (Mary Hughes), Sr Marie de Ste-Juliana (Jacqueline Lamb),. et Mme Camille Lamb (Jacqueline Arsenault).

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46, ouest Boulevard St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mercredi le 21 juillet 1965 en l'église Notre-Dame de Québec (Basilique) et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil —

M. Joseph Belleau

M. Joseph Belleau, ex-employé du Pacifique Canadien, époux de dame Odile Beaupré, est décédé le 16 juillet, à l'âge de 80 ans. Le défunt demeurait chez sa fille, Mme Charles Martel, à 68, des Frênes-Ouest.

Feu M. Joseph Belleau laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M et Mme Bonoré Belleau (Florence Alstream), M. et Mme G.-Henri Duberger (Annette), M. et Mme Léandre Trudel (Germaine), Mme Vve Charles Martel (Noëlla), M. et Mme Laurent Paradis (Irène), M. et Mme Paul-Henri Marceau (Lucille), M. et Mme Fernand Belleau (Claudette Demers); ses frère, soeur, beaux-frères et belle-soeur: M. et Mme Adélard Belleau (Oliva Genest), M. et Mme Herménégilde Huot (Blanche), de l'Ancienne-Lorette, M. et Mme Roméo Boivin, de Ville Les Saules, M. Alcide Beaupré, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église de Sainte-Odile. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie de l'Incarnation. L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Ancienne-Lorette.

M. Sylvio Charland

M. Sylvio Charland, époux en premières noces de feu dame Cora Demers et en secondes noces de dame Brigitte Loranger, est décédé le 18 juillet 1965 à l'âge de 69 ans. Il demeurait autrefois aux Trois-Rivières et dernièrement chez son gendre, le docteur Richard Therrien, au No 950 chemin St-Louis.

M. Charland laisse dans le deuil sa fille et son gendre: docteur et Mme Richard Therrien (Madeleine); ses petits-enfants, Michèle, Christian, Claude et Gisèle Therrien.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 ouest Boul. Saint-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mercredi le 21 juillet 1965 en l'église des Sts-Martyrs Canadiens et l'inhumation au cimetière Belmont. —

Mme E. Lafrance

Mme Ephrem Lafrance, née Rose-Anna Roy, épouse de M. Ephrem Lafrance, est décédée le 19 juillet, à Québec, à l'âge de 75 ans et 1 mois. Elle demeurait à 16 1-2, Sainte-Famille.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants; MM. et Mmes Albert Lafrance, (Marguerite Lassonde), de Québec, et Armand Dumas, (Jeanne-Rose Turcotte), de Victoriaville. Ses petits-enfants; M. Jean-Louis Lafrance, de Québec, M. et Mme Gérard Lafrance, de Québec, Dr et Mme Claude Hébert, M. et Mme Jean-Marie Landry, de Saint-Raymond, M. et Mme Jacques Lafrance, de Chicoutimi, M. et Mme Jean Berthiaume, de Québec.

Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; MM. et Mmes Henri Roy, de Magog, Alphonse Baillargeon, de Princeville, et Raphaël Leclerc, de Sanford, Maine, MM. et Mmes Lajeunesse, (Clara Roy) de Sanford, Maine, et Amédée Lafrance, Central Falls, R.I., Mmes Adélard Camiré, Central Falls, R.I. et Napoléon Camiré, de Sherbrooke, M. Adolphe Lafrance, de Saint-Norbert, Arthabaska, Mme Napoléon Lafrance, de Sainte-Hélène, Chester.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi en la Basilique Notre-Dame de Québec. L'inhumation se fera au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec. —

Colonel John MacDonald Corbett E.D.

Le Colonel John MacDonald Corbett e.d., courtier en valeurs, officier commandant du régiment Les Voltigeurs et gradué du Royal Military Collège, époux de dame Délia - L. Poirier, est décédé le 19 juillet à l'âge de 54 ans. Il demeurait au No. 2605, rue Lapointe, Sainte - Foy.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils et sa belle - fille: M. ét Mme Ross Corbett (Evelyne Hudon), Stuart, Bruce et Keith Corbett, ses soeurs, ses beaux - frères et ses belles - soeurs: M. et Mme J.-A. Morin (Bertie), de Sainte - Claire de Dorchester, Dr et Mme R.-L. Landry (Mary), de Shediac, N.-B., Dr et Mme F. Foohey (Alexis), de Hartford, Conn., M. E. L. de Bellefeuille, de Montréal, Mme Rodrigue Poirier, MM. et Mmes Rodolphe et Léo Poirier.

La dépouille mortelle est exposée au foyer funéraire Arthur Cloutier et Fils, 1025, Route de l'Eglise, Sainte - Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi en l'église Saint - Vincent (St. Lawrence College) et l'inhumation au cimetière Saint Patrick.

Mme Jos. Jean

Mme Joseph Jean, née Rose Anna Ampleman, épouse en premières noces; Feu Auguste Simard, en deuxièmes noces; Feu Joseph Jean, est décédée le 19 juillet, à Québec à l'âge de 82 ans et 7 mois. Elle demeurait à 257, Saint - Vallier Ouest.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles - filles: MM. et Mmes Montcalm Galibois (Germaine), Ernest Gaulin (Rosa), Georges Julien (Jeanne D'Arc), Raymond Julion (Gemma), Paul Marquis (Rose Aimée), Georges Simard (Gertrude Laverdière), ses frères et soeurs, beaux - frères et belles - soeurs: M. Pierre Fradet, Mmes Bélonie, Alfred et Joseph Simard, de Montréal, MM. Philippe et Albert Ampleman.

La dépouille mortelle est exposée à 253, est rue Saint - Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint - Sauveur.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Hubert Moisan de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint - Charles.

Mme Joseph Barrette

Madame Florida Verret, épouse en premières noces de feu Joseph Lessard et en secondes noces de feu Joseph Barrette, est décédée le 17 juillet. La défunte, âgée de 81 ans 6 mois, demeurait à 315, rue Saint-Mathias.

Feu Mme Joseph Barrette laisse dans le deuil ses enfants, gendres et brus: M. et Mme Joseph Lessard (Yvette Picard), M. et Mme Ludger Lessard (Eva Rhéaume), M. et Mme Albert Vermette (Germaine Lessard), M. et Mme Henri Binet (Rose-Aimée Lessard), M. et Mme Gérard Grannery (Marie-Paule Lessard), M. et Mme Joseph Jouvreau (Florence Lessard), Mme veuve Léo Picard (Lucienne Lessard); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme veuve Pierre Bédard (Alice Verret), Mme Vve Lauréat Verret (Jeanne Vall court), Mme Vve Francis Verret (Délia Cardinal), M. et Mme Omer Barrette (Rose-Aimée Clavet), M. Lionel Barrette.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église du Sacré-Coeur de Jésus. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation et l'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles.

DÉCÈS

BARRETTE — A Québec, le 17 juillet 1965, à l'âge de 81 ans, 6 mois, est décédée dame Florida Verret, épouse en 1ères noces de feu Joseph Lessard et en 2es noces de feu Joseph Barrette, demeurant à 315 St-Mathias.

Les funérailles auront lieu mercredi le 21 juillet à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., No 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h. 45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

BELLEAU — A Québec, le 17 juillet 1965, à l'âge de 80 ans, 10 mois, est décédé M. Joseph Belleau, époux de dame Odile Beaupré, demeurant au 68 Des Frênes Ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9h. 30

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., No 270 rue Marie de l'Incarnation, à 9h. 10 pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière de L'Ancienne-Lorette.

BILODEAU — A Québec, le 17 juillet 1965, à l'âge de 36 ans, 9 mois, est décédée dame Berthe Arcand, épouse de M. Roy Bilodeau, employé de Dominion Store, demeurant à 489 Boisseau.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, No 253 Est, rue St-Joseph à 9h. 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

CHARLAND — A Québec, le 18 juillet 1965, à l'âge de 69 ans est décédé M. Sylvio Charland, ferrier, époux en premières noces de feu Nora Demers, en secondes noces de feu Brigitte Loranger, autrefois de Trois-Rivières, demeurant chez son gendre le Dr Richard Therrien, au 950 Chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, au No 46, Ouest Boul. St-Cyrille, à 8.45 heures pour l'église des Ste-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile

CORBETT — A Ste-Foy, le 19 juillet 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé le colonel John Macdonald Corbett, E.D., courtier en valeurs, époux de dame Délia L. Poirier, demeurant au 2605 rue Lapointe, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9h. 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 1025 route de l'Eglise, Ste-Foy à 9h. 15 pour l'église St-Vincent (St. Lawrence College) et de là au cimetière St-Patrick. Le trajet se fera en automobile.

FORTIER — A Québec, le 17 juillet 1965, à l'âge de 79 ans, 2 mois, est décédée Mlle Blanche Fortier, fille de feu Nazaire Fortier et de feu dame Herminie Leclerc, autrefois de la paroisse N.-D. de Jacques-Cartier.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, No 33 Est, Grande-Allée à 8h. 45 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

FRADETTE — A Québec, le 19 juillet 1965, à l'âge de 81 ans 6 mois, est décédée dame Alphonsine Corriveau, épouse de feu Joseph Fradette, demeurant au 51 Ave Bigaouette.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., No 224 ouest, rue St-Vallier à 9.45 heures pour l'église Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

GUIMONT — A l'hôpital Regina de Lafleche, le 18 juillet 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Napoléon Guimont, époux de feu dame Odile Jean, autrefois de Lévis.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, No 58 avenue Bégin à 8h. 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

JACQUES — A Québec, le 17 juillet 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Rose-Anne Dufresne, épouse de M. Donat Jacques, autrefois de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, No 253 Est, rue St-Joseph à 7h. 30 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, et de là au cimetière Belmont.

JEAN — A Québec, le 19 juillet 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Rose-Anne Ampleman, épouse en 1ères noces de feu Auguste Simard et en 2es noces de feu Joseph Jean, demeurant à 257 St-Vallier Ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8h. 45.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, No 253 Est, rue St-Joseph à 8h. 30 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

LAFRANCE — A Québec, le 19 juillet 1965, à l'âge de 75 ans, 1 mois, est décédée dame Rose-Anna Roy, épouse de monsieur Ephrem Lafrance, demeurant à 16½ Ste-Famille.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, No 300, Chemin Ste-Foy à 8h. 45 pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont.

LAFRENIERE — A Québec, le 18 juillet 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé monsieur Euclide Lafrenière, officier de personnel au Secrétariat de la Province, époux de dame Céline Deschênes, demeurant à 813 avenue Bon-Air, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 975 avenue Marguerite-Bourgeoys à 8h. 45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

LAMB — A Québec, le 18 juillet 1965, à l'âge de 74 ans est décédée Mlle Alice-Marguerite Lamb, ex-employée de la New York Life Ass. Co., fille de feu M. et Mme John Lamb, demeurant au 46 Ste-Ursule.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 46, Ouest Boul. St-Cyrille à 8.40 heures pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

MORIN — A Québec, le 19 juillet 1965, à l'âge de 66 ans, 2 mois, est décédée dame Amanda Boutot, épouse de feu Georges Morin.

Les funérailles auront lieu jeudi.

L'heure sera annoncée plus tard.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

RO — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 juillet 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Adrien Roy, célibataire, fils du feu Joseph Roy et de feu dame Célina Couture, demeurant à 47 rue Napoléon, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, No 269 rue St-Georges à 8h. 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

TURCOT — A Bangor, Maine, le 18 juillet 1965, est décédé subitement le Dr Ernest A. Turcot, époux de dame Margaret E. (Peg) Foreman.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Clarke, No 5580 ouest, rue Sherbrooke, Montréal à 9h. 45 pour l'église Ste-Catherine de Sienne et de là au cimetière Belmont de Québec à 3h. 30.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Evasion d'une prisonnière

KINGSTON (PC) — La police recherche une prisonnière qui s'est évadée dimanche d'un hôpital.

Carol Pasenko, 27 ans, d'Edmonton, était à l'hôpital afin d'y subir une intervention bénigne à l'épaule droite. Elle se reposait après le traitement quand les infirmières se sont aperçues qu'elle était disparue.

La femme, qui purgeait une sentence de deux ans de prison pour possession de narcotiques, est apparemment sortie de l'Hotel-Dieu de Kingston.

Elle était incarcérée à la prison des femmes et devait être relâchée le 12 décembre.

Achetez au PRIX du GROS votre BAGUE de FIANÇAILLES

CADEAUX de NOCES

Montres — Verre taillé — Verre soufflé — Pierres de naissance — Briquets — Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Bases de marbre — etc... Une maison de plus de 18 ans de service.

IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE



RENÉ MARCOUX

365 DE LA COURONNE TEL.: 524-8722

credico

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CBVT-TV, canal 11 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

à prix populaire: marabout en vente partout

MARDI

CFCM-TV canal 4

12.00 Mire et musique
1.00 Dessins animés
1.15 De tout, de tous
1.35 Nouvelles et météo
1.50 Horaire commenté
2.00 Nouvelles
2.05 Palmarès
3.00 La sieste
"L'enfant à la voix d'or" avec Joselito Jimenez
4.25 Nouvelles
4.30 Télé-Popeye
5.30 Nouvelles
5.35 Mes trois fils
6.00 Télé-Québec
6.30 Nouvelles sportives
6.40 La météo
6.45 Nouvelles
7.00 Tout l'monde en place
7.30 Intrigues à Hawaii
8.30 La belle époque
9.00 Police des plaines
9.30 Le Saint
10.3 Grands moments du sport
11.00 Nouvelles
11.08 La météo
11.10 Nouvelles sportives
11.15 Heure exquise
"Famille Duration" avec Noël Noël
12.45 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV canal 11

12.00 Mire
1.00 Mire et musique
1.57 Aujourd'hui à CBVT
2.00 Long métrage
"Risque tout de la stratosphère" (2e partie)
3.30 Long métrage
"Opération Tirpitz"
5.00 Bobino
5.30 Des fourmis et des hommes
6.00 Hebdo sport
6.30 Téléjournal
6.40 Supplément régional
6.45 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Lucille Dumont
8.30 Les barons de la pègre
9.30 Le train bleu avec Roger Hanim
10.00 Intérêt principal
10.30 Téléjournal
10.44 Supplément régional
10.50 Bulletin météorologique
10.53 Nouvelles du sport
11.00 Ciné-club
"Racines"
12.45 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV canal 5

3.30 Mire et musique
4.01 Vacation Time
5.00 The King's outlaw
5.30 Take thirty
6.00 Cartoons
6.30 Summer edition
7.00 Mike Hammer
7.30 Gilligan's Island
8.00 The Great War
8.30 Hollywood talent scouts
9.30 Gideon's way
10.30 News magazine
11.00 CBC-TV news
11.15 Viewpoint
11.20 FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV canal 4

12.00 Mire et musique
1.00 Dessins animés
1.15 De tout, de tous
1.35 Nouvelles et météo
1.50 Horaire commenté
2.00 Nouvelles
2.05 Palmarès
3.00 La sieste
"Mademoiselle Mozart" avec Danielle Darleux
4.25 Nouvelles
4.30 Télé-Popeye
5.30 Nouvelles
5.35 Rin-Tin-Tin
6.00 Télé-Québec
6.30 Nouvelles sportives
6.40 Météo
6.45 Les nouvelles
7.00 Tout l'monde en place
7.30 Surboum
8.30 Invitation
"Deux amours" avec Tino Rossi
10.00 Emile Genest reçoit
10.30 Sur demande
11.00 Nouvelles
11.08 La météo
11.10 Nouvelles sportives
11.15 Heure exquise
"La terreur blonde" avec Doris Day
12.45 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV canal 11

9.00 Mire
1.00 Mire et musique
1.57 Aujourd'hui à CBVT
2.00 Long métrage
"La vérité nue"
3.30 Long métrage
"Albert Schweitzer"
5.00 Bobino
5.30 Grandgallo et Petitiro
6.00 Rendez-vous sur la Côte d'Azur
"François Deguelt"
6.30 Téléjournal
6.43 Supplément régional
6.48 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Le millionnaire
8.30 Cité sans voiles
9.30 Le bonheur conjugal
10.00 Signé Berthe et Blanche avec Annette Poivre et Madeleine Clervanne
10.30 Téléjournal
10.44 Supplément régional
10.50 Bulletin météorologique
10.53 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma : "Trente secondes sur Tokyo"
12.30 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV canal 5

3.30 Mir et musique
4.01 Vacation time
4.29 Sunshine semester
5.00 The King's outlaw
5.30 Quest under Capricorn
6.00 Cartoons
6.15 Calendar
6.30 Summer edition
7.00 Maverick
8.00 Swing Ding
8.30 Perry Mason
9.30 Mystery the



La conférence fédérale-provinciale débute dans l'édifice ouest du parlement, à Ottawa.

Ontario: subvention de $500 aux étudiants

Par Normand GIRARD

Le gouvernement fédéral a été invité à s'engager directement dans le domaine du financement universitaire par la province de l'Ontario, hier, ce à quoi s'est toujours opposée la province de Québec.

Le premier ministre John Robarts, de l'Ontario, a proposé que le gouvernement d'Ottawa accorde une allocation annuelle de $500 à chaque étudiant inscrit dans les universités de chacune des provinces qui participeraient à un tel programme.

En ce qui concerne le projet fédéral de développement régional, lutte contre la pauvreté et d'assistance sociale, comme l'assurance-santé, l'Ontario estime à l'instar du Québec qu'il s'agit là de domaines relevant de la juridiction des provinces.

Quant aux droits miniers sous-marins, M. Robarts est d'avis qu'une nouvelle délimitation du territoire entre les provinces concernées par la Baie d'Hudson et la Baie James, soit l'Ontario, le Québec et le Manitoba, doit avoir lieu.

Enfin, M. Robarts soutient que toute question d'intérêt fédéral provincial, doit être discutée entre toutes les provinces. "Aucune décision bi-latérale, dit-il, ne doit être prise entre le gouvernement fédéral et une province en particulier sans que les autres provinces aient été consultées au préalable".

Cette manière de procéder, conclut-il, est importante si l'on veut préserver l'unité nationale au Canada.

Outre les déclarations d'ouverture faites par le premier ministre du Canada et les premiers ministres du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et dela Colombie-Britannique, MM. Duff Roblin, du Manitoba, et Ross Tahtcher, de la Saskatchewan, ont également exprimé une opinion générale sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de cette conférence fédérale-provinciale.

La C.-B.: "sa" banque

Si le gouvernement fédéral peut se permettre d'acquérir des actions de corporations privées dans un champ de juridiction provinciale, celui-ci devrait permettre aux provinces de faire de même, selon le premier ministre W. A. C. Bennett, de la Colombie-Britannique. Celui-ci revenait à la charge auprès du pouvoir central en vue de l'obtention d'un permis qui lui permettrait d'instituer une banque à charte dans sa province.

M. Bennett a également soumis que la question des droits miniers sous-marins, relève exclusivement de la juridiction des provinces.

Conséquemment, c'est à celles-ci qu'il appartient de discuter et de trancher le problème et non à la Cour Suprême du Canada.

La Colombie-Britannique adopte donc, comme on s'y attendait, une position identique à celle du Québec sur ce sujet.

Le premier ministre de cette province a ajouté que jamais depuis 94 ans, soit depuis que la Colombie-Britannique fait partie de la Confédération, une décision fédérale n'avait engendré un aussi grand choc dans sa province.

Nouveau-Brunswick: aide aux universités

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a proposé hier matin, à la conférence fédérale-provinciale, qui s'est ouverte à Ottawa, qu'une subvention de $2 per capita versée par le fédéral aux universités des provinces, soit haussée suivant l'indice de l'augmentation de la population étudiante universitaire, par rapport à la population totale.

M. Robichaud estime que l'éducation est sans contredit la première des priorités qui permettront aux citoyens du Nouveau-Brunswick de bénéficier d'un meilleur niveau de vie, d'une santé améliorée, et d'une manière générale permettront de créer de plus grandes possibilités économiques.

Par conséquent, dit-il, il est urgent que nous développions et améliorons le régime d'éducation du Nouveau-Brunswick.

M. Robichaud s'est dit d'avis que le programme fédéral de développement régional de lutte contre la pauvreté et d'assistance sociale sera le bienvenu.

"Vous pouvez être assuré, conclut-il, de l'appui entier et de la collaboration du Nouveau-Brunswick à ce sujet".

PROFIL — Le premier ministre du Canada, M. Pearson (à gauche), et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Robichaud, apparaissent de profil sur cette photographie prise lors de l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale, à Ottawa. Cette conférence durera quatre jours. (Téléphoto P.C.)

Etablissement d'un réseau téléphonique pour l'usage du personnel du gouvernement

Le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre annonce l'établissement d'un réseau téléphonique interurbain provincial privé, pour l'usage exclusif du personnel du gouvernement.

Ce réseau dessert, dans les deux directions, les cités et villes de Chicoutimi, Hull-Ottawa, Québec, Rimouski, Rouyn - Noranda, St - Hyacinthe, Shawinigan, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Le public intéressé à se procurer cet annuaire peut l'obtenir moyennant le versement d'un dollar, en adressant une commande postale à l'adresse suivante: L'Imprimeur de la Reine, Hôtel du gouvernement, Québec.

Ceux qui veulent l'obtenir plus rapidement peuvent se rendre aux bureaux de L'Imprimeur de la Reine, 50 rue St-Jean est, dans la ville de Québec.

ECOLE de COIFFURE LEMIEUX
M. Michel Blouin, directeur
Pour renseignements:
525 RUE DE L'EGLISE
TEL.: 525-7197

mes tapis j'achète, chez Québec Prélart et Tapis LTEE.
865, 1ère AVENUE — Tél.: 529-8175

LEGENDRE LAFRENIERE LOUBIER AVOCATS
580 Est, Grande-Allée suite 260, Tél.: 529-8435

SOYEZ PROPRIETAIRE D'UNE MAISON DE QUALITE à Charlesbourg
"Parc Orléans"
angle 10e ave est et 79e rue est
NOUVEAUX MODELES DE 5½, 6 et 7 pièces
Occupation immédiate ou sur demande
MAISONS MODELES OUVERTES de 2h. p.m. à 9h. p.m.
Demandez Mme Simone Clément
626-0055 - Rés.: 653-1009
MAURICE CARRIER Inc.
ENTREPRENEURS-GENERAUX
"Associé de Wilfrid Légaré Inc. Québec"

Sensationnel

LA NOUVELLE Ciné caméra KODAK Instamatic M2
Chargement instantané — simplicité extrême!
Réalisez les plus beaux films! Il vous suffit d'insérer un chargeur Kodapak, et instantanément . . . vous êtes prêt à filmer 50 pieds de film. Plus de manivelle! . . . le moteur à piles entraine le film pour vous. Objectif f/1.8. Filtre type A, automatique, incorporé permettant d'utiliser le même film à l'intérieur et à l'extérieur.
Venez voir ces 3 NOUVEAUX MODELES en montre
credico
Au Royaume de la CAMERA Inc.
359 est, boul. Charest, Que.

L'ARGENT
..dont vous avez besoin pour vos vacances, il est encore temps de le gagner! Sténos et dactylos d'expérience.
OFFICE OVERLOAD 529-9311

VOTRE AVENIR NE PREND PAS DE VACANCES
Essayez ce test dès maintenant!
Vous serez content de l'avoir fait. Il va vous aider à être plus heureux et à mieux réussir dans votre vie sociale et familiale et aussi dans votre travail.
Venez assister à une démonstration gratuite du **cours de culture humaine** de l'Institut de Personnalité **mardi le 20 juillet ou mercredi le 21 juillet à 8 h. P.M. au Palais Montcalm, suite 36. Tél.: 523-9119.**
Vous serez agréablement surpris d'apprendre comment l'on peut, facilement et rapidement, triompher de la peur, de la timidité et du trac, et cultiver la vraie confiance en soi, l'esprit de décision et l'art de persuader par la parole.
Depuis 1954, plus de 7,000 gradués parlent du cours avec enthousiame.
Jean-Guy Leboeuf, président,

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!"
L'INSTITUT DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

CUISINIER d'expérience Demandé
Tél.: 529-0077

BOILY, LORD & HENRY
Avocats
59, d'Auteuil — Québec
529-2961

Chef Steward
Surveillant demandé
Pour administration générale de cuisines. Devra posséder expérience comme cuisinier. Très bonnes conditions de travail. Region de Sept-Iles. Ecrire à Gulf Pulp and Paper Co. C.P. 1004, Québec 2.

VENTE de DEBARRAS

Voici l'occasion rêvée de vous procurer une 2e
MACHINE à écrire A TRES BAS PRIX
Remises à neuf, ces machines à écrire de toutes marques et de tous modèles portent la garantie de notre maison.
Prix à partir de... $35.00
Profitez dès aujourd'hui de cette aubaine!
CLEMENT & CLEMENT INC.
Wilfrid Martel, prés.
555 Boul. Charest est — Tél.: 529-9244

c'est à votre tour d'aller aux maritimes
vous avez le choix de trois "grands trains"

L'Océan
Départ de Lévis à 8h.50 p.m. (heure avancée).
Un "grand train" du CN à destination de Halifax, qui part de Montréal à la fin de la journée de travail. Choix de divers types de couchettes, y compris les "dormettes" à prix économique. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Des voitures "Skyview" assurent une vue panoramique alliée à un maximum de confort. Toutes les places en voiture-coach doivent être réservées. Service quotidien.
"tarif blanc" en voiture-coach de Lévis à Halifax $15.50

Le Scotian
Une réplique de l'Océan, un des fameux trains du CN, avec arrêts intermédiaires à des heures qui vous conviennent. Choix de divers types de couchettes, y compris les "dormettes" à prix économique. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Des voitures "Skyview" augmentent encore les plaisirs du voyage. Service quotidien de Montréal à Halifax.

Le Chaleur
Départ de Lévis à 12h.15 a.m. (heure avancée).
Un autre des "grands trains" du CN pour les Maritimes. Destination: Campbellton. Correspondances faciles pour la Gaspésie. Voitures-restaurants et voitures-salons. Le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon comprend tous les repas. Service quotidien.
"tarif blanc" en voiture-coach de Lévis à Campbellton $8.50

CN
LES TARIFS ROUGE, BLANC ET BLEU DU CN vous offrent de magnifiques aubaines. Demandez le calendrier Rouge, Blanc et Bleu au bureau des ventes du CN.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC

DIRECTION DES ECOLES SECONDAIRES

Résultats des examens du Ministère de l'Education en 9e, 10e, 11e et 12e années.

Il semble, d'après les informations qu'il a été possible d'obtenir, que ce ne soit pas avant les 22 et 23 juillet que tous les élèves qui ont subi leurs examens en juin auront reçu, par la poste et directement des services du Ministère, les résultats qui, d'habitude, étaient connus le 30 juin.

EN CONSEQUENCE:

1) REPRISE DES EXAMENS

Le Ministère de l'Education avait demandé aux élèves ayant droit à des reprises de s'inscrire avant le 10 juillet. Vu l'impossibilité de se plier à cette exigence, les élèves (garçons et filles) sous la juridiction de la Commission des écoles catholiques de Québec désireux de se présenter à la reprise des examens n'auront qu'à se rendre à l'école secondaire Jean-de-Brébeuf, 1640, 8e Avenue, à la date fixée pour la ou les matières qu'ils ont droit de reprendre.

Les dates des reprises avaient d'abord été fixées au 30 juillet et aux 2, 3, 4, 5 et 6 août. Ces dates sont reportées aux 6, 9, 10, 11 et 12 août. On nous affirme que ceux qui ont droit de reprendre certains examens trouveront, dans l'enveloppe contenant leurs résultats, un horaire détaillé des épreuves qu'ils devront de nouveau subir. Ceux qui désireraient des renseignements supplémentaires n'ont qu'à s'adresser au bureau des inspecteurs du Ministère, téléphone 527-4374, entre 9h.30 et 12h. le matin et 2h. et 4h.30, l'après-midi.

On voudra bien noter aussi que le Ministère de l'Education exige deux dollars ($2.00) pour les frais d'inscription à la reprise des examens. Les élèves sont aussi priés d'apporter leur carte d'identification et de fournir le pseudonyme qui leur avait été attribué en juin.

2) COURS DE VACANCES

Contrairement à l'habitude établie depuis nombre d'années, les cours préparatoires aux reprises prévus par la Commission ne pourront pas être donnés.

3) INSCRIPTION DES ELEVES AU COURS SECONDAIRE POUR L'ANNEE 1965-66

L'inscription des étudiants, qui avait d'abord été prévus pour le début de juillet, est reportée aux 16, 17, 18 et 19 août. Les élèves sont priés de s'inscrire aux dates fixées s'ils ne veulent pas s'exposer à des inconvénients.

HENRI LESAGE, B.A., L.Péd.,
directeur des écoles secondaires.